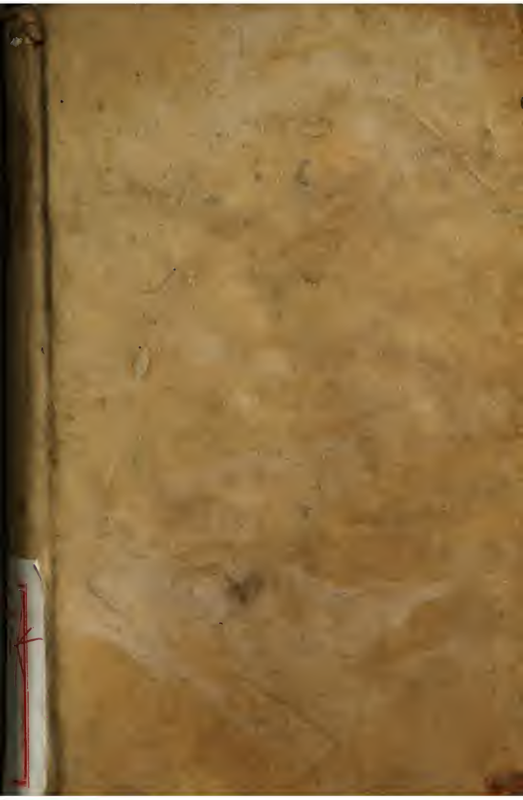
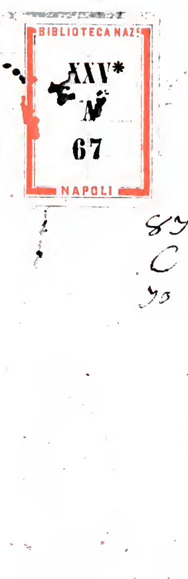



BIBLIOTECA NAZ.LE
XXV*
N
67
NAPOLI



PRINCIPES DE STYLE.

par Louis-Théodore Hérissant,

PRINCIPES
DE STYLE,
OU
OBSERVATIONS
SUR L'ART D'ÉCRIRE,

RECUEILLIES DES MEILLEURS AUTEURS.

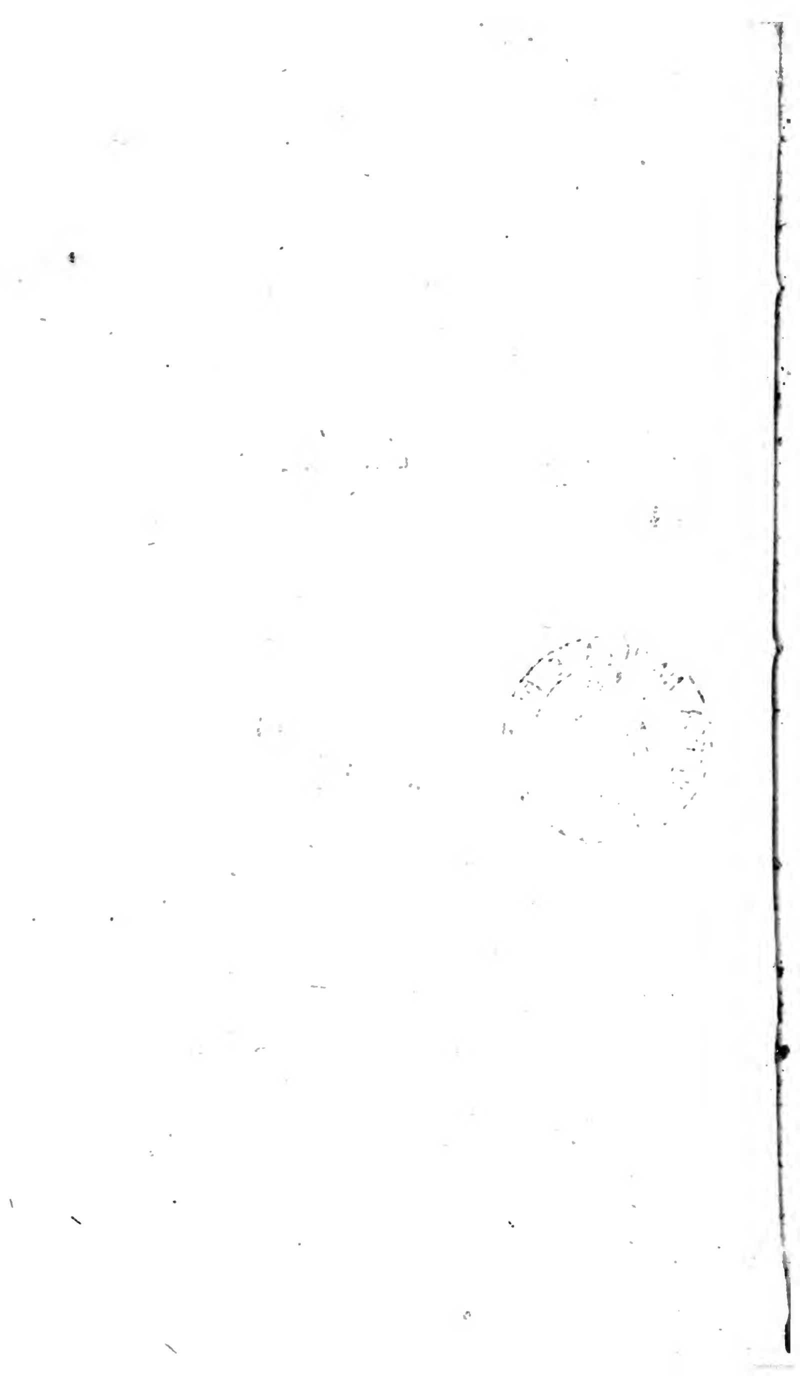


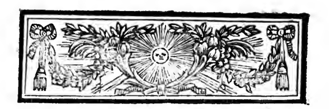
A PARIS,

Chez les Freres ESTIENNE, Libraires, rue Saint-Jacques.

M. DCC. LXXIX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.





PRINCIPES
DE STYLE,
OU
OBSERVATIONS
SUR
L'ART D'ÉCRIRE;
RECUEILLIES DES MEILLEURS AUTEURS.

On demandoit un jour à M. Arnaud, Docteur de Sorbonne, & l'un des plus célebres Écrivains de Port-Royal, ce qu'il falloit faire pour acquérir un bon Style. Il répondit : lifez Ciceron. Mais, reprit la perfonne qui le confultoit, je voudrois apprendre à bien écrire en françois. Dans ce cas, répliqua le Docteur, lifez Ciceron.

M. Arnaud avoit raifon. Il y a,

pour l'art d'écrire, comme pour tous les beaux arts, des principes généraux qu'on peut étudier également dans les Anciens & dans les Modernes ; & de tous les Écrivains de l'antiquité, Ciceron est peut-être celui où l'on trouve la meilleure application de ces principes. Personne, en effet, n'a su accorder dans un degré plus éminent le bon sens & l'esprit, la simplicité & l'élégance. Qu'on lui reproche tant qu'on voudra d'être verbeux dans ses Harangues & dans ses Écrits philosophiques, il est certain que sa prolixité n'est presque jamais froide, & que Séneque, dans son style plus serré en apparence, est beaucoup plus prolixe que Ciceron. Que les Lettres de Pline sont quelquefois insipides auprès de celles de l'ami d'Atticus! Le premier court après l'esprit & les pensées ; & Ciceron, sans chercher ni l'un ni l'autre, a plus d'esprit & de pensées que Pline ; différence apperçue trop

tard par l'habile Traducteur de celui-ci, puisqu'on prétend que M. de Sacy est mort avec le regret de n'avoir pas préféré de traduire les Epîtres de Ciceron. En un mot, sans se livrer à l'enthousiasme ridicule des Cicéroniens du seiziéme siécle, on peut avouer qu'il n'y a dans l'Orateur Romain, ni enflure, ni termes impropres, ni maximes vagues, ni sentences prodiguées. Tout porte l'empreinte de ces graces naturelles qui nous charment dans les ouvrages des Anciens, & que l'on retrouve dans ceux de nos Livres modernes qui ont été *passés à la teinture de l'antiquité*, comme Dacier le disoit des écrits de Fénelon.

Lisons donc Ciceron, &, comme Quintilien, jugeons de nos progrès dans l'art d'écrire, par le plus ou le moins de plaisir que nous goûterons dans cette lecture. (1) Mais, en étu-

(1) *Ille se multùm profuisse sciat, cui Cicero valdè placebit.* Quintil.

diant dans l'Orateur Romain les préceptes qui sont de tous les tems, distinguons avec soin ceux qui ne peuvent convenir, ni à notre siécle, ni à notre langue. Telle image excellente en grec, en latin, en anglois ou en allemand, seroit désagréable en françois; & c'est faute d'avoir su discerner ces convenances délicates, que Ronsard, & tant d'autres Ecrivains qui ne le valoient pas, ont parlé latin ou grec, en se servant d'expressions françoises.

Il seroit à souhaiter que M. de Voltaire eût pris la peine de nous donner un Traité du Style, accommodé au génie de notre langue. Qui nous auroit mieux fait connoître les fines bienséances du Style françois, qu'un Auteur qui possédoit, comme lui, le double talent d'écrire supérieurement en prose & en vers? Mais nous avons une foule de Grammaires, nous avons des Rhétoriques *pour hommes* & *pour*

femmes (1), & l'on ne nous a pas donné un ſeul Livre élémentaire ſur le Style, quoiqu'il n'y ait peut-être pas de Langue qui mérite plus que la nôtre un pareil travail, par l'honneur qu'on lui fait de la parler dans toute l'Europe.

Il y a, je l'avoue, de très-bonnes obſervations dans le Traité général du Style que Mauvillon, Profeſſeur à Iena, fit imprimer à Amſterdam en 1750. On vante encore en Allemagne un autre Écrit ſur le même ſujet, compoſé par un François réfugié, attaché à l'Univerſité de Gottingen. Mais le défaut commun à ces ſortes d'Ouvrages, publiés en Pays étranger, eſt d'offrir des remarques minutieuſes qui les rendent inutiles hors de l'enceinte des Écoles où ils ſont nés. Qui croira, par exemple, que des

(1) *La Rhétorique des Colléges, la Rhétorique des Demoiſelles, &c.*

réflexions ſur le Style contiennent un article ſur la maniere de plier & de cacheter une Lettre ?

Je ne confonds point avec ces Eſſais informes celui que M. Thibault, de l'Académie de Berlin, & Lecteur du Roi de Pruſſe, a fait paroître en 1774, pour la jeune Nobleſſe confiée à ſes ſoins. Mais autant que je puis juger de cet ouvrage par les Journaux, ce Traité, quoique très-eſtimable pour le fond des choſes, n'eſt pas encore de nature à remplir les vœux de tous ceux qui cherchent à ſe faire un bon Style, ſans ſe livrer à l'étude profonde de l'Art (1).

(1) J'en dis autant du Traité de l'Art d'écrire, qui fait partie du Cours d'étude compoſé par M. l'Abbé de Condillac, pour le Duc de Parme, aujourd'hui régnant. C'eſt l'ouvrage d'un Métaphyſicien ſupérieur, qui a cherché à ſe rapprocher de la portée d'un Prince de ſept ans, mais qui n'a pu réſiſter

Saint-Preux, dans la nouvelle Héloïse, propose à Julie d'Etange une méthode abrégée & facile, c'est de ne puiser des leçons pour bien écrire, que dans la lecture des Livres bien écrits. Mais ce qui est bon pour quelques esprits, dont la pénétration devine en quelque sorte les préceptes, ne pourra jamais convenir au plus grand nombre. Il faut qu'on enseigne au commun des Lecteurs à lire avec fruit; & c'est ce besoin de Régles simples & pratiques qui m'a toujours fait desirer qu'un Écrivain supérieur, ou une Société telle que l'Académie Françoise, daignât s'occuper du Livre Élémentaire dont je parle. En attendant cet ouvrage, qui probablement nous manquera encore long-tems, ceux qui veulent se faire un bon Style dans quelque genre que ce soit, peu-

au plaisir de donner une forme savante & philosophique à ses Instructions.

vent y ſuppléer, en partie, par des Extraits plus ou moins étendus de ce que nous avons de mieux ſur cet objet.

Heureuſement les ſources où l'on peut puiſer ſont abondantes. Que d'obſervations fines & délicates dans les *conſeils de M. de Voltaire à un Journaliſte*, dans ſes *Commentaires ſur Corneille*, dans *ſes Queſtions ſur l'Encyclopédie*, & en général dans tous les *Mêlanges* de cet homme célebre, malgré les redites qui les déparent! Que d'autres tréſors cachés dans l'Encyclopédie, dans les Recueils de pluſieurs Compagnies littéraires, & juſque dans les Ouvrages périodiques où la néceſſité de relever preſque tous les mois les fautes de quelques Écrivains, donne lieu ſouvent à des remarques très-judicieuſes ſur notre Langue! Toutes ces richeſſes appartiennent à celui qui veut prendre la peine de les ramaſſer & de les mettre en ordre.

Un Traité du Style, tel que je le conçois, ne devroit être ni une Rhétorique, ni une Grammaire ; mais il devroit être fondé sur la connoissance réfléchie de l'une & de l'autre. Il faudroit, sur-tout, ne pas omettre les préceptes généraux sur le Style, qui sont de tous les siécles & de toutes les langues. Ce sont ceux que M. Arnaud indiquoit, en conseillant de lire Ciceron ; & ce sont eux principalement que j'ai cherché à réunir, pour mon usage, dans cet Extrait raisonné de nos meilleurs Livres sur cette matiere.



ARTICLE PREMIER.

Définitions et Observations Préliminaires.

Origine du mot *Style.*

TOUT LE MONDE ſait que le mot Style vient du latin *Stylus*, qui lui-même eſt tiré du grec. Chez les Grecs, il ſignifioit proprement une petite colonne. Il déſigna, dans la ſuite, le poinçon ou la groſſe aiguille (1) dont les Anciens, qui n'a-

(1) Cet inſtrument, qui étoit de fer ou d'or, ou de quelqu'autre matiere dure, avoit une extrémité applatie en forme de ſpatule, pour effacer les traces faites avec la pointe. Il falloit alors retourner le poinçon, & de-là l'expreſſion de *Stylum vertere*, qu'on trouve dans Ciceron *in Verrem IV.* & dans Horace *Liber* 1, *Sat. ult.* Prudence décrit dans une de ſes Hymnes le

voient pas l'usage de notre papier, se servoient pour graver les lettres sur l'écorce d'arbre qu'on appelloit *Liber*, ou sur des Tablettes enduites de cire. Peu-à-peu on a appliqué ce mot à la maniere même de communiquer ses idées, & on en a fait un terme générique, qui est aujourd'hui commun à la Littérature, à la Musique, à l'Art de peindre, & même à la Chronologie.

Hermogene, ancien Rhéteur, qui vivoit dans le second siécle, appel-

---

double usage de ce *Stylus* des Anciens,

> Indè alii stimulos & acumina ferrea vibrant :
> Quâ parte aratis cera sulcis scribitur,
> Et quâ secti apices abolentur & æquoris hirti;
> Rursùs nitescens invenitur area.

Le terme *exarare*, employé quelquefois comme synonyme de *scribere*, est relatif à ces especes de sillons qu'on traçoit en écrivant sur la cire.

loit le Style *l'idée de l'expreſſion.* Mais M. de Buffon en a donné une définition plus claire & plus juſte, quand il a dit dans ſon Diſcours de Réception à l'Académie Françoiſe (1), que « bien écrire, c'eſt tout-à-la-fois » bien penſer, bien ſentir & bien » rendre. »

Définition du Style.

Les penſées & les ſentimens ne ſont pas, il eſt vrai, compris rigoureuſement dans le Style. Mais comment concevoir qu'il puiſſe y avoir du ſtyle, où il n'y a pas de choſes? Les expreſſions les plus belles, ſi elles

(1) Ce Diſcours, ſur le Style, doit être lu & relu. C'eſt l'ouvrage d'un grand Maître qui révele le ſecret de ſon Art. Les Éditeurs de l'Encyclopédie d'Yverdun, qui ont jugé à-propos de refaire l'article *Style* que M. le Chevalier de Jaucourt a inſéré dans celle de Paris, ont bien profité de ce Diſcours de M. de Buffon, mais ſans le citer, ce qui eſt encore moins honnête que de changer des Articles bien faits.

offrent des idées triviales ou futiles ou fauſſes, ne ſont que des riens cadencés; &, comme dit Horace, *des bagatelles harmonieuſes, Nugæ canoræ.* En conſidérant le Style ſous ce point de vue, peut-on le regarder comme un Art ſubalterne, néceſſaire ſeulement aux hommes médiocres? Des nombreux Écrivains de l'antiquité, le tems ne nous a gueres conſervé que ceux qui, toutes choſes d'ailleurs égales, avoient de plus le mérite du Style.

Style, Diction, Élocution.

Dans l'uſage, nous confondons le Style, la Diction, & l'Élocution. Il y a cependant quelque différence dans le ſens de ces trois mots. Le Style a plus de rapport à l'Auteur, & ſignifie proprement la maniere de rendre les idées. La Diction ſe rapporte à l'ouvrage, & on ſe ſert de ce mot pour faire entendre qu'un Livre eſt écrit, ou non, d'une maniere convenable à ſon genre. Enfin le terme d'Élocu-

tion, qui exprime proprement l'émiſſion des ſons & la formation de la parole, eſt conſacré plus particulièrement à l'Art oratoire.

La Phraſe. Les premiers fondemens de toute eſpece de Style ſont les phraſes & les périodes. Perſonne n'ignore que l'on appelle *phraſe* tout aſſemblage de mots fait pour rendre un ſens; & que pluſieurs ſens particuliers réunis pour en former un ſeul, font la phraſe que

Période. l'on nomme *période*. La période change de forme ſelon le nombre de ſes membres & de ſes inciſes. On nomme *membre de la période*, *κωλον*, chaque phraſe qui forme un ſens partiel, & qui a une certaine étendue. Mais ſi le ſens eſt énoncé en peu de

Inciſe. mots, on l'appelle *inciſe*, *κομμα*, *ſegmen*, *inciſum*.

Il y a donc deux ſortes de liaiſons entre les mots. L'une eſt fixée par les Régles grammaticales de la conſtruction ſimple, l'autre conſtitue le Style.

Si, dans un Discours, il se trouve fréquemment des réunions de sens, & qu'elles y soient exprimées par des termes convenables, le style est lié ou périodique. Si elles y sont rares ou supposées, & non énoncées, cet arrangement fait le style coupé. C'est ce que Ciceron appelle *incisim dicere*, parler par incises. Ce style coupé paroît en général plus analogue que l'autre au caractere de notre Langue, pourvu qu'on ne le confonde pas avec le style haché, qui est toujours un défaut, puisqu'il mutile la pensée pour abréger la phrase. Le bon Style, celui qui met le sceau de l'immortalité aux ouvrages d'instruction ou d'agrément, représente toujours l'ordre, le mouvement & l'enchaînement des idées.

Style lié.

Style coupé.

Style haché.

Le talent d'écrire, moins rare sans doute & moins difficile que le talent de parler en public, suppose cependant, comme lui, de grands présens

Qualités de l'Écrivain.

de la Nature. Tous ceux qui le cultivent ne peuvent posséder également cette force d'imagination qui s'appelle

Génie. *génie*, quand elle est dans un degré très-supérieur (1). Mais il y a deux qualités indispensables dans tout Écrivain : l'esprit juste, & le goût.

De l'Esprit. Qu'est-ce que l'Esprit? C'est une question que l'on fait tous les jours, depuis même que nous avons un Livre entier sur cette matiere. Notre mot *esprit*, qui dans l'origine a signifié *souffle*, comme le *spiritus* des Latins, dont il est dérivé, est devenu un

---

(1) Le mot de génie emporte l'idée d'invention ; ce qui s'accorde avec l'opinion des Savans, qui dérivent ce mot du grec γεννάω, *gigno*. Il est à remarquer que les Allemands, qui ont fait pourtant un si grand nombre de découvertes, n'ont point dans leur langue de mot particulier pour désigner le génie. Ils ont adopté le terme françois.

terme si générique, qu'on a toujours besoin d'un autre mot pour en déterminer le vrai sens. Dans la Société on appelle *esprit*, une pensée ingénieuse, une saillie agréable; mais les Philosophes entendent, par ce mot, la faculté même que nous avons de concevoir & de juger.

Quelqu'un a dit qu'il ne falloit peut-être qu'un coup de doigt de nourrice, pour faire de Pascal un sot. Rien, en effet, ne se ressemble davantage, quant au matériel, que le cerveau d'un imbécille, & le cerveau d'un homme de génie. Ce qui les distingue, c'est la maniere de former les idées, c'est-à-dire, de comparer les sensations; & c'est ce qui donne un caractere à l'esprit humain. Celui qui voit les rapports tels qu'ils sont, est un esprit juste; & celui qui les apprécie mal, est un esprit faux.

Il y a malheureusement plus d'une maniere d'avoir l'esprit faux; 1°. de

tirer des conséquences fausses d'un principe reconnu pour vrai. 2.° De ne pas exprimer si le principe est vrai, lors même qu'on en déduit des conséquences justes. Cette maniere est commune. Mais, comme l'a remarqué Rousseau de Genève (1), il n'y a peut-être point d'esprit faux dont on n'eût tiré des talens utiles, en le dirigeant avec soin. La vraie maniere est de s'accoutumer de bonne heure à embrasser une suite d'idées. On sent alors combien il est nécessaire de tout comparer pour juger de tout; & on évite l'erreur en évitant de porter des jugemens; au-lieu que le caractere de l'esprit faux étant d'être borné & de ne pouvoir saisir tous les rapports nécessaires pour bien juger, ceux en qui ce défaut de vues n'est pas corrigé,

(1) Nouvelle Héloïse, IIIe. Partie, Lettre 4.

jugent au hasard, se trompent, & ne s'en doutent pas.

Une régle de Logique, que l'Écrivain ne doit jamais perdre de vue, c'est de se contenter le moins qu'il est possible d'idées obscures, & de chercher à s'en procurer non-seulement de claires, mais de distinctes. Par cet exercice, avec l'habitude de réfléchir, on acquiert la netteté d'esprit qui en fait toute la justesse, & qui contribue, plus que l'on ne pense, à la perfection du goût.

Personne n'ignore que le *goût* proprement dit, est ce sens admirable qui transmet à l'ame l'impression des saveurs, & qui jugeant malgré nous les alimens qu'on nous présente, saisit les bons avec plaisir, & rejette les mauvais avec soulévement. Au figuré, on est convenu d'appeller du même nom ce discernement fin qui fait appercevoir tout d'un coup des beautés & des défauts dans les ouvrages de l'Art; Du Goût.

talent précieux qui tient à-la-fois des qualités de l'eſprit & des ſentimens du cœur, mais qui a beſoin d'être formé par un long exercice pour acquérir ces deux caracteres principaux, la promptitude & la délicateſſe. C'eſt ce diſcernement qui éleve quelquefois un Ecrivain au-deſſus des préceptes de l'Art, comme l'équité naturelle éleve un Juge au-deſſus des loix écrites ; & qui nous apprend également à ſuivre ces régles, & à s'en écarter en ce qu'elles ont d'imparfait ou de trop rigoureux.

On a demandé, on demande encore, ſi le goût eſt arbitraire? Oui, dans les étoffes, dans les parures, mais non pas dans ce qui appartient aux Beaux-Arts. On répete en vain que tous les Peuples ont des idées différentes de la beauté, & que le goût du Public eſt preſque toujours une eſpece de thermometre prêt à s'élever ou à s'abaiſſer au gré de l'opinion.

Malgré les caprices de la mode; malgré les décisions des cotteries; malgré la diversité de sentimens, de mœurs & d'usages, il est dans les Arts un *beau* vraiment universel, qui est de tous les tems & de tous les pays, comme la vérité même. Pour qu'un ouvrage d'esprit soit beau, il faut de l'élévation dans les pensées, de la justesse dans les termes, de la nouveauté dans les tours, de la régularité dans la conduite, mais sur-tout du vrai dans le sujet; car le beau expire où le faux commence.

Il y a donc un bon goût qui discerne ces beautés. Il y a aussi un mauvais goût qui les ignore, ou qui les méconnoît; & c'est où peut conduire la trop haute idée du sentiment personnel préféré à l'espece d'autorité que les vrais connoisseurs ont droit de prétendre. Le bon goût est, pour ainsi dire, le fruit des siécles; mais sa source est la raison commune à tous

les hommes, & l'esprit le moins cultivé en recele quelquefois l'heureux germe. Aussi Appelle, cet Artiste d'ailleurs si sévere à l'égard des faux connoisseurs, exposoit-il ses plus beaux ouvrages à la censure du Peuple; aussi Malherbe & Moliere consultoient-ils leur servante sur les productions de leur génie. On ne peut gueres citer Scarron après ces grands hommes; cependant il n'est peut-être pas inutile de remarquer ici, que quand on alloit voir cet Écrivain si original, il falloit, avant tout, écouter la lecture de ce qu'il avoit fait depuis qu'on ne l'avoit vu. Il appelloit cela *essayer ses ouvrages*. S'ils plaisoient, il les livroit sans crainte à Toussaints Quinet, son Libraire & sa ressource.

Heureux l'Écrivain qui peut joindre au sentiment exquis que l'étude perfectionne, ce tact des bienséances, & cette délicatesse que donne le grand usage du monde, sur-tout dans les

premiers rangs de la Société ! Mais si l'Homme de Lettres n'a pas toujours cet avantage, il a celui de pouvoir acquérir dans la lecture des bons modèles, ce goût précieux que le raisonnement développe, & qui a pour base la connoissance de la nature. C'est en ne perdant pas de vue les principes des grands Maîtres; c'est en comparant un excellent Auteur avec un méchant Écrivain, lorsqu'ils ont eu les mêmes idées à rendre (1); c'est en distinguant aussi le bon & le mauvais qui se trouvent souvent à côté l'un de l'autre dans un même morceau; c'est enfin en s'ac-

(1) Voyez un exemple de ces sortes de comparaisons dans la préface de M. de Voltaire, sur sa Tragédie de Mariamne. Il y oppose Racine à Pradon, dans le morceau de la déclaration d'Hippolyte à Aricie. Racine disoit de lui-même : *je ne pense pas mieux que* Pradon *&* Coras, *mais j'écris mieux qu'eux.*

coutumant à lire les bons Écrivains; & à composer d'après eux, qu'on le devient soi-même, qu'on acquiert le véritable goût, & qu'on se fait un style à soi; partage heureux des Auteurs qui écrivent pour satisfaire un besoin de l'ame, ce qui est fort différent de la manie d'écrire.

Non-seulement il est utile de comparer un bon & un méchant Auteur qui ont traité le même sujet; mais il y a encore beaucoup de fruit à recueillir de l'examen réfléchi des différentes manieres dont les mêmes genres ont pu être traités dans chaque siécle différent. Cette variété a sa source dans les mœurs, & c'est ce qui la rend intéressante. Il n'y a, par exemple, que deux ou trois cens ans qu'il régnoit en France, & généralement dans toute l'Europe, une crédulité sotte, une barbarie de mœurs, une grossiereté d'esprit qu'on a de la peine à concevoir aujourd'hui. Aussi

le Roman

le Roman de Mélusine, & tant d'autres prétendus chef-d'œuvres de ce tems, ne peuvent-ils gueres être regardés que comme des monumens d'ineptie & du plus mauvais goût. Lisez les Contes des Fées de Madame d'Aulnoy, de Mademoiselle de la Force, de Madame de Murat, & surtout ceux d'Hamilton, vous y verrez les mêmes extravagances anoblies, & le merveilleux racheté, pour ainsi dire, par la pureté du goût, par la sagesse des idées, par l'honnêteté des tableaux. Il a fallu, disent les estimables Auteurs de la Bibliothéque des Romans, que la raison pût approuver ce que le délire même paroissoit enfanter. L'Histoire critique des genres moins frivoles fourniroit mille autres sujets de comparaison.



ARTICLE II.

Des Variétés & des Divisions du Style.

L'IMITATION de la belle Nature eſt la régle générale preſcrite par le bon goût aux Écrivains comme aux Artiſtes. Cette belle Nature, dont on parle ſi ſouvent, n'eſt autre choſe que le vrai mis à ſa place. Tout objet repréſenté avec ſes véritables rapports, c'eſt-à-dire, avec ceux qui conviennent au but qu'un Auteur éclairé ſe propoſe, appartient donc à la belle Nature, comme M. de Catt, de l'Académie de Berlin, l'a établi dans un Mémoire ſur le *Beau*, imprimé parmi ceux de cette Académie pour l'année 1772.

Rien n'eſt plus oppoſé au beau naturel, que d'exprimer des choſes ordinaires & communes, d'une maniere

ſinguliere & pompeuſe. Longin comparoit ceux qui tombent dans ce défaut, à un homme qui ouvre une grande bouche pour ſouffler dans une petite flûte. Il faut donc que le ſtyle convienne toujours au ſujet que l'on traite. Cette convenance eſt ce que l'on nomme le ton du Style. Il ne doit jamais être forcé, mais naître du fond même de la choſe ; ce qui dépend beaucoup du point de généralité auquel on porte ſes penſées, lorſque l'on médite ſur un ſujet pour le ſimplifier, & en reſſerrer l'étendue avant de commencer à le traiter.

Ton du Style.

Les ſujets d'ouvrages étant d'une variété infinie, il y a une infinité de ſtyles différens. On ne peindra pas le Carnaval de Veniſe du même ton de couleur que la Bataille d'Arbelles, & les expreſſions ſont pour l'Écrivain, ce que les couleurs ſont pour le Peintre. On doit donc diſtinguer preſqu'autant de ſortes de ſtyles, qu'il

Diviſion du Style.

peut y avoir de ſortes d'ouvrages d'eſprit. Le ſtyle de la proſe & le ſtyle poëtique forment une diviſion générale qui comprend néceſſairement beaucoup de ſubdiviſions. Il ſuffit de remarquer que chaque genre d'écrire, ſoit en proſe, ſoit en vers, a des nuances différentes, mais qu'on les réduit ordinairement à trois, le Style ſimple, le Style moyen, & le Style élevé ou ſublime.

Style ſimple.

Écrire ſimplement, c'eſt penſer & dire préciſément ce qu'il faut, ſans donner trop de vivacité à ſon expreſſion, ni trop d'éclat à ſes penſées. Le Style ſimple doit donc être pur, clair, ſans ornemens apparens. Mais la ſimplicité du ton n'exclut proprement que ce qui ſent l'affectation; & le P. Rapin a eu raiſon de remarquer dans ſes réflexions ſur l'Hiſtoire, que la ſimplicité du ſtyle ne peut ſe trouver dans les grands ſujets, ſans être elle-même toujours accompagnée de grandeur & de nobleſſe.

Homere, Virgile & Racine sont des modeles de cette ſimplicité noble, qui retrace de grandes images, en n'employant quelquefois que des expreſſions ordinaires.

C'eſt au ſtyle ſimple qu'appartient ſpécialement la plaiſanterie dont on peut, dit Ciceron (1), tirer un avantage étonnant, & dont il diſtingue deux ſortes, l'enjouement, *facetiæ*, & les bons mots, *dicacitas*. On ſe ſert de la premiere, lorſqu'on a quelque choſe d'agréable à raconter ; & de la ſeconde, quand il eſt queſtion de lancer quelque trait vif, ou de tourner quelqu'un en ridicule. Voici un exemple françois de la ſimplicité jointe à la fineſſe.

Colas eſt mort de maladie,
Tu veux que j'en pleure le ſort.
Hé bien! que veux-tu que j'en die ?
Colas vivoit, Colas eſt mort.

Gombault.

(1) Cicero, *Orat.* N.° 26.

Le mot *die* pour *dise* a vieilli, mais le quatrain s'est conservé parce qu'il est simple, & qu'il dit quelque chose.

On ne peut trop observer que le style simple & le style familier ne sont pas la même chose. Il faut écrire simplement à ses Supérieurs, mais on ne se permet le style familier qu'envers ses Amis. Au reste la nuance du simple & du familier est très-délicate, & la Fontaine, qui l'a ordinairement si bien saisie dans ses narrations, s'est permis lui-même quelquefois des expressions qui tiennent un peu du burlesque, telles que *Messieurs les Louvats, la poële à frire, &c.* Mais par combien de beautés ne rachete-t-il pas ce petit nombre de défauts!

Les Latins donnoient au style simple différens noms. Ils l'appelloient *tenue, submissum, subtile, elegans, acutum, enucleatum dicendi genus.*

Style sublime. Le Style sublime est celui qui fait régner la noblesse, la dignité, la ma-

jesté dans un ouvrage. Toutes les pensées y sont nobles; tous les sentimens, élevés; toutes les expressions, graves & harmonieuses, &c.

Le Style sublime, & ce qu'on appelle le Sublime, sont deux choses différentes. Le Sublime peut se trouver dans une seule pensée, dans une seule construction. Boileau, dans sa Préface sur Longin, dit que c'est « ce » merveilleux & extraordinaire qui » frappe dans le discours, & qui fait » qu'un ouvrage enleve, ravit, trans» porte. » Il cite pour exemple, d'après son Auteur, le fameux passage de la Genèse sur la création de la lumiere: « Dieu dit que la lumiere » soit, & la lumiere fut faite ». Tels sont encore le célebre *qu'il mourût*, de Corneille: le *dixit & facta sunt* du pseaume, & plusieurs autres exemples. Ces traits étant uniques dans les endroits où ils sont placés, font de grandes images, &

c'eſt en cela que conſiſte le Sublime. C'eſt proprement ce qui s'éleve au-deſſus du reſte de l'ouvrage. C'eſt un éclat d'un moment, au-lieu que le Style ſublime eſt un ton élevé, une marche noble & majeſtueuſe qui peut ſe ſoutenir long-tems.

J'ai vu l'Impie adoré ſur la Terre :
Pareil au cedre, il portoit dans les Cieux
Son front audacieux.
Il ſembloit à ſon gré gouverner le tonnerre,
Fouloit aux pieds ſes ennemis vaincus.
Je n'ai fait que paſſer, il n'étoit déjà plus.

Racine. Eſther.

Les cinq premiers vers ſont du ſtyle ſublime, ſans être ſublimes ; & le dernier eſt ſublime, ſans être du ſtyle élevé.

Enthouſiaſme. On ne peut parler du ſtyle ſublime, ſans dire un mot de l'Enthouſiaſme, puiſqu'il eſt preſqu'impoſſible, en poéſie, en peinture, en éloquence, de

rien produire de ſublime ſans enthouſiaſme. Ce mot grec ſignifie *agitation intérieure*, & l'on donne ce nom à ce mouvement violent de l'ame par lequel nous ſommes tranſportés au milieu des objets que nous avons à repréſenter. Tant que dure cette illuſion, tous les êtres préſens ſont anéantis ; nos idées ſont réaliſées à leur place. Une ſcène entiere ſe paſſe dans notre imagination, comme ſi elle étoit hors de nous. Nos mains touchent des corps, nos yeux voient des êtres animés, nos oreilles entendent des ſons. Si cet état n'eſt pas de la folie, dit M. Diderot, il en eſt bien voiſin. Cependant cet enthouſiaſme, loin d'être dangereux, eſt une grande qualité quand il eſt raiſonnable, c'eſt-à-dire, quand les eſprits ont été préparés & ſoumis par la force de la raiſon. Un Poëte deſſine d'abord l'ordonnance de ſon tableau ; la raiſon tient alors le crayon. Mais veut-il animer ſes

personnages, l'imagination s'échauffe, l'enthousiasme agit. C'est, dit M. de Voltaire, un coursier qui s'emporte dans sa carriere. Mais la carriere est régulierement tracée ; & l'on ne craint pas alors de s'égarer en se livrant à l'ampoulé, au gigantesque, au galimathias, ce qui ne manque pas d'arriver, quand l'enthousiasme prédomine.

Le style sublime suppose donc nécessairement plusieurs choses : 1.° beaucoup de sensibilité, & une certaine élévation d'esprit qui inspire des pensées heureuses. 2.° La grandeur & la noblesse du sujet sur lequel on doit parler. 3.° Un raisonnement sain qui gouverne l'enthousiasme & l'empêche de tomber dans l'ampoulé qui est l'abus du style sublime, comme la bassesse est l'abus du style simple.

Style moyen.

Le Style moyen, ou tempéré, tient le milieu entre le simple & le sublime. Il a toute la netteté du premier, &

reçoit les brillantes couleurs du second. C'eſt ce ſtyle tempéré que quelques Rhéteurs nomment ſtyle *médiocre*, en prenant ce mot dans l'acception primitive de *mediocris*, qui étoit ſynonyme de *medius*. Suivant qu'il eſt plus ou moins orné, on l'appelle ſtyle fleuri ou ſtyle doux.

Ce fut dans ces Jardins, où par mille détours,
Inachus prend plaiſir à prolonger ſon cours,
Ce fut ſur ce charmant rivage,
Que ſa fille volage,
Me promit de m'aimer toujours.
Le Zéphir fut témoin, l'onde fut attentive,
Quand la Nymphe jura de ne changer jamais.
Mais le Zéphir léger & l'onde fugitive
Ont bientôt emporté les ſermens qu'elle a faits.

Quinaut : Opéra d'Iſis.

C'eſt là le modele du ſtyle fleuri. En voici un du ſtyle doux.

Plus j'obſerve ces lieux, & plus je les admire.

Ce fleuve coule lentement,
Et s'éloigne à regret d'un séjour si charmant.

Quinaut : Armide.

Le premier morceau est fleuri, presque toutes les paroles sont des images riantes; le second est plus dénué de ces fleurs, il n'est que doux.

Le style simple convient sur-tout à l'Histoire & à la Philosophie. Le style moyen est pour les sujets gracieux, amusans & agréables; enfin le style sublime doit être celui de tous les ouvrages d'éloquence dans lesquels on traite des sujets importans, & liés à de grands intérêts.

Mélange des Styles. Cependant ces trois sortes de styles se trouvent souvent dans un même ouvrage, parce que la matiere s'élevant & s'abaissant, l'expression doit s'élever & s'abaisser avec elle (1). Le

(1) Un style trop égal, & toujours uniforme,
En vain brille à nos yeux, il faut qu'il nous endorme.

Boileau, Art. Poët.

grand art eſt de varier le ſtyle à-propos, de bien ménager les liaiſons, & d'aſſortir les nuances. C'eſt par cet art, ou plutôt par cet heureux naturel qui ſuppoſe beaucoup d'eſprit & de goût, que Virgile s'eſt élevé ſi ſouvent dans l'Églogue. Ce vers

Ut vidi! ut perii! ut me malus abſtulit error!

ſeroit, dit M. de Voltaire, auſſi beau dans la bouche de Didon, que dans celle d'un Berger. Le ſentiment qu'il renferme convient à toute ſorte d'états.

Il y a des cas où le mêlange des ſtyles doit ſe faire bruſquement & ſans préparation. L'Orateur Craſſus, dont Ciceron nous a conſervé quelques traits, plaidant un jour contre un certain Brutus qui déshonoroit ſon nom par ſes débauches & ſes baſſes délations, vit paſſer, dans le *Forum*, la pompe funebre d'une parente de ce Citoyen décrié : tout-à-coup il arrêta le corps, & adreſſant la parole à Brutus « que

» voulez-vous, lui dit-il, que Julie
» annonce à votre pere, à tous vos
» aïeux, dont vous voyez porter les
» images? Que dira-t-elle à ce Brutus
» qui nous a délivré de la domination
» des Rois? De quelle action, de
» quelle sorte de gloire, de quelle
» genre de mérite leur dira-t-elle
» que vous vous piquez? Est-ce du
» soin d'augmenter votre patrimoine?
» Cela conviendroit peu à votre naif-
» sance : mais, supposons que cela n'y
» dérogeât pas, il ne vous reste rien;
» vos débauches ont tout absorbé. Est-
» ce de l'étude du Droit Civil? Le
» nom de votre pere devroit vous y
» porter : mais vous en ignorez jus-
» qu'aux principes les plus communs.
» Est-ce de la Science militaire, vous
» qui n'avez vu ni camp ni armée,
» Enfin est-ce de l'Éloquence, vous qui
» n'en avez aucune, & qui employez à
» un trafic infâme de calomnie, tout
» ce que vous avez de voix, &

» de facilité à parler? Quoi! Vous » osez soutenir la lumiere du jour, » &c. ». Dans ce morceau, que les regards & le geste de l'Orateur animoient encore, il ne s'agissoit ni de nuances ni de liaisons fines. La matiere emportoit le style, & c'est lui qui doit toujours la suivre.

Style de la Fontaine.

Personne n'a peut-être mieux observé cette Régle que la Fontaine, dans ses Fables, malgré les petits défauts qu'on peut leur reprocher. Il n'a pas un style, il les a tous. Souvent une seule Fable réunit & la naïveté de Marot, & le badinage ingénieux de Voiture, & des traits dignes de Lucrece ou de Virgile.

On a reproché à la Fontaine d'avoir fait un usage trop fréquent des expressions surannées d'Amyot & de Montaigne : pourquoi ne reproche-t-on pas plutôt aux Auteurs qui ont suivi la Fontaine, d'avoir laissé vieillir une seconde fois des mots qu'il avoit

ſi bien rajeunis? Il ne faut pas ſans doute faire comme le Médecin Naudé, qui, du tems du Cardinal Mazarin, dont il étoit Bibliothécaire, affectoit de n'écrire que comme Montaigne; témoin ſes *Conſidérations ſur les coups d'État.* Mais on ne peut nier que notre langue, en s'épurant, ne ſe ſoit appauvrie, & nous ne pouvons trop regretter cette naïveté touchante qui fit long-tems le caractere de la Nation.

Montaigne diſoit : *La naïveté & la vérité pure, en quelque ſiécle que ce ſoit, trouvent leur opportunité & leur miſe.*



ARTICLE

ARTICLE III.

Des Qualités essentielles du Style.

AVANT DE CHERCHER l'ordre dans lequel on présentera ses pensées, il faut, suivant le conseil & l'exemple de M. de Buffon, (1) se faire un autre plan plus général, où ne doivent entrer que les premieres vues & les principales idées, pour l'avoir devant les yeux dans la chaleur de la composition. Ce plan n'est pas le style, mais il en est la base. Il le soutient, il le dirige, & c'est le meilleur moyen d'acquérir la plupart des qualités dont la réunion constitue le bon style.

(1) Voyez le Discours de M. de Buffon à l'Académie Françoise en 1753, & les premieres pages de son Discours sur la nature des Animaux. *Histoire Naturelle, in-12, Tome VI.*

Parmi ces qualités, il y en a qui ſont abſolument néceſſaires; ce ſont l'enſemble, la clarté & la pureté.

De l'Enſemble du Style.

L'Enſemble du Style.

L'Enſemble du ſtyle conſiſte dans un enchaînement naturel des idées, de maniere qu'elles ſemblent naître les unes des autres, & que les mots conſtruits & raſſemblés ſans effort, marquent ſenſiblement la gradation des penſées.

C'eſt en ſe rappellant ſans ceſſe le premier trait, ou le plan général dont je viens de parler, que l'on parvient à déterminer les juſtes intervalles qui ſéparent les idées principales, & que l'on trouve ſans peine les idées acceſſoires & moyennes qui ſervent à remplir ces vuides.

On a beau employer les plus brillantes couleurs & mettre des traits de génie dans le détail, ſi l'enſemble

choque ou ne ſe fait pas ſentir, l'ouvrage ne peut être conſtruit. C'eſt par cette raiſon, dit M. de Buffon, que ceux qui écrivent comme ils parlent, quoiqu'ils parlent très-bien, écrivent mal; que ceux qui s'abandonnent au premier feu de leur imagination, prennent un ton qu'ils ne peuvent ſoutenir; que ceux qui craignent de perdre des penſées iſolées & qui écrivent en différens tems des morceaux détachés, ne les réuniſſent jamais ſans des tranſitions forcées (1);

(1) Il y a, ſur les Tranſitions, un bon article dans l'Encyclopédie d'Yverdun. On ſait aſſez ce que c'eſt qu'une tranſition, mais on ne ſonge pas toujours, en écrivant, combien il importe d'en faire de naturelles, ſurtout dans l'Hiſtoire, dans le Style didactique, dans celui du Dialogue, qui tous ne peuvent ſe paſſer de ces ſortes de liaiſons. Les Tranſitions deviennent ſouvent de vraies beautés du ſtyle. Telle eſt celle dans le qua-

qu'en un mot il y a tant d'ouvrages faits de pieces de rapports, & si peu qui soient fondus d'un seul jet.

Qu'on ne s'y trompe pas; il y a plus d'esprit à savoir bien lier & bien rapprocher les idées, qu'à sous-entendre les propositions intermédiaires. L'un marque un esprit juste & net, l'autre n'est rien, ou peu de chose; & s'il y a du mérite dans ces suppressions, il est moins du côté de l'Écrivain que de celui du Lecteur, qui sait comprendre ce qu'on ne lui dit pas.

Loin de conseiller ce ton énigmatique si recherché des Auteurs mé-

---

trieme Chant de Phrosine & Mélidore, Poëme de Bernard :

Tout lui fut dit, le cœur n'oublia rien.
L'Amour heureux compte toujours si bien !
L'Amour heureux veut aussi toujours l'être.

Voyez sur les Transitions dans le Style historique, les Réflexions du P. Rapin sur l'Histoire, §. 3; & les Entretiens Littéraires de Duperron de Castera, *T.* 1, *p.* 317.

diocres qui veulent paroître profonds, M. l'Abbé de Condillac rapporte tout l'Art d'écrire à la plus grande liaison des idées ; principe fécond qu'il a reproduit, peut-être avec quelque affectation, dans ses leçons au Duc de Parme, mais dont on ne peut nier l'utilité. C'est le rapport mutuel des pensées qui fait leur grandeur, & il ne peut y avoir de style sublime sans méthode. La clarté du Discours est encore un des fruits de cet heureux ensemble des idées.

De la Clarté du Style.

La Clarté est la qualité du style par laquelle un Discours donne, à ceux qui le lisent ou l'entendent, la vraie connoissance de ce que l'Auteur vouloit leur faire penser. La Clarté du Style.

Le défaut de méthode, l'envie de mettre par-tout des traits saillans, souvent même la crainte d'être prolixe,

nuiſent à la clarté, & empêchent de ſaiſir la penſée préciſe d'un Auteur. Pour s'aſſurer donc que l'on s'eſt exprimé ſans obſcurité, on doit ſe mettre en quelque ſorte à la place de ſes Lecteurs, examiner de ſang-froid ſon ouvrage, & ſe perſuader enſuite que ſi l'on eſt entendu, ce n'eſt pas ſeulement parce que l'on s'entend ſoi-même, mais parce qu'en effet l'ouvrage eſt intelligible.

Les termes techniques ſemés avec trop de profuſion dans un ouvrage, ſont une faute contre la grande régle de la clarté du ſtyle. Quand on compoſe pour le Public, n'importe ſur quelle matiere, on doit, autant qu'il eſt poſſible, adopter un langage familier au commun des Lecteurs. Voyez comme M. de Buffon a écrit l'hiſtoire de la Nature. En fait de Sciences, il n'y a gueres que les Mathématiques qui ſoient autoriſées à prendre une forme inintelligible pour tous ceux

qui ne sont pas initiés dans leurs mysteres. Mais la profusion des termes techniques est sur-tout un défaut inexcusable, lorsqu'on affecte de les employer sans nécessité, & dans des Écrits étrangers aux Arts.

Des Pensées fines.

Il y a des cas où trop de clarté nuiroit au mérite d'une pensée. Il est un agrément attaché à ce qui exerce l'esprit sans le fatiguer (1): & la finesse d'une pensée consiste principalement à ne pas l'exprimer entierement, mais à la laisser aisément apperçevoir. Cette espece d'obscurité, qui enveloppe les pensées fines (2),

(1) Voyez M. de Pouilly, Théorie des sentimens agréables, Chap. 4.

(2) Dans l'Éloge du Cardinal du Bois, Fontenelle dit, en parlant de l'éducation du Régent: que le *Prélat avoit tous les jours travaillé à se rendre inutile*. C'est à l'obscurité de l'expression que cette idée doit presque toute sa finesse. On a retenu mille traits

a l'avantage de diminuer la fadeur de la louange, & d'ôter au blâme ce qu'il auroit de trop dur. Mais c'eſt ſur-tout dans la plaiſanterie & dans ce qui touche aux mœurs & à l'honnêteté, que l'expreſſion ne doit dire que ce qu'il faut pour donner le plaiſir de deviner. *Allez, Monſieur*, dit Beralde à l'Apothicaire Fleurant, dans le Malade Imaginaire, *on voit bien que vous n'avez pas accoutumé de parler à des viſages*. On ne peut pas exprimer plus finement un reproche qui ſeroit groſſier en termes plus intelligibles. Une ancienne tradition porte, que le bon goût de Moliere s'étoit d'abord égaré en cet endroit; & qu'à la premiere repréſentation de cette Piece, Beralde s'exprimoit plus poſiti-

---

pareils de Fontenelle. Ce genre étoit auſſi celui de Séneque, & tous deux ont eu de mauvais imitateurs qui ont été obſcurs ſans être fins.

vement & ſans détour. Mais le ſifflet du Parterre occaſionna le changement qu'on lit aujourd'hui.

Hors les cas dont je viens de parler, & où la clarté peut être quelquefois ſacrifiée à la fineſſe, il eſt auſſi eſſentiel à un Écrivain d'être clair que d'être vrai, ſur-tout dans les deſcriptions, & lorſque l'on rend compte dans un Mémoire du détail épineux de quelque affaire. C'eſt alors qu'il faut tâcher d'atteindre le point de perfection que propoſe Quintilien, non-ſeulement de ſe faire entendre, mais de faire en ſorte qu'on ne puiſſe pas n'être point entendu.

La multitude des expreſſions abſtraites, défaut aſſez commun aujourd'hui, même parmi des Écrivains de mérite, offuſque le ſens d'un diſcours, autant qu'elle en déſséche la diction.

On doit bannir avec ſoin les parenthèſes trop longues & trop fréquentes, ou même ſupprimer tout-à-fait, s'il eſt Parenthèſe.

poſſible, ces phraſes intermédiaires. De deux choſes l'une : ou la penſée que l'on veut mettre en parenthèſe eſt néceſſaire, ou elle eſt inutile. Dans ce dernier cas, il faut n'en point faire uſage. Eſt-elle néceſſaire ? On peut trouver aiſément l'occaſion de la joindre à la ſuite de la période, ou d'en faire une nouvelle phraſe, ſans qu'on ſoit obligé d'interrompre la chaîne des penſées au préjudice de la clarté, & contre le gré du Lecteur qu'on écarte par-là du ſujet principal. Malgré cet inconvénient des longues parenthèſes, elles ſont très-fréquentes dans les Auteurs Latins, & Ciceron ſemble même les affecter quelquefois. Notre Langue, dont le génie eſt la clarté, eſt beaucoup plus difficile ſur ce point que la Langue Latine, & rien ne le prouve mieux que la lecture de quelques-uns de nos anciens Auteurs qui n'étoient pas, ſur cet article, auſſi ſcrupuleux que nous.

Un Historien François du seizieme siecle, après avoir raconté la retraite de Meaux, faite par les Suisses en 1567, s'écrie, « Notable exemple, » que ne la dextre force, (en laquelle maintes bêtes ont l'avantage sur nous) ne la furieuse vaillance (plus naturelle aux lions & telles autres brutes qu'à l'homme) » ne font le brave & vertueux Guerrier; (comme la pluspart des hommes de ce tems estiment, qui se pensent bien acquittés du devoir des armes, si despourveus de toute connoissance & discipline militaire, ils portent en guerre une bouillante fureur, &, comme ils disent, un cœur à l'espreuve) ains l'obéissance au Chef. » (1) Tout cela est juste, énergique, propre à faire sentir la

(1) *Hist. des troubles de France, depuis* 1562, imprimée à Basle en 1572, *Liv.* 2, *p.* 43.

néceſſité d'une bonne diſcipline. Mais il faut convenir que la réflexion n'en feroit que plus d'effet, ſi elle n'étoit pas coupée par tant de phraſes incidentes.

Des Ambiguités.

Quand je dis que la clarté eſt le caractere de notre Langue, j'ajoute d'après M. d'Alembert (1), qu'il n'y a point de Langue qui demande de la part de ceux qui en font uſage, plus de précautions minutieuſes pour être entendus. Rien de plus commun en françois que les ſens louches & les conſtructions ambiguës ; mais il eſt ſouvent facile de les éviter. *Clodius, accuſé d'adultere, trouva moyen d'en convaincre ſes Juges, pour ſe faire abſoudre le premier :* dites, *trouva moyen de convaincre ſes Juges du même crime*, & la phraſe n'aura plus d'ambiguité.

Un peu d'attention ſuffit donc très-

(1) Mêlanges de Littérat. T. 2 p. 337.

ſouvent pour découvrir les ſens faux & louches ; mais il faut éviter un autre défaut, & ne point prendre l'ombre d'une équivoque pour une équivoque réelle ; car on riſqueroit de perdre par une vaine frayeur, & la force & le naturel du ſtyle, & peut-être encore la clarté.

Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement.

Boileau.

Voilà la grande régle qu'il ne faut jamais perdre de vue.

Mais il ne ſuffit pas que le ſtyle ſoit clair & bien lié, il doit encore être pur.

De la pureté du Style.

Deux choſes contribuent à la pureté du Style, la correction grammaticale, & la propriété des termes, qui eſt une autre eſpece de correction, mais d'un ordre plus relevé.

Correction du Style.

La correction consiste à éviter les Barbarismes & les Solécismes; défauts communs dont on apprend les noms dans les écoles, & auxquels les personnes de la meilleure compagnie ne font pas toujours assez d'attention en écrivant. Il n'est permis, même en vers, de manquer aux régles de la Grammaire, que lorsqu'il y a plus à gagner qu'à perdre; ce qui est extrêmement rare.

Barbarisme.

Distinguons, avec M. de Voltaire, un barbarisme de mots & un barbarisme de phrases. *Égaliser* pour *égaler*.... *au parfait* pour *parfaitement*... *malgré que* pour *quoique*... *mal satisfait* pour *mécontent*, (1) voilà des barbarismes de mots. *Je crois de bien faire, je vous aime tout ce qu'on peut aimer, faire un ami, faire une maladie* : voilà des barbarismes de phrases.

---

(1) On ne peut être mal satisfait: mal est le contraire de *satis*, qui signifie assez. *Volt.*

Des Tours & des Mots nouveaux.

Les Langues, dit M. de Buffon, sont assez riches pour qui sait écrire. Cependant elles peuvent s'enrichir tous les jours sous la plume d'un homme de génie qui a fait de bonnes études. Les citations souvent excessives de nos Orateurs sacrés, n'ont pas été pour nous sans quelque avantage. C'est par-là que certains tours Orientaux, qui nous viennent des Livres saints, ont acquis peu-à-peu de l'empire sur notre Langue timide. (1) Tous les mots nouveaux ne sont pas non plus des

(1) Voyez l'Essai sur l'Éloquence de la Chaire, par M. l'Abbé de Besplas. Remarquons ici en passant que l'Histoire critique de ces différens emprunts de notre Langue, seroit un ouvrage utile & curieux qui, joint au traité des Gallicismes dont M. l'Abbé d'Olivet desiroit qu'on cherchât les matériaux dans les Langues du Nord, nous montreroit par quelle voie toutes les Nations se sont rapprochées.

barbarifmes, & il y a quelquefois de l'affectation à les rejetter : témoin l'antipathie de Patru pour les mots *affable* & *affabilité*, qui commençoient à s'introduire de fon tems. *Ils font françois*, difoit-il au P. Bouhours, *mais laiffons les dire aux autres.* Ces deux mots ont pourtant bien réuffi fous la plume de Racine & de Boffuet. Ce Patru, pour le remarquer en paffant, étoit un homme judicieux, mais d'un caractere trop timide. Si la Fontaine & Boileau avoient cédé à fes confeils, nous n'aurions ni les *Fables choifies*, ni l'*Art poëtique*.

C'eft donc l'abus des mots nouveaux qu'il faut profcrire, & non généralement toutes les expreffions nouvelles. L'abus confifte à fubftituer à un mot d'ufage un autre terme, qui n'a que le mérite de la nouveauté. Ce n'eft pas enrichir la Langue, c'eft la gâter. Auffi M. de Voltaire confeille-t-il à un Journalifte de n'em-

ployer jamais un mot nouveau, à moins qu'il n'ait ces trois qualités; d'être nécessaire, intelligible & sonore; conseil que l'on trouve aussi dans un des écrits de Leibnitz. Mais ce Philosophe insiste de plus sur la nécessité de l'analogie du terme nouveau avec les autres mots de la Langue.

La plupart des expressions que l'on hasarde dans la Société, ou en écrivant, ne réussissent pas. M. Michaëlis, savant Professeur de Gottingen, les compare fort ingénieusement (1) aux fleurs des arbres, dont le plus grand nombre tombe & périt. Parmi ces mots infortunés, il y en a que le seul esprit de parti fait proscrire, & qui renaissent au bout d'un demi-siecle. Tel est celui de *prosateur*, que Ménage s'étoit vanté d'avoir fait. *Tu as fait*

(1) *L'influence du Langage sur les opinions*, Dissertation couronnée à Berlin en 1759.

profateur, dirent les Académiciens de fon tems, *eh-bien! nous le deferons.*

Il y a d'autres mots qui ne fe confervent gueres que comme des fobriquets, & dans le difcours familier. Tels font *Lambin* & *Papelard*, venus tous deux de noms propres. (1) Mais, en général, l'honneur de créer des mots durables n'appartient qu'aux hommes de génie, & fur-tout aux Poëtes. Nous devons à Moliere le mot de *rivalité* qu'il rifqua d'abord dans la bouche d'un Valet; & celui

(1) Denys Lambin, favant Profeffeur dans le feizieme fiecle, étoit un homme fort lent qui s'appefantiffoit fur les plus petits objets. De-là le mot *lambiner*. Quant à celui de *papelard*, on fait que l'endroit nommé à Paris le *Terrain*, près de Notre-Dame, s'appelloit, en 1258, *mota Papelardorum*, la motte aux *Papelards*. C'étoient d'honnêtes Citoyens qui auront eu dans leur famille quelque hypocrite, dont le nom fera devenu proverbe.

de *Tartuffe*, qui d'un nom propre forgé à plaiſir, eſt devenu comme le mot de patelin, & ſes dérivés, un terme eſſentiel de la Langue.

C'eſt encore aux Écrivains ſupérieurs que l'on permet d'attacher de nouveaux ſens aux anciennes expreſſions, pourvu qu'ils n'abuſent pas de l'indulgence du Public, en chargeant la Langue de trop d'innovations. C'eſt ainſi que Ciceron, par ſes ouvrages philoſophiques, accoutuma la Langue latine à exprimer ce qu'avant lui on ne croyoit pouvoir bien dire qu'en grec (1). Mais une choſe à obſerver, c'eſt qu'il n'employoit ces mots étrangers, ni dans ſes Lettres, ni dans ſes Harangues ; circonſpection d'autant plus remarquable, que les partiſans du néologiſme ſe prévalent ordi-

(1) De Nat. Deorum, Lib. 1, §. 7 & 8 ; & Academicorum Lib. 1. N.° 24, & alibi.

nairement de l'autorité de Ciceron.

Propriété des Termes.

Venons à la propriété des termes. Elle consiste à rendre une pensée par l'expression qui lui est propre. C'est le caractere distinctif des grands Écrivains. Un terme propre rend l'idée toute entiere ; un terme peu propre ne la rend qu'à demi ; un terme impropre la défigure.

La vérité, en matiere de goût, n'est qu'un point ; le mérite est d'atteindre ce but & d'y rester. La justesse du langage consiste donc à se servir de termes qui ne disent ni trop ni trop peu, & à les bien joindre ensemble. Cette justesse, devenue plus nécessaire que jamais depuis les progrès de l'esprit philosophique que nous devons à Descartes, dépend surtout de la connoissance exacte de toutes les idées qui peuvent entrer dans la signification de chaque mot.

Des Synonymes.

Tous ceux que l'on prend pour

ſynonymes, & qui le ſont en effet à certains égards, ont une idée principale qui leur eſt commune avec d'autres mots, & des idées acceſſoires qui les diſtinguent. Qui ne ſait, par exemple, que ces quatre adjectifs françois, *indolent, nonchalant, pareſſeux, négligent*, expriment tous un défaut contraire à l'expédition & au ſuccès du travail? Voilà l'idée principale. Mais on eſt indolent par défaut de ſenſibilité, nonchalant par défaut d'ardeur, pareſſeux par défaut d'action, négligent par défaut de ſoin : voilà les idées acceſſoires & différentielles.

Cette variété a ſon avantage. Souvent, lorſque nous ſommes trompés par les idées acceſſoires d'un mot, il arrive que le ſynonyme nous détrompe, ou du moins nous repréſente l'objet ſous ſon vrai point de vue. Mais c'eſt cette variété qui fait auſſi que l'on recommande avec tant

de ſoin en Logique, à ceux qui écrivent ſur des matieres abſtraites, de ne jamais donner aux termes que des ſignifications reçues, de prendre les mêmes termes toujours dans le même ſens, & de déſigner par des mots différens les objets qui ont une différence eſſentielle.

Dans les autres parties de l'Art d'écrire, on n'eſt pas aſſujetti à cette ſévérité de ſtyle, quoiqu'on ne ſoit diſpenſé dans aucune de l'obligation d'employer le mot propre. Les ſynonymes ſervent à ſoulager l'oreille; ils aident la mémoire, ils délaſſent l'entendement. Ceux donc qui croient que l'on embelliroit le langage, en banniſſant les ſynonymes, ne connoiſſent, ni l'organe de l'ouïe, ni la nature de l'eſprit humain.

Des Homonymes. Deſirons plutôt qu'on pût bannir les homonymes, ou les termes qui expriment à-la-fois des choſes diffé-

rentes. C'eſt ainſi que le mot latin *lupus*, ſignifie un loup & un brochet; *eſſe* peut également faire entendre *être* & *manger*; de-là ce calambour latin ſi connu : *Ave, aves eſſe aves.* Mais il n'y a peut-être pas de langue qui prête plus que la nôtre à ces plaiſanteries niaiſes, à cauſe du nombre prodigieux des homonymes françois; auſſi en a-t-on cruellement abuſé.

La crainte de rencontrer ces ſortes d'équivoques, qui ſont quelquefois inévitables, ne doit jamais empêcher un Écrivain d'employer le mot propre. Cette loi fondamentale paſſe avant toute autre conſidération, mais elle eſt quelquefois très-difficile à conſerver dans la poéſie, à cauſe de la tyrannie de la rime.

Pour moi qu'en ſanté même un autre monde étonne,
Qui crois l'ame immortelle, & que c'eſt Dieu qui tonne.

Boileau.

Étonne n'étoit pas le mot propre. Il falloit *allarme*, ou plutôt il falloit changer le second hémistiche du second vers, qui est très-foible. La grande vérité de l'existence d'un Être Suprême pouvoit être exprimée avec plus de force, & le mot propre eût été conservé. Au reste ces sortes de fautes sont très-rares dans Boileau; & M. d'Alembert a bien raison de remarquer que dans ceux qui ont le talent de la poësie, la contrainte même du vers devient une source de beautés. L'obligation où se trouve le poëte de chercher l'expression, lui fait souvent rencontrer la plus énergique & la plus propre, qu'il n'eût peut-être pas trouvée, s'il eût écrit en prose, parce que la paresse naturelle l'eût porté à se contenter du premier mot qui se seroit offert à sa plume.

Pureté vicieuse. Terminons ce morceau sur la pureté du style, en observant avec Leibnitz, qu'il

qu'il y a une pureté apparente qui tend à énerver le Discours, & qu'il compare à un ouvrage de sculpture que l'Artiste affoiblit en voulant toujours le corriger. Mademoiselle de Gournai, cette célebre fille adoptive du célebre Montagne, disoit de ces prétendus puristes, que leur style étoit un bouillon d'eau claire sans impureté & sans substance. C'étoit un peu le défaut du P. Bouhours : aussi l'appelloit-on l'*Empeséur des Muses.* C'est à cette ridicule affectation de la pureté de style qu'il faut rapporter l'antipathie que Gomberville, l'un des premiers Académiciens François montroit pour le mot *car.* Il se vanta un jour de n'avoir pas employé ce mot dans les huit ou dix volumes de son *Polexandre*, où l'on prétend cependant qu'il se trouve trois fois. Quoi qu'il en soit, cette antipathie, qui lui étoit personnelle, fit croire que l'Académie naissante vouloit ban-

nir le *car*. On en fit mille railleries; & ce fut le ſujet d'une Lettre des plus agréables de Voiture, qui commence ainſi : *Mademoiſelle*, car *étant d'une ſi grande conſidération en notre langue*, &c.



ARTICLE IV.

De quelques autres qualités du Style.

Il y a des qualités du Style plus ou moins néceſſaires, ſuivant la nature des ſujets que l'on traite, ou des objets qu'on doit peindre. Ces qualités ſont la préciſion, l'énergie, l'élégance, l'harmonie, la chaleur, la naïveté & la facilité. Les trois premieres naiſſent de la propriété des termes.

De la Préciſion.

La préciſion eſt l'art de ne dire jamais plus ou moins que ce que l'on a en vue. Cette qualité ſert principalement dans les matieres de diſcuſſion. On eſt *concis*, quand on rejette les mots & les circonlocutions inutiles (1). On eſt *ſuccint*, quand on ne Préciſion. Concis. Succint.

(1) Ces phraſes qu'on trouve dans plu-

choisit que les idées absolument nécessaires au but qu'on se propose ;
Précis. mais on est *précis*, quand on se contente de rejetter les idées étrangeres, & qu'on admet celles qui tiennent au sujet.

Retranchez du succint, vous devenez obscur ; ajoutez au précis, vous devenez prolixe.

Montagne reprochoit à Ciceron *d'étouffer par ses longueries ce qu'il a de vif & de moëlle.* De quel œil devoit-il voir la plupart des livres d'érudition de son tems ? C'étoit alors une espece de nécessité de noyer le sujet dans une quantité de matieres étran-

---

sieurs Écrivains, *la différence qu'il y a, la distance qu'il y a entr'eux, le plaisir qu'il y a à cacher les démarches d'un Rival*, pêchent contre la concision. Il est si aisé de dire, avec M. de Voltaire, la distance, la différence entr'eux, le plaisir de cacher les démarches d'un Rival.

geres. Les Auteurs sembloient oublier à l'envi ce qu'ils avoient à vous dire, pour vous raconter ce qu'avoient dit les autres. Heureusement on s'est corrigé de ce défaut. L'ordre & la précision avec lesquels on écrit maintenant, même en Allemagne, où ce goût d'érudition s'est conservé plus long-tems que parmi nous, ont rendu les Sciences plus agréables & plus aisées. Mais soyons justes ; n'est-il pas à craindre que nous ne venions aussi à imaginer que la science est un vain nom, & que l'esprit peut suppléer à tout? Abus plus funeste encore que le manque de précision, quoique ce défaut en soit un très-grand.

L'amour de la précision ne doit point empêcher un Historien, ou un Poëte, de faire connoître les motifs des actions qu'ils décrivent. Le Lecteur veut y être préparé à-propos, & c'est ce qui rend le style intéressant. Cet art des préparations étonne &

ravit dans Homere, qui eſt bien ſupérieur à Virgile ſur ce point.

Quelquefois, en voulant trop dire en peu de mots, on outre la penſée, & on la rend fauſſe. Ce beau vers de M. du Belloy,

Plus je vis d'Étrangers, plus j'aimai ma patrie.

contient une vérité de ſentiment très-bien exprimée. Un Écrivain moderne voulant enchérir ſur cette idée, dit en général ; *Pour aimer ſa patrie, il faut la quitter*, & d'une penſée vraie, il fait une penſée fauſſe ; car il n'eſt pas vrai qu'il faille abſolument quitter ſa patrie pour l'aimer. La brieveté ne conſiſte donc pas à omettre des idées néceſſaires, mais à ranger chaque idée à ſa place, & à la rendre par le terme convenable. C'eſt par ce moyen que le ſtyle acquiert le double avantage d'être concis ſans être fatiguant, &

développé ſans être lâche (1).

Il y a des Ecrivains didactiques qui craignant ſans doute de ne pas être entendus, s'ils ne diſoient qu'une fois ce qu'ils ont à dire, vous annoncent d'abord très-longuement ce dont ils vont traiter, traitent enſuite leur ſujet dans toute ſon étendue, & commencent le chapitre ſuivant par un réſumé prolixe de ce qu'ils viennent d'expliquer. Rien n'eſt plus lâche que ce ſtyle, qui n'eſt propre qu'à multiplier les volumes. M. Duhamel

(1) Quand Démoſthène voyoit Phocion le Cynique monter à la tribune pour le réfuter, il diſoit, ſelon Plutarque : *voici la coignée qui va couper la ſuperfluité de mes périodes.* Quel talent que celui de la préciſion, puiſque Démoſthène l'envioit à un Citoyen ſans étude. C'eſt ce Phocion qui demanda un jour à ſon voiſin, après avoir harangué avec le plus grand applaudiſſement, *s'il n'avoit point dit de ſottiſes.*

Dumonceau, Ecrivain d'ailleurs très-respectable, ne s'est pas assez garanti de ce défaut. Savoir finir, disoit un Ancien, n'est pas un moindre talent que de savoir dire (1).

De l'Énergie.

Énergie. L'Energie est cette qualité du style par laquelle les expressions se gravent profondément dans l'esprit des autres, & *laissent*, comme dit Boileau, *un long souvenir* (2). Les termes les plus bas acquierent de la noblesse & de l'énergie, soit par la place où ils sont employés, soit par le secours d'une épithete heureuse.

---

(1) Scaurus apud Senec. *Controverſ. lib. IX.*

(2) Ce qui touche le cœur se grave dans la mémoire. Voilà pourquoi, selon M. de Voltaire, nous disons *retenir par cœur*; expression qui étonne plusieurs Étrangers, quoiqu'elle rappelle le *recordari* des Latins.

On prend

On prend quelquefois pour énergie un tour extraordinaire & bizarre qui peut frapper un moment, mais qui ne produit aucun effet durable. La véritable énergie, celle qui fait retenir, sans étude, des mots, des tournures, des phrases entieres d'un discours, consiste, comme on vient de le dire, dans une combinaison de termes heureuse & neuve, & dans l'art de joindre la plus grande étendue d'idées à la plus grande précision de mots. Le style vague est toujours foible. Plus on donne de justesse & de substance à ses pensées en méditant bien son sujet, plus le style acquiert de force & de ces tournures agréables qui réveillent l'attention du Lecteur.

L'énergie qui naît de la vérité est toujours simple, mais il ne faut pas confondre cette belle simplicité avec l'incorrection & l'inégalité du style. Quoi de plus correct, de plus élégant, de plus harmonieux, & en même tems

de plus énergique que ces quatre vers de Racine dans *Bajazet?*

L'imbécille Ibrahim, sans craindre sa naissance,
Traîne, exempt de péril, une éternelle enfance;
Indigne également de vivre & de mourir,
On l'abandonne aux mains qui daignent le nourrir.

De l'Elégance.

Élégance. L'Elégance, que M. de Voltaire appelle un résultat de la justesse & de l'agrément, n'est, si l'on veut, que le mérite des paroles, mais c'est un mérite nécessaire (1).

Avec de la méthode & de la clarté, on parvient à ne pas écrire mal; avec de l'élégance on écrit bien, car l'élégance consiste dans le choix des ex-

(1) Voyez l'article *Élégance*, dans l'Encyclopédie; & dans les questions sur l'Encyclopédie, voyez *Style*.

preſſions & des tours les plus propres à embellir la penſée & à la mettre dans ſon vrai jour. C'eſt ainſi que Racine a ingénieuſement enchaſſé dans un vers le mot *incurable*, terme de médecine :

D'un *incurable* amour remedes impuiſſans.

Vers heureux qui rend parfaitement celui d'Ovide.

Hei mihi quòd nullis amor eſt medicabilis herbis !

C'eſt ce que Boileau appelloit des mots trouvés.

L'accord de la ſimplicité & de l'élégance eſt le point de perfection où doivent tendre tous les Ecrivains. Mais ce talent eſt fort rare. Un des livres modernes, écrits le plus élégamment en italien, eſt le *Congreſſo di Citera.* On prétend cependant que lorſque le Comte Algarotti eut fait imprimer ce petit Ouvrage pour la premiere

fois, il en envoya un exemplaire à l'Académie *della Crusca*, en lui demandant son avis; & que cette Compagnie, après l'avoir lu, fit prier l'Auteur de mettre avant tout son livre en italien, pour qu'elle en pût porter son jugement. Si ce fait est vrai, il faut croire que c'étoient quelques *concetti*, quelques tournures étrangeres qui avoient rebuté la sévere Académie de Florence, car ce livre a eu d'ailleurs beaucoup de succès, & il y en a déja sept éditions faites en Italie. Mais cela prouve au moins que, pour mériter le titre d'Ecrivain élégant, il faut joindre à un goût très-fin perfectionné par l'usage du monde, un grand talent naturel, & sur-tout la facilité de saisir ces graces légeres qui semblent plutôt naître du sujet, qu'être placées pour l'embellir.

L'élégance n'exclut pas l'air naturel; mais l'envie de paroître naturel nuit souvent à l'élégance. Shakespear fait

répondre par un Soldat dans la premiere ſcène de Hamlet,

Je n'ai pas entendu trotter une ſouris.

Voilà qui eſt naturel, diſent les Anglois enthouſiaſtes ; c'eſt ainſi qu'un Soldat doit répondre. Oui, dans un corps-de-gardes, répond à ſon tour M. de Voltaire, mais non pas dans une tragédie. L'opinion & la différence des mœurs peuvent influer ſur le plus ou moins de nobleſſe des expreſſions chez les différens Peuples ; mais il y a cependant chez toutes les Nations cultivées un familier populaire, qui ne peut s'allier avec l'élégance, & un familier décent qui donne du naturel au ſtyle noble :

Prenons garde à la baſſeſſe
Trop voiſine du familier.

La Motte l'a dit, & la Motte a échoué lui-même contre cet écueil dans quelques-unes de ſes Fables ; tant il eſt difficile de ne pas confondre des

nuances qu'il eſt ſi important de diſtinguer ! c'eſt où Racine excelloit.

Il y a deux ſortes d'élégance ; celle du génie, qui a le mérite d'être originale ; & celle du bel eſprit, qui eſt fondée ſur l'imitation : la premiere réſiſte ſeule aux épreuves du tems. Ce n'eſt pas qu'on ne puiſſe jamais employer une belle expreſſion trouvée par d'autres. Corneille & Racine ſe ſont approprié tous deux le *tam cari capitis* d'Horace ; & cette tournure élégante eſt devenue proverbe ſous leur plume. Mais en général, dans ces imitations, il faut enchérir, s'il eſt poſſible, ſur l'inventeur, & être riche de ſon propre fonds.

La main des Parques *blêmes*,
De vos jours & des miens ſe joue également.

La Fontaine.

On reconnoît ici le *pallida mors* d'Horace, mais rajeuni par un tour nouveau,

L'élégance ne doit jamais faire tort à la force. Mais c'est peu de bannir tout ce qui ne sert qu'à l'arrondissement d'une phrase inutile ; il faut éviter encore avec soin la multiplicité des participes *ayant pris, ayant vu, &c.* & autres négligences qui donnent au style une lenteur fatigante, sur-tout dans un récit où l'on veut de la rapidité. Je ne dis rien des termes de pratique, *ledit*, le *susdit*, les *sus-mentionnés*. Au Palais même, on ne les emploie aujourd'hui que dans les exploits ou dans les inventaires de production, qui n'ont jamais passé pour des modeles d'élégance. Il y a des Langues moins difficiles que la nôtre sur l'usage de ces termes, & c'est ce qui trompe les Étrangers qui veulent écrire en françois.

Négligences contraires à l'élégance & à la rapidité.

De l'Harmonie.

L'Harmonie qui résulte de l'arrangement des mots, tient à l'élégance ;

Harmonie du Style.

& cette qualité du ſtyle, abſolument néceſſaire en poéſie, n'eſt pas à négliger dans la proſe, puiſqu'elle eſt la ſource d'un ſentiment agréable, comme M. de Pouilly l'a très-bien prouvé (1).

Houdard de la Motte penſoit que les mots ne plaiſent à l'oreille que par les idées qu'elles préſentent à l'eſprit. Cette opinion eſt contredite par notre ſentiment intérieur, & par l'autorité de tous les Peuples. Dans toutes les Langues, il y a des ſons qui, conſidérés en eux-mêmes, ont une certaine douceur. Il y en a de rudes : quelques-uns par leur réunion forment une ſorte d'accord, d'autres produiſent une diſſonance; enfin le mêlange des ſons eſt agréable ou choquant, ſuivant qu'il eſt varié ou uniforme.

---

(1) Théorie des Sentimens agréables, chap. 7.

Laiſſons les Rhéteurs enſeigner l'art de faire des périodes à deux, à trois, à quatre membres ; & remarquons ſeulement, avec l'Abbé d'Olivet & M. d'Alembert, que deux choſes contribuent à l'harmonie dans le diſcours ; le *ſon* & le *nombre :* le ſon, par la qualité des mots ; le nombre, par leur arrangement.

Il y auroit une délicateſſe outrée à vouloir rejetter quelques mots, ſous prétexte que notre oreille ne s'en accommode pas. Un des plus importans ſecrets de la proſodie, c'eſt de tempérer les ſons l'un par l'autre. Il *n'y* a point de ſi rude ſyllabe qui ne puiſſe être adoucie ; il n'y en a point de ſi foible qui ne puiſſe être fortifiée. Tout cela dépend des ſyllabes qui précedent ou qui ſuivent celles dont l'oreille ſe plaint (1).

(1) Un des plus inſupportables reſtes de l'ancienne barbarie de notre langue eſt dans

Quant à l'arrangement des mots, l'harmonie oratoire, qui eſt plus ou moins applicable aux différens genres d'écrire en proſe, conſiſte à ne pas mettre trop d'inégalité entre les membres d'une même phraſe, & ſur-tout à ne pas faire ſes derniers membres trop courts par rapport aux premiers ; à éviter également les périodes trop longues & les phraſes trop étranglées ; à ſavoir enfin entre-

---

nos terminaiſons en *oin*, *coin*, *ſoin*, *oint*, *grouin*; &c. &c. Cependant il n'y a rien de choquant dans la prononciation de ces mots, quand ces terminaiſons ſont accompagnées de ſyllabes ſonores. Au contraire il y a beaucoup d'harmonie dans ces deux phraſes que cite M. de Voltaire : *Les tendres ſoins que j'ai pris de votre enfance. Je ſuis loin d'être inſenſible à tant de charmes.*

Voyez queſt. ſur l'Encyclopédie, au mot *Langue Françoiſe*.

mêler les périodes arrondies & soutenues, avec d'autres qui le soient moins, & qui servent comme de repos à l'oreille. Une suite de périodes exactement mesurées blesse dans la prose. La cadence doit donc perpétuellement varier. Être uniforme dans son harmonie ou n'en avoir point, ce sont deux extrémités aussi vicieuses l'une que l'autre.

Les Orateurs anciens, que l'on a nommés avec raison des *dupeurs d'oreille*, faisoient très-grand cas de l'harmonie du Style : ils s'appliquoient sur-tout à la période. C'étoit un art inventé par le besoin. La nécessité de se faire entendre dans les grandes assemblées du peuple avoit fait imaginer le moyen de conduire, de soutenir, de prolonger la parole, & cet effet ne pouvant être produit que par un certain choix des sons, par le rapport des membres de la phrase, par des terminaisons cadencées, il

étoit naturel que la connoiſſance de ce méchaniſme ne fût pas pour eux une étude indifférente. « J'étois pré-» ſent, dit Ciceron, lorſque C. Car-» bon s'écria dans une harangue au » peuple : *O Marce Druſe, patrem* » *appello, tu dicere ſolebas ſacram* » *eſſe rempublicam ; quicumque eam* » *violaviſſet, ab omnibus eſſe ei pœnas* » *perſolutas ; patris dictum ſapiens te-* » *meritas filii comprobavit.* Cette chûte » *comprobavit*, ajoute Ciceron, excita » par ſon harmonie un cri d'admi-» ration dans toute l'aſſemblée. Qu'on » change l'ordre des mots & qu'on » mette *comprobavit filii temeritas*, il » n'y aura plus rien. » Cet exemple ſi frappant & ſi ſouvent cité, ſuffit pour détruire le ſentiment de M. de la Motte, puiſque dans ce trait éloquent, ce fut moins la grande idée exprimée par l'Orateur que l'arrangement des mots, qui frappa le peuple Romain.

Les Rhéteurs, qui ont voulu former notre période d'après la période latine, citent encore pour modele l'exemple suivant de Cicéron. *Si quantùm in agro locisque desertis audacia potest — tantum in foro ac in judiciis audacia valeret, — non minus in causâ cederet Aulus Cæcinna Sexti Abutii impudentiæ — quantum in vi faciendâ cessit audaciæ :* mais quoique nous ayons en françois quelques périodes semblables (1), il faut convenir en général que notre Langue a trop de vivacité & de liberté pour pouvoir être assujettie à cette symmétrie de membres & d'articles. Il suffit donc

(1) Autant qu'il faut de soins, d'égards & de prudence,
Pour ne pas diffamer l'honneur & l'innocence :
Autant il faut d'ardeur, d'inflexibilité,
Pour déférer un traître à la société.
Gresset.

en françois de chercher un certain rapport dans les membres, & de donner au tout un ſens achevé, & un repos parfait. C'eſt à la raiſon à juger du rapport des idées, & à l'oreille à décider du repos. M. le Chancelier d'Agueſſeau eſt un des meilleurs modeles pour l'harmonie de la proſe Françoiſe.

Une autre choſe que nous ne pouvons pas imiter des Anciens, c'eſt la liberté qu'ils prenoient de ſacrifier l'euphonie juſqu'aux régles de la grammaire. Quintilien n'héſite pas à louer Virgile d'avoir dit : *Cæſâ jungebant fœdera porcâ*, quoique le féminin *porcâ* ne fût point en uſage ; *cæſò porcò* auroit choqué l'oreille ; mais quel Écrivain François oſera prendre une pareille licence ?

Dans toutes les Langues, c'eſt l'harmonie de la poéſie qui a fait naître celle de la proſe ; & quelque différentes qu'elles ſoient l'une de l'autre,

il échappe ſouvent des vers dans la proſe la plus ſoignée. On en trouve, dit-on, une trentaine dans Iſocrate, qui connoiſſoit ſi bien le nombre oratoire (1). On en trouve auſſi, & de très-ſonores, dans Tacite (2), dans Salluſte, dans Ciceron même qui blâmoit avec raiſon ce mêlange involontaire des deux genres d'écrire. A l'exemple des Anciens, nous avons banni les grands vers de notre proſe; mais M. d'Alembert a remarqué que la proſe Françoiſe la plus harmonieuſe, contient beaucoup de vers d'une plus petite meſure, qui étant d'ailleurs entremêlés & ſans rime, donnent à la proſe un des agrémens de la poéſie, ſans lui communiquer la mono-

(1) V. Fabricii Biblioth. Lat. ex editione Erneſti, Lipſiæ 1773, *in*-8.º T. II, p. 390.

(2) Témoin celui-ci dans les mœurs des Germains :

Auguriis Patrum & priſcâ formidine ſacram.

tonie & l'uniformité qu'on reproche à nos vers. La prose de Moliere est pleine de vers de cette espece, ou plutôt de ces lignes mesurées ; & il faut convenir que nos plus grands vers, ayant presque tous besoin de la rime pour paroître des vers, le mêlange tant blâmé par Ciceron & par Quintilien, est un défaut moins choquant en françois, qu'il ne pouvoit l'être chez les Grecs & chez les Latins. A propos de cette difficulté d'éviter quelquefois en prose l'harmonie de la versification, tout le monde sait la plaisanterie de Boileau à son ami Patru. Cet Académicien se vantoit de n'avoir pas laissé échapper un seul vers dans ses ouvrages : Boileau lui en montra un dans le titre même d'un de ses Plaidoyers,

Onzieme plaidoyer pour un jeune Allemand.

De

De la chaleur du Style.

La chaleur du Style eſt la qualité du diſcours qui fait paſſer dans l'ame du Lecteur, le feu dont l'Écrivain eſt animé lui-même. Il y a en effet entre les idées, deux eſpeces de liaiſons. L'une, métaphyſique & froide, conſiſte dans un enchaînement de rapports & de conſéquences. L'autre eſt l'effet du ſentiment qui unit toutes les idées, les entraîne toutes enſemble comme une ſeule & même idée, & ne permet jamais, dit M. Thomas (1), de voir ni où l'eſprit s'eſt repoſé, ni d'où il a repris ſon élan & ſa courſe. Cette liaiſon intime eſt la véritable chaleur. C'eſt dans les diſcours où l'on veut toucher & perſuader, qu'elle eſt ſur-tout néceſſaire ; mais elle ne peut naître que d'une ame fortement affec-

Chaleur du Style.

(1) Eſſai ſur les Éloges, Chap. dern.

tée de l'objet qu'elle veut peindre. Pour écrire avec chaleur, il ne suffit donc pas d'annoncer qu'on est plein de feu ; il faut en avoir réellement, & le faire éclater à-propos.

Lisez l'Ode de Sapho que Longin nous a conservée. Φαίνεταί μοι. Κ. Τ. Λ.

Heureux qui près de toi pour toi seule
soupire,
Qui jouit du plaisir de t'entendre parler,
Qui te voit quelquefois doucement lui sourire.
Les Dieux, dans son bonheur peuvent-ils
l'égaler ?
Je sens de veine en veine une subtile flamme
Courir par tout mon corps si-tôt que je te
vois ;
Et, dans les doux transports où s'égare mon
ame,
Je ne saurois trouver de langue ni de voix.
Un nuage confus se répand sur ma vue.
Je n'entends plus, je tombe en de douces
langueurs :
Et pâle, sans haleine, interdite, éperdue,
Un frisson me saisit, je tremble, je me
meurs,

Cette belle ode, toute affoiblie qu'elle est dans l'élégante traduction de Boileau, est un vrai modele de cette chaleur que l'art ne peut rendre quand le cœur est froid. Racine a supérieurement imité Sapho dans ces deux vers de Phedre.

Mes yeux ne voyoient plus ; je ne pouvois parlèr ;
Je sentis tout mon corps, & transir & brûler.

Mais Sapho est encore au-dessus; c'est qu'elle parloit de sa propre passion, & qu'elle avoit, si je puis m'exprimer ainsi, l'enthousiasme de l'amour: enthousiasme que nous ressentons encore dans ces vers.

Vivuntque commissi calores,
Æoliæ fidibus puellæ.
Horat.

Si l'on se passionne pour des objets qui ne méritent pas d'affecter l'ame, on est froid. Voilà pourquoi tant d'Écrivains, qui sont du nombre de

ceux que M. Thomas appelle ſi-bien des *hypocrites de ſenſibilité*, glacent leur Lecteur au moment même où ils menacent, pour ainſi dire, de brûler le papier. Le ſtyle froid vient auſſi d'une diction trop recherchée. Ce vers ſi intéreſſant du Cid,

Va, je ne te hais point... tu le dois... je ne puis.

deviendroit froid s'il étoit relevé par des termes étudiés. En un mot, ce qui eſt froid, c'eſt tout ce qui eſt exagéré, tout ce qui eſt écrit ſans intérêt, tout ce qui s'éloigne de la naiveté du ſtyle.

De la naïveté.

Naïveté du Style.

Il y a bien de la différence entre la naïveté & une naïveté. Un mari agoniſant déſignoit à ſa femme un autre mari, *prends un tel, il te convient. Hélas j'y ſongeois*, répondit la femme. Voilà une naïveté. C'eſt ſou-

vent l'expreſſion de l'imbécillité & de l'imprudence. La naïveté, au contraire, n'eſt que le langage de la franchiſe, de la liberté, de la ſimplicité. C'eſt le *dicendi genus ſimplex, ſincerum, nativum* des Latins. Si M. Mercier a eu tort de l'appeller le *talent ſuprême*, ſur-tout en le refuſant à Racine (1); on ne peut nier que cette qualité précieuſe ne ſoit le partage de ceux qui entendent diſtinctement la voix de la nature, & qui la rendent fidélement.

La naïveté dans le ſtyle réſulte principalement, dit M. l'Abbé Batteux, de l'arrangement des mots ſelon l'ordre de la nature, c'eſt-à-dire, que l'objet principal doit ſe montrer à la tête, & mener tous ceux qui lui ſont ſubordonnés, & chacun ſelon le degré d'importance ou d'intérêt qu'il

---

(1) Voyez la préface de ſon Drame intitulé : *Moliere*.

renferme. Il faut aussi que l'objet, qui s'est une fois montré comme dominant, paroisse toujours tel, tant qu'il est question de lui ; & que quand on a dit sur un chef tout ce qu'il y a à dire, on passe à un autre simplement & avec un air de bonne foi. C'est ce qui rend la pratique des transitions très-difficile, quand on n'a pas assez approfondi son sujet.

Une division naïve est celle qui paroît sortie tout-d'un-coup du sujet, plutôt que trouvée dans la méditation. C'est ce qu'on appelle encore une division heureuse.

La naiveté du style consiste aussi dans certains tours rajeunis qui plaisent par leur antiquité même ; ce qui ne veut point dire qu'il faille être trivial ou peu correct pour paroître naif. Vous avez des Dramaturges qui vous disent magistralement que si leurs Pieces ne sont pas bien écrites, elles sont bien *parlées*. C'est la vérité

du dialogue qu'ils prétendent désigner par ce barbarisme. Mais Moliere, qui assurément ne dialoguoit pas mal, prenoit soin de bien écrire ses pieces. Dans quelques-uns de ces Drames si bien *parlés*, il n'y a peut-être pas une phrase qui soit finie. Si c'est là de la naïveté, ce n'est ni celle d'Horace, ni celle de Térence, ni celle de la Fontaine; naïveté inimitable que peu de gens connoissent, disoit Boileau (1).

Le naïf n'exclut pas l'énergie: au contraire il y mene quelquefois. Quand le sentiment est dans la plus grande vivacité, il s'affranchit, comme dans l'ode, de l'expression vulgaire. Il ne dit point *mon mal est cruel*, il dit: *c'est un tigre qui me déchire*. La naïveté n'exclut que ce qui est trop pensé, trop réfléchi; & c'est en cela que le naïf differe du naturel, dont

(1) Disc. sur la Joconde.

l'oppoſé eſt le recherché, le forcé.

L'emphaſe produit quelquefois un contraſte plaiſant dans le ſtyle naïf.

Deux coqs vivoient en paix : une poule ſurvint,
Et voilà la guerre allumée.
Amour, tu perdis Troye, &c.
La Fontaine.

Hors ces cas aſſez rares, l'emphaſe eſt un défaut.

Il y a une certaine naïveté de ſtyle qui tient plutôt de l'ingénuité, & qui ne convient gueres qu'aux narrations deſtinées pour l'enfance. C'étoit le genre de Perrault. Quelle fortune n'ont pas faite & le conte de la *Barbe bleue* & le *petit Poucet*, & *Cendrillon*. Il n'y a preſque perſonne qui ne les ait lus dans ſes premieres années, & qui ne ſe les rappelle quelquefois avec une ſorte de plaiſir, tant ils font d'impreſſion par leur ingénuité & par cet air de bonhommie qui ſemble mettre de niveau le conteur

&

& l'enfant qui l'écoute. Ce caractere eſt parfaitement annoncé dans l'eſtampe qui eſt à la tête du volume. Une vieille femme, dont la phyſionomie peint à-la-fois la perſuaſion & la fineſſe, paroît cauſer avec trois enfans de taille différente, qui paroiſſent auſſi écouter avec une attention & un plaiſir proportionnés à leur âge. Au-deſſus de la vieille ſont tracés, dans un petit cadre, ces mots : *Contes de ma mere l'Oye*, expreſſion empruntée d'un ancien fabliau, dans lequel on repréſente une Oye déja vieille qui inſtruit ſes petits.

Du Style facile.

Facilité du Style.

La facilité du Style, dont il nous reſte à dire un mot, conſiſte dans un naturel heureux qui n'admet aucune recherche, & qui convient ſur-tout dans les ouvrages où l'eſprit ne fait que ſuivre le mouvement du cœur,

Le Style facile n'eſt pas ſeulement celui qui eſt fait aiſément, mais encore celui qui paroît l'être ; ſouvent c'eſt le fruit d'un ſecond ou d'un troiſieme travail.

Il ne faut point confondre cette aiſance du ſtyle avec la négligence. Bien des gens ſe vantent d'écrire ſans façon : mais l'Abbé des Fontaines comparoit ce ſtyle ſans façon, aux repas ſans cérémonie. Il n'avoit pas tort. Le Lecteur, comme les convives, aime ſouvent mieux un peu d'apprêt qu'une aride ſimplicité.

Cette familiarité d'expreſſions que bien des gens affectent pour paroître écrire avec aiſance ou avec énergie, répugne ſur-tout à la nobleſſe de l'hiſtoire. Le mot fameux de Jugurtha, ce mot ſi mépriſant pour Rome : *Urbem venalem & maturè perituram, ſi emptorem invenerit.* « O Ville vé» nale, & qui périrois bientôt, ſi tu » trouvois un acheteur ! » Qui croiroit

que l'un des meilleurs traducteurs de Salluste (1) en a fait une espece d'affiche ou de cri public? *Ville à vendre, si on trouve un acheteur.* C'est ainsi, dit M. de la Harpe, qu'en cherchant cette espece de simplicité familiere, on s'éloigne quelquefois non-seulement de l'élégance, mais encore de la vérité.

Pour parvenir à la perfection en matiere de style, aussi-bien qu'en morale, il faut donc avoir soin de ne se rien pardonner, & d'éviter tout ce qui s'appelle négligence. Telle est en françois la multiplicité des participes; tels sont deux *par* ou deux *comme*, qui ne sont pas tout-à-fait dans le même genre; telle est enfin la répétition d'un verbe ou d'un adjectif deux ou trois fois dans une même période (2). Ce sont, si l'on veut, des

Remarque sur la perfection du Style.

(1) Feu M. le Président de Brosses.

(2) V. Bouhours, Remarques nouvelles sur la Langue Françoise, *pag.* 387 & suiv.

riens qui échappent aux meilleures plumes; mais la perfection, dans quelque genre que ce soit, ne consiste pas uniquement à éviter les grandes fautes. Boileau se vantoit d'avoir appris à Racine à rimer difficilement; & ce n'est pas seulement aux Poëtes qu'il parloit, mais à tous les Écrivains, lorsqu'il a dit dans son Art poétique,

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage.

Gardons-nous pourtant de confondre cet amour de la perfection avec la manie de n'être jamais content de soi, & de retoucher sans cesse. Apelle reprochoit au fameux peintre Protogenes de ne savoir pas quitter ses tableaux. Exemple mémorable qui nous apprend, dit Pline le Naturaliste (1), *que trop de soin est souvent nuisible : nocere nimiam diligentiam.* C'est aussi ce que le pere du Chan-

(1) Hist. Nat. Liv. XXXV. C. 10.

celier d'Agueſſeau fit entendre un jour à ſon fils qui le conſultoit ſur un diſcours qu'il avoit extrêmement travaillé, & qu'il vouloit encore retoucher : *Le défaut de votre diſcours eſt*, lui dit-il, *d'être trop beau ; il ſeroit moins beau, ſi vous le retouchiez encore.* M. d'Agueſſeau s'étoit formé, dès ſa jeuneſſe, une idée ſi parfaite du beau, qu'il ne croyoit jamais en avoir approché ; ce qui pouvoit venir auſſi de cette indéciſion naturelle qu'on lui a quelquefois reproché dans les affaires. Que d'occaſions où l'on doit dire avec les Italiens, que *le mieux eſt l'ennemi du bien !*



ARTICLE V.

Du Style figuré en général.

CE N'EST point enfreindre la loi fondamentale de la propriété des termes, que de relever le discours par des expressions plus brillantes que celles de la simple conversation. C'est ce qu'Aristote appelle dans sa poétique, parer le style d'ornemens qui aient un air étranger. Par ces ornemens, ajoute ce grand Philosophe, j'entends des mots plus recherchés que ceux de l'usage familier (1), la

(1) Le grec porte γλῶττα simplement. M. Dacier l'a traduit par *mots étrangers*, comme si Aristote conseilloit à un Poëte de bigarrer son ouvrage de termes empruntés d'une Langue étrangere. Mais M. Racine le fils a démontré, par la suite du texte de l'Auteur, que M. Dacier s'est trompé dans cet endroit. On voit dans

métaphore, & en un mot tout ce qui s'écarte de la propriété des termes.

On nomme ces ornemens *figures*, d'un terme emprunté de la physique, & qui signifie proprement la modification de l'étendue. On suppose en effet que comme chaque corps, outre l'étendue qui leur est commune à tous, a une conformation particuliere qui sert à le distinguer des autres corps; de même les mots arrangés en phrases, outre la propriété générale de signifier un sens en vertu de cette construction, ont de plus une disposition particuliere qui leur donne un autre sens, & comme une autre figure.

Ce que c'est que les Figures.

Ce sont les Rhéteurs qui ont inventé le nom de style figuré; mais ce

Origine du Style figuré.

Quintilien, que les Anciens ont entendu, par γλῶττα, *linguam secretiorem*, un langage moins commun que celui du peuple. V. l'Histoire de l'Acad. des Belles-Lettres. Année 1754, *pag.* 54.

ſtyle eſt plus ancien que leur art; c'eſt le langage même de la nature. Quand M. Timberlake nous dit que des Peuples de l'Amérique ſeptentrionale, qui, de ſon aveu, ne peuvent compter au-delà de dix, font cependant des harangues qui égalent celles de Demoſthene, & ſurpaſſent celles d'Iſocrate (1), il eſt très-permis de ne pas ajouter foi à M. Timberlake; mais il ne faut pas douter pour cela que le langage appellé oriental, parce qu'il s'eſt conſervé dans l'orient, ne ſoit un langage très-naturel à l'homme. Y a-t-il dans les vies de Plutarque, ou dans Tite-Live, une réponſe plus énergique que ce diſcours d'un Chef de village des Abenakis, que des Miſſionnaires vouloient engager à quitter

(1) Voyez les Recherches philoſophiques ſur les Américains, Tom. I, & la Gazette Littéraire. 1766. Tom. VIII, *pag.* 176.

son patrimoine ? « Les Robes noires
» veulent nous faire quitter notre natte
» & transporter ailleurs le feu de notre
» conseil. Nous sommes nés sur cette
» Terre, nos peres y sont ensevelis ;
» dirons-nous aux ossemens de nos
» peres, levez-vous & passez avec nous
» dans une Terre étrangere ? »

Pour se convaincre que ce langage figuré est même le seul qu'on ait pu parler dans l'enfance des Sociétés, vérité prouvée il y a long-tems par M. du Marsais, & que les nouvelles Recherches de M. de Gebelin, sur la formation des Langues, confirment de plus en plus, il suffit d'observer que, dans l'état de nature, l'homme n'a point de notions abstraites, & que son ame, ouverte seulement aux impressions des objets sensibles, les compare entr'eux lorsque la nécessité l'y oblige. Ainsi, un homme grand sera nommé par le Sauvage un homme montagne, parce que le Sauvage n'a

point d'idée abſolue de la grandeur. Il eſt forcé de peindre ce qu'il penſe. Il ſe répand en exclamations vives, en répétitions énergiques, faute de pouvoir s'énoncer avec préciſion. En ſe réconciliant avec ſon ennemi, il ne dira pas, *vivons en paix, que l'union ſe rétabliſſe entre nous.* Ces termes de *paix* & d'*union*, ſont des termes abſtraits qu'il ne connoît pas. Il dira : *Repoſons nous à l'ombre de ce chêne, ſoyons aſſis ſur la même natte, déſaltérons-nous au même ruiſſeau.*

Voilà comme s'expriment aujourd'hui les Sauvages de l'Amérique : & feu M. de Bougainville (1), qui s'eſt ſervi d'une partie de ces réflexions pour prouver que le langage poétique eſt plus ancien que la proſe, conclut avec raiſon que les premiers habitans de la Grece ne s'exprimoient

(1) Hiſt. de l'Acad. des Belles-Lettres, Tom. 29, *pag.* 49 des Mémoires.

pas d'une autre maniere. Il en faut dire autant des anciens Hébreux, de nos ancêtres les Gaulois, des Germains, des Montagnards de l'Écosse, en un mot de tous les Peuples ; car par-tout où il y a eu des hommes, il y a eu des passions, & par conséquent des expressions figurées, avant même qu'il y eût des Langues.

Bien des gens croient que l'expression figurée vient principalement du feu d'une imagination poétique. C'est une erreur, & ce qui le prouve, c'est que les Sauvages, tels que les Iroquois, qui sont d'une complexion phlegmatique, ont dans leur style concis beaucoup de métaphores & de figures (1).

---

(1) Lafiteau, Mœurs des Américains, Tom. I, *pag.* 480.

Ceux qui seront curieux de voir comment la partie civilisée de l'Amérique est obligée de s'exprimer pour se rendre intelligible à la partie sauvage, n'ont qu'à

Quoi qu'il en soit, ce que le Sauvage fait par nécessité, est devenu

---

lire dans le Courier politique de l'Europe, 1778, N.° 1, la traduction des taleks, ou paroles, que le Congrès a envoyés en 1775 aux six Nations Indiennes, pour leur donner une idée de sa constitution & des motifs de la guerre actuelle avec la mere-patrie. Ces taleks sont attribués au célébre Docteur Francklin. En voici un passage. « Freres & Amis, il s'agit d'une querelle » de famille entre nous & la vieille Angle- » terre, vous autres Indiens vous n'y en- » trez pour rien : nous ne vous demandons » pas de lever la hache contre les troupes » du Roi, nous vous prions de ne vous dé- » clarer pour aucun parti, & de laisser la » hache profondément ensévelie... Freres, » nous occupons le même territoire que » vous, la même Isle est le lieu de notre » naissance, nous desirons de nous asseoir » avec vous sous le même arbre de paix ; » arrosons ses racines, favorisons sa crois- » sance jusqu'à ce que ses larges feuilles & » ses rameaux fleuris s'étendent au coucher » du Soleil, & touchent au Firmament. »

un art pour l'homme inſtruit. Nous aimons à nous rapprocher de la nature, en ſubſtituant quelquefois aux mots précis & aux conſtructions raiſonnées du langage poli les termes & les tours plus animés que les gens du peuple emploient encore tous les jours, quand ils ſont excités par quelques paſſions. Mais c'eſt le chef-d'œuvre de l'art que de ſavoir rendre, dans le calme du cabinet, ce langage déſordonné de la nature, & mêler à-propos le ſtyle ſimple avec le ſtyle orné.

S'il eſt trop dur de prétendre avec l'Amant de la *nouvelle Héloïſe*, qu'il n'y a qu'un Géometre & un ſot qui puiſſent parler ſans figures, on conviendra du moins que, pour peu qu'on ait de chaleur dans l'eſprit, on a beſoin d'expreſſions figurées pour ſe faire entendre. Mais il y a un autre excès à éviter. Baltaſar Gracian, Jéſuite Eſpagnol, dont on a pluſieurs ouvrages de

Abus du Style figuré.

politique qu'on ne lit plus gueres, dit quelque part, que *les pensées partent des vastes côtes de la mémoire, s'embarquent sur la mer de l'imagination, arrivent au port de l'esprit, pour être enrégistrées à la douane de l'entendement.* C'est du style figuré de la Foire. Pierrot dit à son Maître: *La balle de vos commandemens a rebondi sur la raquette de mon obéissance:* & ce style, à quelques nuances près, rentre dans le jargon des *Précieuses*, ou dans le burlesque de Don *Japhet d'Arménie*, car les ridicules se touchent plus qu'on ne pense (1). C'est

(1) Le P. Vavasseur, savant Jésuite, Auteur d'un Traité *de Ludicrâ dictione*, a démontré que les Grecs & les Romains n'ont pas connu le style burlesque, qui n'est en effet qu'un reste de la barbarie du moyen âge. Ceux qui veulent anoblir ce pitoyable genre, disent qu'on en trouve des traces dans les Satyres d'Horace. C'est plutôt du style *poissard* que du *burlesque*,

le goût qui fixe les bornes qu'on doit donner au ſtyle figuré dans chaque genre. Une expreſſion eſt belle quand elle offre à-la-fois de l'imagination & de la vérité. Telle eſt celle-ci de Racine le fils ;

Les ſignes du plaiſir, les couleurs de la joie.

Un défaut aſſez commun dans l'emploi du ſtyle figuré, c'eſt de faire jouer

---

comme M. Groſley l'a remarqué dans ſes obſervations ſur l'Italie. Le poiſſard eſt ſouvent une imitation du ſtyle figuré des gens du peuple ; mais le burleſque ne peint rien. Boileau ne pouvoit pardonner à Scarron de s'en être occupé. Il ne s'en cachoit pas, même devant Madame de Maintenon. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait dans le Virgile traveſti des traits fort divertiſſans qui partent d'une gaieté originale ; & c'eſt ce qui a contribué à l'eſtime preſque générale dont cet Auteur a joui dans ſon tems. Ceux qui ont voulu imiter ſa maniere d'écrire y ont échoué, témoin l'Homere traveſti de Marivaux, qui n'a fait rire perſonne.

le figuré avec le littéral. « Puiſſiez-» vous dans l'abondance de vos lar-» mes éteindre les feux d'une guerre » que vous avez allumée.

Fléchier.

La penſée eſt vraie, l'expreſſion eſt fauſſe. Ce n'eſt point avec les larmes qu'on éteint le feu de la guerre. Cependant nos bons Auteurs ſe ſont quelquefois permis de pareilles licences.

Brûlé de plus de feux que je n'en allumai.
Racine.

Sous le poids du fagot, auſſi bien que des ans.
La Fontaine.

Il y a un autre défaut beaucoup plus grand que celui-là ; c'eſt l'entaſſement des figures incohérentes, & qui ſe détruiſent l'une l'autre.

Ami Marot, honneur de mon pupitre,
Mon premier Maître, acceptez cette Épître,
Que vous écrit un humble nourriſſon,
Qui ſur Parnaſſe a pris votre écuſſon,

Et

Et qui jadis en maint genre d'escrime,
Vint chez vous seul étudier la rime.

Rousseau.

Ces vers sont d'un grand Poëte; mais il faudroit être bien aveuglé par la prévention pour ne pas voir, avec M. de Voltaire, les figures disparates dont ce morceau est hérissé. Boileau avoit dit dans son Épître à Moliere,

Dans les combats d'esprit savant Maître d'escrime.

Du moins la figure étoit juste. On s'escrime dans un combat, mais on n'étudie pas la rime en s'escrimant. On n'est point l'honneur du pupitre d'un homme qui s'escrime. On ne met point sur un pupitre un écusson pour rimer à nourrisson. Tout cela est incompatible, tout cela jure.

Incontinent vous l'allez voir s'enfler
De tout le vent que peut faire souffler
Dans les fourneaux d'une tête échauffée;
Fatuité sur sottise greffée.

On ſent encore aſſez que la fatuité, devenue un arbre greffé ſur l'arbre de la ſottiſe, ne peut être un ſoufflet, & que la tête ne peut être un fourneau.

M. de Voltaire, qui a peut-être pris trop de plaiſir à relever ces fautes & pluſieurs autres du même Auteur, les appelle, en ſtyle figuré, les contorſions d'un homme qui s'écarte du naturel; & il les oppoſe à la marche décente, aiſée & meſurée de Boileau. Mais le judicieux Boileau ne s'eſt-il pas lui-même écarté un peu de ſa juſteſſe ordinaire, quand il parle dans l'Art poétique d'un feu qui n'a ni *ſens* ni *lecture*, & qui s'éteint à chaque pas?

Et ſon feu dépourvu de ſens & de lecture,
S'éteint à chaque pas faute de nourriture.

Toutes ces fautes de grands hommes prouvent, au moins, qu'il n'eſt pas ſi facile qu'on le penſe communément

de ſe ſervir du ſtyle figuré. On exige du nouveau, & on a raiſon (1) : il en faut pour plaire, ſur-tout dans ce genre. Le premier qui appella la beauté une roſe & qui peignit l'amour avec des ailes, un bandeau & des fleches, montra beaucoup d'eſprit ; il n'y en a pas à répéter aujourd'hui ces fictions ſi anciennes. Mais, pour vouloir donner du nouveau, il ne faut pas ſe permettre du giganteſque ; car le rebattu vaut encore mieux que l'abſurde. Que les grandes choſes amenent les grandes idées, & les grandes idées les grands mots, tout eſt alors à ſa place ; mais il eſt à craindre auſſi que les grands mots n'amenent le galimatias, maladie ſi commune en France depuis environ vingt ans, & qui prend ſa ſource dans l'accumula-

(1) La Fontaine, dans un de ſes ouvrages, fait dire au Dieu des vers :

Il me faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde.

tion des figures, autant que dans le faux enthousiasme par lequel on cherche à exagérer son sujet.

Quoique les figures bien placées & bien choisies donnent de la vivacité, de la force ou de la grace au discours, il ne faut pas croire que le discours ne tire ses beautés que des figures. C'est une observation fort juste de M. du Marsais. Nous avons en effet plusieurs exemples en tout genre d'écrire, où toute la beauté consiste dans la pensée exprimée sans figure. Tel est ce *qu'il mourût*, qu'on ne peut se lasser de citer comme un trait du plus grand sublime. Dans une autre tragédie de Corneille, Prusias dit qu'il veut se conduire en pere & en mari. Ne soyez ni l'un ni l'autre, lui répond Nicomede.

PRUSIAS.

Et que dois-je être?

NICOMEDE.

Roi.

Il n'y a point là de figure, & il y a cependant beaucoup de ſublime dans ce ſeul mot. Voici un exemple plus ſimple.

Envain pour ſatisfaire à nos lâches envies,
Nous paſſons près des Rois tout le tems de
nos vies,
A ſouffrir des mépris, à ployer les genoux.
Ce qu'ils peuvent n'eſt rien ; ils ſont ce que
nous ſommes,
Véritablement hommes,
Et meurent comme nous.

Malherbe.

La penſée ſeule fait tout le prix de ces vers qui nous plaiſent encore, malgré leur air d'antiquité. Mais il faut avouer que dans les occaſions où les figures ne ſeroient pas déplacées, le même fonds de penſée ſera toujours mieux exprimé en ſtyle figuré, que ſi on l'exprimoit ſans ce ſecours. De l'aveu du grand métaphyſicien Locke (1), ce n'eſt gueres que dans

---

(1) Locke, de l'entendement humain, Liv. III. c. 10.

les ouvrages d'instruction qu'il faut se garder des figures, comme d'un abus du langage ; & si M. Adanson a paru desirer dans un livre d'histoire naturelle (1) que l'on bannît des Langues toutes les expressions figurées, il a prouvé par-là, suivant M. Michaëlis, qu'il connoissoit mieux la nature du Sénégal que celle des Langues.

Division des Figures. Quoi qu'il en soit, il y a deux especes de figures. Les figures de mots & les figures de pensées. Si vous changez le mot, dit Ciceron (2), vous ôtez la figure de mot, au-lieu que celle de pensée subsiste toujours, quels que soient les mots dont vous vous serviez. Par exemple, si en parlant d'une flotte vous dites qu'elle est composée de cent *voiles*, vous faites une figure de mots ; substituez *vaisseaux* à *voiles*, il n'y a plus d'expres-

(1) V. l'Hist. Natur. de Sénégal, *in*-4.°

(2) Cicero, *de Orat.* Lib. 3.

ſion figurée. Les figures de mots ſont donc celles qui tiennent eſſentiellement au matériel des mots, & les figures de penſées celles qui conſiſtent dans la forme de la penſée.

Je vais parcourir rapidement les unes & les autres, ou plutôt celles qui ſont d'un uſage plus ordinaire. M. de Voltaire deſire qu'on mette entre les mains des jeunes gens, pour trente ſols, ce que M. du Marſais a dit ſur cette matiere dans l'Encyclopédie. Ce deſir eſt une preuve que ces ſortes de détails ne ſont pas entierement inutiles, comme beaucoup de gens le croient.



ARTICLE VI.

Des Figures de Mots.

On distingue quatre ſortes de Figures de mots ; mais la plupart ne ſont utiles que pour l'intelligence des anciens Auteurs, & tous leurs Commentateurs en font mention. Les ſeules dont il ſoit néceſſaire de parler ici, ſont les figures de conſtruction, & les tropes.

Des Figures de conſtruction.

Il y a figure de conſtruction, lorſque l'on s'écarte de la conſtruction ſimple & conforme au génie de la Langue dans laquelle on écrit. Les principales ſont l'*Ellypſe*, le *Pléonaſme*, la *Syllepſe* ou *Syntheſe*, & l'*Hyperbate*.

De l'Ellipſe. On dit qu'il y a *Ellypſe*, lorſque le goût

le goût fait ſupprimer des mots dont le grammatical auroit beſoin.

Je t'aimois inconſtant, qu'aurois-je fait fidele?

Racine.

La grammaire eût dit : Si je t'aimois quoique tu fuſſes inconſtant, qu'aurois-je fait ſi tu avois été fidele?

Cette maniere abrégée de rendre ſes idées eſt puiſée dans la nature même qui ne veut rien d'inutile, ſurtout lorſque les ſentimens ſe ſuccedent avec rapidité. Nous faiſons tous les jours des ellypſes dans la converſation. *Que vous a-t-il dit? Rien.* On devroit répondre : *il ne m'a rien dit.* M. de Gebelin remarque dans *ſon Monde primitif* & dans l'*Hiſtoire naturelle de la parole*, qui en eſt un extrait, que nos verbes actifs, nos pronoms *mon, ton, ſon*, les adverbes, les adjectifs ſont autant de formules ellyptiques.

L'uſage des ellypſes dans le ſtyle ne ſouffre point de difficultés, lorſ-

qu'on ne ſous-entend que des mots qui ont déja été employés, ou qu'il eſt facile de ſuppléer.

Du Pléonaſme.

Le Pléonaſme eſt le contraire de l'ellypſe. Il a lieu lorſqu'on ajoute par goût ce que le grammatical rejette comme ſuperflu.

Je l'ai *vu*, dis-je, vu, de mes propres yeux *vu*,
Ce qu'on appelle *vu*.

Moliere.

Il ſuffiroit, pour le ſens, de dire je l'*ai vu. Le Roi des Rois, le ſiecle des ſiecles*, ſont des pléonaſmes qui ajoutent de nouvelles idées à celle qu'offre le premier de ces mots.

Diffuſion.

Il faut diſtinguer le pléonaſme de la diffuſion, qui n'eſt qu'une répétition de la même idée en différens termes, ou une accumulation d'idées inutiles pour l'intelligence de celle qu'on veut préſenter. C'eſt ce que l'on nomme une *Battologie*, & c'eſt le vice de tout ce qui n'eſt qu'amplification. Quand le pléonaſme lui-même ne ſert à donner

au discours ni plus de grace ni plus de netteté, ni plus de force, c'est une négligence qu'on doit éviter. Ainsi, la reduplication qui fait une beauté dans le vers de Racine,

Eh que *m'a* fait *à moi* cette Troye où je cours ?

est une faute dans celui de Boileau.

C'est à vous mon esprit à qui je veux parler. (1)

Il y a Syllepse ou conception, lorsque nous arrangeons le mot d'une maniere plus conforme à nos pensées, Syllepse.

---

(1) Ceux qui veulent justifier Boileau de cette faute, disent qu'il a employé ici une phrase parisienne. Le peuple, & même des gens qui ne sont pas peuple, disent tous les jours, *c'est à vous à qui j'en veux.* M. Desforges Maillard avoit proposé de changer ainsi ce vers :

C'est à vous mon esprit que je prétends parler.

Cette correction n'a pas fait fortune.

qu'aux régles de la syntaxe. Lorsque nous disons, par exemple, *il est sept heures*, c'est une syllepse. Selon les mots, il faudroit dire *elles sont sept heures*, comme on le disoit même autrefois. Mais parce que l'on veut seulement marquer un tems précis, savoir la septieme heure, la pensée s'arrête à cet objet & ne fait aucune attention aux termes.

Hyperbate. L'Hyperbate ou renversement transpose l'ordre de la syntaxe ordinaire.

Et les hautes vertus que de vous il hérite,

Corneille.

pour qu'il hérite de vous.

Ce changement de la construction simple doit toujours être fait avec discernement. Mais dans les vers, c'est quelquefois l'ouvrage de la nécessité. Lorsque les transpositions servent à la clarté, on doit même, dans le discours ordinaire, les préférer à la construction grammaticale. Nos anciens Au-

teurs se permettoient, même en prose, des inversions que nous devons regretter.

Des Tropes.

Les Tropes sont des figures par Tropes. lesquelles on fait prendre à un mot la signification qui n'est pas la sienne. C'est un trope célebre que cette parole de Louis XIV à Philippe V, allant en Espagne, *Il n'y a plus de Pyrénées*, pour dire qu'il n'y auroit plus de séparation, de division, de guerre entre les deux Royaumes.

Les tropes tirent leur nom d'un mot grec qui veut dire transformation; & ce sont les Grecs qui en ont inventé la plus grande partie; mais la théorie de ces figures n'a commencé à être clairement exposée, que par Ciceron & par Quintilien. Ces deux Auteurs ont été les principaux guides de M. du Marsais dans le traité utile, mais un peu diffus, que ce Grammai-

rien philosophe nous a donné sur les tropes.

Les tropes servent à la variété & à l'énergie du style. Quand on appelle un grand Capitaine *un foudre de guerre*, expression qui a vieilli parmi nous, mais qui étoit fort belle en latin (1), l'image de foudre peint d'une maniere sensible la rapidité des conquêtes. En général ce qu'on appelle expressions choisies, tours élégans, n'est autre chose que des tropes, mais si naturels & si clairs, que les mots propres ne le seroient pas davantage.

Pour bien connoître la nature & même l'utilité des tropes, qui doublent & triplent les mots d'une langue sans en multiplier le nombre, il faut ob-

(1) .... duo fulmina belli,
Scipiadas........................

Virg.

ſerver, avec M. d'Alembert (1), que les mots ont un ſens propre, un ſens figuré & un ſens par extenſion. Quand vous dites l'*éclat de la lumiere*, cette expreſſion eſt employée dans la véritable ſignification. Dites l'*éclat de la vertu*, vous prenez le mot dans un ſens figuré, parce que vous tranſportez à un objet intellectuel la propriété phyſique de la lumiere. Le ſens que M. d'Alembert nomme par extenſion, tient en quelque ſorte le milieu entre ces deux-là. Ainſi, quand on dit l'*éclat du ſon*, ce n'eſt plus le ſens propre, puiſqu'il n'y a proprement que la lumiere qui ait de l'éclat; ce n'eſt pas non plus le ſens figuré, puiſque les expreſſions figurées conſiſtent à tranſporter à un objet intellectuel, un mot qui exprime un objet ſenſible. Mais

Sens propre.

Sens figuré.

Sens par extenſion.

(1) Éclairciſſement ſur ſes Élémens de Philoſophie dans ſes mêlanges de Littérature, Tom. 5.

c'eſt un ſens moyen ; car le mot *éclat* eſt alors étendu de la lumiere au bruit. M. de Buffon dit du chien, qu'il *voit de l'odorat.* C'eſt un autre exemple de ce mot par extenſion, qui, au reſte, fait partie de ce que l'on nomme catachreſe dans les Écoles. Catachreſe, ſelon la force de ce mot, veut dire extenſion ou abus, & c'eſt moins un trope particulier qu'un aſpect ſous lequel tout autre trope peut être enviſagé. M. Beauzée (1) place la catachreſe avec l'onomatopée, ou formation des mots par l'imitation des ſons. Toutes deux ſont des principes d'étymologie, & peut-être les deux ſources qui ont fourni le plus de mots aux Langues. Mais il ne croit pas que ce ſoient des tropes.

Cata-chreſe.

Le fondement de tous les tropes eſt la connexité des idées ; elle peut

(1) Encyclopédie, au mot *Trope.*

avoir lieu de deux manieres. Ou les idées ſont vraiement unies entr'elles, ou c'eſt l'entendement qui leur attribue une connexité en les comparant. C'eſt ce qui avoit engagé M. Juſti, Profeſſeur au Collége Théréſien à Vienne (1), à réduire toutes les eſpeces de tropes à deux claſſes, dont la premiere peut être nommée, ſelon lui, *le changement des idées qui ont connexité réelle*; & l'autre, *le changement des idées qui ont de la reſſemblance*. Quoi qu'il en ſoit de ce ſyſtême, les principaux tropes, dont un Écrivain doit au moins connoître les noms pour n'être pas expoſé à les prendre pour des termes de chymie, comme Boileau le reprochoit à Pradon, ſont la Métonymie, la Synecdoche, la Métaphore & l'Ironie, dont l'opinion générale fait un trope, mais

(1) Anconi fúng zú xinar gútnn Exútrun Piſraibart. P. 46.

que M. Beauzée range parmi les figures de pensée.

Métonymie. La Métonymie, ou changement de nom, emploie 1.° la cause pour l'effet, *Cérès, Bacchus, Vénus*, pour dire *le bled, le vin, la volupté :* ou l'effet pour la cause, *il pâlit*, pour dire *il craint*. 2.° L'auteur de la chose pour la chose même, comme quand on dit les *muses*, pour les *beaux-arts*. 3.° Le signe pour la chose désignée : par exemple, *le sceptre* pour *la royauté*, *la robe* pour la *magistrature*. 4.° Le contenant pour le contenu : *Il avale la coupe funeste*. 5.° Le nom du lieu où la chose se fait pour la chose même : une *Perse* pour une *étoffe faite en Perse*, & par extension pour celle qui l'imite. 6.° Enfin le tems où la chose se passe pour la chose même : ainsi, les Romains disoient *dies* pour *judicium*. Nous appellions de même *les grands jours de Poitiers*, des assemblées solemnelles qu'on tenoit en cette ville,

pour la recherche des abus qui avoient pu échapper à la connoiſſance du Parlement. Cette figure ſe trouve encore dans les noms Allemands des principales aſſemblées de l'Empire, *Reichs-Tag, jour de l'Empire*, pour dire *la Diete générale ; Creiſs-Tag, jour du Cercle*, pour dire l'aſſemblée de tel Cercle.

Il faut rapporter à la métonymie ce que l'on déſigne ordinairement par la dénomination ſuperflue de métalepſe. Elle conſiſte à employer indifféremment l'antécédent pour le conſéquent. *Il n'eſt plus* pour *il eſt mort ; il étoit riche* pour dire *il eſt devenu pauvre*.

La Synecdoche, qu'on doit prononcer ſynecdoque, & que du Marſais écrit ainſi, prend le genre pour l'eſpece, *les mortels* au-lieu de dire *les hommes*. La partie pour le tout. Synecdoche.

J'ignore le deſtin d'une *tête* ſi chere.

Le tout pour la partie, *les peuples qui*

boivent la Seine. Le nom de la matiere pour la chose qui en est faite; un castor, c'est-à-dire *un chapeau fait de poil* de Castor. Un nombre certain pour un nombre incertain. Le singulier pour le plurier. *Romanus* pour *Romani.* *L'Ennemi vient à nous*, pour dire *les Ennemis.* Le plurier pour le singulier ; *les Boileau*, *les Racine*, au-lieu de nommer simplement ces Auteurs. Un raffinement d'urbanité inconnu aux Anciens, a introduit dans presque toutes les Langues modernes une de ces synecdoques à laquelle nous ne faisons pas attention, mais qui n'en est pas moins remarquable ; c'est l'usage d'employer le plurier lorsqu'on adresse la parole à une seule personne.

On rapporte à la synecdoque l'antonomase, qui consiste à mettre ou un nom commun pour un nom propre; *l'Orateur Romain* pour *Ciceron:* ou un nom propre pour un nom commun.

C'eſt ainſi qu'on dit d'un grand Seigneur qui protege les Lettres, *c'eſt un Mécene*, parce que Mécene, le favori d'Auguſte, s'eſt rendu célebre par ſon amitié pour Horace & pour Virgile, quoique d'ailleurs, ſuivant Suétone, il eût un goût très-peu ſûr.

L'Ironie, ou contre-vérité, eſt une figure par laquelle on veut faire entendre le contraire de ce que l'on dit. Un homme s'écrie: *O le bel eſprit!* Parle-t-il de Ciceron ou de Fontenelle? les mots ſont pris dans le ſens propre. Parle-t-il de Zoïle? c'eſt une ſatyre compoſée préciſément des mêmes paroles qui faiſoient un éloge. Voilà l'ironie. Les termes qui la forment ayant dans le ſens propre un ſens raiſonnable, quoique faux dans l'intention de celui qui parle, il eſt néceſſaire de donner la clef du ſens figuré qu'on leur attache. Cette clef eſt un mot gliſſé légerement. *Je crois*, *ſans doute*, *apparemment*; ou un Ironie.

geste, ou le ton de voix quand on prononce l'ironie. Cette figure a fait, dans le siécle dernier, le succès des Lettres de Voiture, qu'on ne lit plus. Nous avons substitué à l'ironie le jargon du persiflage, qui est encore pis, parce qu'il n'est bon à rien, au-lieu que Socrate & Montesquieu ont prouvé, par leur exemple, que le sel de l'ironie peut être employé utilement dans les matieres les plus philosophiques. Voyez entr'autres le morceau sur l'esclavage des Negres, dans l'Esprit des Loix (1). Mais pour s'en servir ainsi, il faut bien connoître le cœur humain & les mœurs de son siécle.

Il y a des ouvrages entiers où l'ironie est soutenue d'un bout à l'autre; tel est *l'art de ramper en poésie*, par Pope.

On rapporte à l'ironie (2) un pré-

---

(1) Esprit des Loix, Liv. XV, Chap. 5.

(2) Ernesti initia Rhetorica, *pag.* 851.

tendu trope qu'on appelle litotes, & qui consiste à dire moins que l'on ne ne veut faire entendre. *Il n'est pas sôt*, pour dire *il a beaucoup d'esprit ; il ne vous veut pas de mal*, pour *il est de vos amis*. Il y a aussi une espece d'ironie à exprimer par des mots plus doux des idées désagréables ; comme lorsque l'on dit *s'il lui arrive quelque chose*, au-lieu de *s'il meurt*. C'est ce que l'on appelle *Euphemisme*, & cette tournure contribue à l'élégance, quand elle est placée à-propos. Platon s'en est servi dans une oraison funebre : « *Enfin, Messieurs, nous leur » avons rendu les derniers devoirs, & » maintenant ils achevent ce fatal » voyage.* » Il n'est pas nécessaire de remarquer que c'est la mort qu'il désigne par ces derniers mots. Euphemisme.

La Métaphore est de tous les tropes celui qui mérite le plus de détail. Elle consiste à transporter un mot de sa signification naturelle à une autre Métaphore.

signification qui ne lui convient qu'en vertu d'une comparaison qui est dans l'esprit. On dit tous les jours *une maison triste, une campagne riante, blesser l'honneur, s'enivrer de plaisir*, &c. &c. ce sont des métaphores.

Si la métaphore comprend plusieurs mots, elle s'appelle alors allégorie (1).

---

(1) Il peut y avoir cependant des allégories sans métaphores ; & ce vers de Térence, *Sine Cerere & Libero, friget Venus*, que Madame Deshoulieres a traduit par cet autre si connu, qui fait le refrain d'une Ballade : *L'Amour languit sans Bachus & Cérès*, est un exemple d'allégorie par la métonymie. M. Sedaine l'a aussi bien rendu dans ses *Femmes vengées* ;

Vénus languit & meurt, sans Bachus & Cérès.

On cite comme une allégorie par l'anatomase ce vers de la 4me Églogue de Virgile, *Alter erit tum Typhis, &c.* Les devises sont une autre espece d'allégorie, ou, si l'on veut, des métaphores peintes. En voici une très-ingénieuse de Santeuil, pour

Cette jeune *plante* ainsi *arrosée* des eaux du Ciel, ne fut pas long-tems sans *porter* de fruit. Ôtant la figure: cette jeune *Princesse* ainsi *prévenue* des *graces* du Ciel, ne fut pas long-tems sans pratiquer des actions de vertu.

Les anciens Philosophes eurent souvent recours à l'allégorie, mais elle changea peu-à-peu les préceptes en énigmes. Cette phrase proverbiale: *N'attisez pas*, ou plutôt *ne fouillez pas le feu avec l'épée*, étoit prise dans le sens propre chez les Perses, qui, par une suite de leur respect pour le feu, avoient en horreur tout ce qui tenoit à la métallurgie (1). Mais, dans la bouche de Pythagore, c'étoit un

---

les Notaires de Paris : deux aiguilles de pendule, dont l'une marque les minutes, & l'autre les heures, avec ces paroles: *Lex est quod notamus.*

(1) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. Tom. 31, *pag.* 485.

précepte allégorique qui signifioit: *N'irritez pas les esprits échauffés.* La ceinture de Vénus & les Graces qui ne la quittent jamais, & les Prieres, filles de Jupiter, qui d'un pas chancelant suivent l'Injure au front superbe; & Jupiter qui les venge lorsqu'on les méprise, toutes ces fictions ingénieuses d'Homere, sont autant de modeles d'allégories. M. de la Motte n'en sentit pas la beauté, quand il substitua à cette peinture touchante des Prieres, ces deux vers didactiques:

On offense les Dieux: mais, par des sacrifices,
De ces Dieux irrités on fait des Dieux propices.

Rapprochez de cette maxime rimée, le morceau même du Poëte grec, ou l'imitation en vers que M. de Voltaire en a donné dans ses questions sur l'Encyclopédie, au mot *Épopée*, & vous sentirez tout le prix d'une allégorie ingénieuse.

Rien n'embellit plus le ſtyle, que les expreſſions métaphoriques & les courtes allégories. Mais il faut qu'il y ait un certain rapport entre le ſens figuré d'un terme, & la ſignification propre. Par exemple, le feu eſt un élément qui deſſéche, qui brûle & qui conſume; l'amour eſt une paſſion qui produit à-peu-près les mêmes effets. Il y a donc un rapport entre cet élément & cette paſſion, & par conſéquent on peut fort bien appeller l'amour un feu, une flamme, & lui donner toutes les épithetes qui conviennent au feu.

Non, Seigneur, à vos feux elle n'eſt point
contraire.

C'eſt-à-dire à votre amour. (1)

On nomme métaphores hardies celles qui ſont tirées d'objets trop peu

(1) Les Allemands, pour rendre cette métaphore dans leur langue, ſe ſervent du mot *glüts*, qui ſignifie *braiſe*.

semblables à celui que l'on veut peindre, comme si, par exemple, on appelloit le tonnerre une trompette. On ne peut passer de pareilles métaphores qu'à l'aide d'un *pour ainsi dire*, ou de telle autre tournure.

.... Ses soins ne purent faire
Qu'elle échappât au tems, cet insigne larron ;
Les ruines d'une maison
Se peuvent réparer : que n'est cet avantage
Pour les ruines du visage !

La Fontaine.

Les ruines du visage est une figure extrêmement hardie ; mais elle est préparée par ces mots : *Les ruines d'une maison, &c.* Il y a pourtant des métaphores qu'aucun correctif ne pourroit excuser. Ainsi, quand M. de la Motte, dans ses Fables, appelloit une haie *le Suisse d'un jardin*, il croyoit parler figurément ; mais au fond il ne disoit rien, parce qu'il n'y a pas le moindre rapport entre une haie qui entoure un jardin, &

un homme qui garde une porte.

L'Abbé des Fontaines prétendoit que les métaphores hardies ne doivent se trouver dans un ouvrage, que comme une dissonance dans un morceau de musique. Les Musiciens apprécieront cette comparaison. C'est le génie de chaque Langue, qu'il faut sur-tout consulter sur le plus ou moins de hardiesse des métaphores (1). Mais

---

(1) Lucien, dans son âne d'or, donne le nom de Παλαιστρα à une servante débauchée, & ce nom plaisant rappelle celui de *Gymnasium* que Plaute donne à une des Courtisannes de ses comédies. Ces deux dénominations qui reviennent au même sens dans les deux Langues, font des métaphores très-énergiques, & caractérisent par un seul mot une fille dévouée à toutes les horreurs de l'incontinence publique. On trouve dans le même Roman de Lucien, une autre expression qui montre jusqu'à quel point la Langue grecque portoit quelquefois la hardiesse de ses métaphores. Les diverses figures

ce qui est un défaut, dans quelque Langue que ce soit, c'est quand cette

---

de danse avoient chez les Anciens, comme chez nous, des noms particuliers; on disoit danser la Cyclope, danser la Pyrrique, &c. Lucien voulant peindre les sauts & les bonds d'un âne qu'on précipita du haut des rochers, dit qu'*il descendit en dansant la mort*, Τον θανατον Ορχυμενος. Quelle autre Langue, dit M. le Beau le jeune, (Hist. de l'Acad. des Belles-Lettr. Tom. 34, *pag.* 47), oseroit risquer une pareille métaphore? Pour moi je ne serois pas éloigné de croire qu'un Poëte habile pourroit la faire réussir parmi nous, dans un conte & dans un poëme badin: il suffiroit de la bien amener, & d'y préparer adroitement l'esprit du Lecteur. Mais il est à remarquer que Lucien s'en est servi sans aucune préparation, & dans un ouvrage en prose. Cette hardiesse, presque toujours heureuse, étoit un des grands avantages de la Langue grecque. Quelques personnes blâment, dans le récit de Théramene, les mots *le dos de la plaine liquide*. C'est une métaphore empruntée du latin.

figure est tirée d'un sujet trop bas ou contraire à la modestie, ou peu connu des personnes à qui l'on parle.

Quand on a commencé une métaphore, il faut la suivre. Cependant cette régle ne doit pas être prise littéralement. Si le sujet est exprimé par un mot propre, ou par un adjectif qui en tient lieu, il n'est pas défendu d'employer plusieurs métaphores de suite, pourvu qu'elles puissent toutes être appliquées à ce sujet.

Dorsum æquoris ne choquoit personne dans cette langue. Quant au vers tant reproché à Rousseau,

Ont fondu l'écorce des eaux,

il n'y a que le mêlange des mots *fondre* & *écorce* qui paroissent répréhensibles. L'expression même *écorce des eaux*, que ce grand Lyrique a dit-on empruntée de Bertaut, Evêque de Séez, l'un de nos anciens Poëtes, est pittoresque & fort heureuse.

L'Hypocrite, en fraudes fertile,
Dès l'enfance est pêtri de fard;
Il sait colorer avec art
Le fiel que sa bouche distille;
Et la morsure du serpent
Est moins aiguë, & moins subtile
Que le venin caché que sa langue répand.

Rousseau.

Toutes ces métaphores sont belles, & n'ont rien d'irrégulier ni d'incompatible. Si l'on disoit au contraire d'un Orateur véhément, *c'est un torrent qui entraîne, qui embrase, qui subjugue tout*, on feroit une très-mauvaise métaphore, parce qu'en attribuant au sujet des propriétés qui lui sont étrangeres, on exciteroit des idées qui n'ont aucune liaison entre elles. C'est comme si l'on disoit qu'un vaisseau est entré dans le port à bride abattue.

Régle générale. Toute métaphore qui ne forme point une image vraie, & qu'on

& qu'on puiſſe peindre, eſt mauvaiſe. De ce qu'une métaphore eſt employée avec ſuccès, ne concluons pas qu'une autre, qui paroît équivalente, puiſſe être également admiſe. Vous dites bien : *les rochers s'ébranlerent, les rochers gémirent*, mais vous ne dites pas *les rochers ſoupirent*. Cette derniere métaphore s'écarte trop de la vérité phyſique. Nous concevons comment il peut arriver que des rochers ſoient ébranlés ; nous concevons qu'ils peuvent rendre un ſon qui reſſemble à un gémiſſement : mais comment accorder à une maſſe de pierre le ſentiment qui produit les ſoupirs ?

Il ne faut pas non plus trop multiplier les expreſſions métaphoriques, même les moins hardies. Une ſeule métaphore ſe préſente naturellement à un eſprit rempli de ſon objet, mais deux ou trois métaphores accumulées ſentent le Rhéteur. Autrefois on en vou-

loit jusque dans les titres des ouvrages (1).

Enfin, dans l'emploi des métaphores, il faut avoir égard aux convenances des différens styles ; car il y a des métaphores qui ne conviennent qu'au style poétique, & qui seroient déplacées même dans le genre oratoire le plus élevé. Cette remarque convient également aux autres tropes.

---

(1) Un Valet-de-Chambre de la Reine Marguerite de Navarre, nommé *J. de la Haye*, ou *Silvius*, publia, en 1547, les poésies de cette Princesse, sous le titre de *Marguerites de la Marguerite des Princesses*.... Que d'autres titres encore plus ridicules ! *La Seringue spirituelle*, &c. *les Allumettes du feu divin*, &c. &c.



ARTICLE VII.

Des Figures de penſées.

Les Figures de penſées, que les Grecs nommoient *ſchemata*, & que les Maîtres de l'Art appellent figures de ſentence, conſiſtent dans la penſée, dans le ſentiment, & dans le tour d'eſprit ; en ſorte que l'on conſerve la figure, quelles que ſoient les paroles dont on ſe ſert pour l'exprimer.

Les Rhéteurs ont fait des claſſes particulieres de ces différentes figures. Ils les diviſent, les uns, en figures piquantes & figures touchantes ; les autres, en figures de paſſions & figures d'ornement : mais ces diviſions ſont aſſez inutiles. Autant on attachoit de prix autrefois à l'étude de ces figures, autant on la néglige aujourd'hui ; & un Auteur Allemand, cité dans la Gazette

littéraire (1), a été jusqu'à dire qu'il n'est pas plus avantageux de les connoître, qu'il ne le seroit d'observer qu'on dit *oh* dans la surprise, & *ah* dans la douleur.

Il y en a cependant quelques-unes dont il n'est pas entierement inutile de dire un mot. Telles sont l'Épiphoneme, l'Apostrophe, la Prosopopée, la Gradation, la Suspension, la Réticence, & sur-tout la Périphrase, l'Hyperbole & l'Antithese, qui sont les principales de ces figures.

Épiphoneme. L'Épiphoneme est une sentence courte, par laquelle on conclut un raisonnement :

Tantæne animis cœlestibus iræ !

Virg.

Tant de fiel entre-t-il dans l'ame des Dévots ?

Boileau.

(1) Gazette littéraire, 1764. Tom. 3, *pag.* 51.

On admire l'ufage que l'Hiftorien Paterculus a fait de l'épiphoneme à la fin de fes narrations.

L'Apoftrophe confifte à adreffer tout-d'un-coup la parole à quelques perfonnes préfentes ou abfentes, & même aux chofes inanimées. « Puif- » fances ennemies de la France, vous » vivez, & l'efprit de la charité chré- » tienne m'interdit de faire aucun » fouhait pour votre mort. » Apoftrophe.

Fléchier.

Pour qu'il y ait apoftrophe, il ne fuffit pas d'adreffer la parole à quelqu'un, il faut la détourner de ceux à qui on l'a adreffée au commencement, pour l'adreffer à d'autres.

« Baltazar étoit tranquille dans le » fein même de la guerre. Il jouiffoit » des plaifirs de la paix : il fe livroit à » une débauche infenfée. Soudain la » terreur naît dans fon ame........ » Ses yeux ne pouvoient lire les

» caracteres, déja sa conscience les » expliquoit. Malheureux, cesse d'in- » terroger les Astrologues, écoute ton » cœur, il t'en dira plus que tous les » Sages de ton Royaume. »

Saurin.

On fait un usage fréquent de l'apostrophe, sur-tout dans le style oratoire. Mais il ne faut pas trop la prodiguer, si l'on veut éviter la monotonie.

Prosopopée. La Prosopopée fait parler les absens, ou même les morts & les êtres inanimés; & c'est de-là que cette figure tire son nom, car on fait alors une personne, προσωπον, de ce qui n'en est pas une.

« Ce tombeau s'ouvriroit, ces ossemens se rejoindroient pour me dire: » Pourquoi viens-tu mentir pour moi, » qui ne mentis jamais pour personne? » Laisse-moi reposer dans le sein de » la vérité, & ne viens pas troubler » ma paix par la flatterie que j'ai haïe. »

Fléchier.

Cette figure eſt une des plus brillantes de l'éloquence, & l'on ne s'en ſert que dans les grands ſujets.. C'eſt à elle que la Fontaine a fait alluſion, lorſqu'il dit dans une de ſes fables, en parlant de Démoſthene :

L'Orateur recourut .
A ces figures violentes
Qui ſavent exciter les ames les plus lentes ;
Il fit parler les morts, tonna, dit ce qu'il put.

M. de Juſti, auteur Allemand, que j'ai déja cité au ſujet des tropes, dit que la proſopopée eſt contre la nature. Cependant on en trouve pluſieurs exemples dans les Prophetes, qui certainement n'en avoient pas étudié les uſages dans les Écoles.

Le Dialogue, que l'on appelle autrement *dialogiſme* ou *ſermocination*, eſt une eſpece de proſopopée.

Debout, dit l'Avarice, il eſt tems de marcher....

Eh ! laissez-moi... debout... un moment...
tu répliques ! ...
A peine le Soleil fait ouvrir les boutiques...
N'importe, leve-toi... &c.

Boileau.

Gradation. Il y a *gradation*, lorsqu'on s'éleve comme par degré de pensées à pensées, qui vont toujours en augmentant.

J'atteste ici la gloire, & Zaïre & ma flamme,
De ne prendre que vous, pour maîtresse & pour femme,
De vivre votre ami, votre amant, votre époux.

Voltaire.

Suspension. La *suspension* consiste à faire attendre une pensée qui surprend. Le fameux sonnet de Scarron, *Superbes monumens*, est un exemple badin de cette figure.

On ne sauroit croire combien l'art des suspensions ajoute à l'intérêt du style. Voyez le commencement du quatrieme Livre de Quinte-Curce :

Darius tantimodo exercitûs Rex qui triumphantis magisquam dimicantis more, curru sublimis inierat bellum, per loca quæ immensis propè agminibus compleverat, jam inania & ingenti solitudine vasta, fugiebat.

Il est facile d'appercevoir l'art de l'Écrivain. La phrase, construite de maniere à faire attendre le mot *fugiebat*, présente d'abord à l'esprit un tableau magnifique de la puissance de Darius, pour offrir ensuite dans ce seul mot le contraste de tant de grandeur, & les révolutions de la fortune.

Nous n'avons pas dans notre Langue l'avantage de la suspension que le verbe, renvoyé à la fin, produit si merveilleusement chez les Latins : mais nous en avons un autre qui peut nous en tenir lieu. Les Latins mettent plusieurs mots régis avant le verbe ; nous pouvons y mettre plusieurs mots régissans. « Mais hélas ! ces pieux

» devoirs que l'on rend à sa mé-
» moire, ces prieres, ces expiations,
» ce sacrifice, ces chants lugubres qui
» frappent nos oreilles, & qui vont
» porter la tristesse jusque dans le
» fond des cœurs, ce triste appareil
» des sacrés mysteres, ces marques
» religieuses de douleur que la cha-
» rité imprime sur vos visages, me
» font souvenir que vous l'avez per-
» due. »

Réticence. La *Réticence* affecte de passer sous silence des pensées que l'on fait mieux connoître par-là, que si elles étoient énoncées ouvertement.

Biron, dont le nom seul répandoit les allarmes,
Et son fils jeune encore, ardent, impétueux,
Qui depuis.... mais alors il étoit vertueux.
Voltaire.

Cette figure prodiguée souvent si mal-à-propos, mais qu'il ne faut pas confondre avec la fréquente inter-ponctuation si ridicule dans plusieurs

Drames modernes, ne convient, dit M. de Voltaire, que quand on craint, ou qu'on rougit d'achever ce que l'on a commencé. Il faut de plus que le sens qu'on laisse ainsi en suspens, puisse être facilement rempli & complété par le Lecteur.

La *Périphrase* ou circonlocution, que l'on range quelquefois parmi les tropes, consiste à donner à une pensée, en l'exprimant par plusieurs mots, plus de grace & plus de force qu'elle n'en auroit, si on l'énonçoit simplement en un seul. **Périphrase.**

Moi, j'irois épouser une femme coquette!
J'irois, par ma constance aux affronts endurci,
Me mettre *au rang des Saints qu'a célébré Bussi!*

Boileau.

La périphrase est dans le dernier vers. Ces Saints-là sont les maris malheureux. Si cette plaisanterie a quelque

défaut, c'eſt de n'être guere intelligible que pour les gens de Lettres. Il faut ſavoir que le Comte de Buſſi-Rabutin avoit fait un petit livre en maniere d'Heures, où, au-lieu d'images de Saints, étoient les portraits en miniature de quelques hommes de la Cour, dont les femmes étoient ſoupçonnées de galanterie. Louis XIV n'entendit pas d'abord cette périphraſe ; ce qui manqua de l'indiſpoſer contre Buſſi (1).

C'eſt le goût & le genre de l'ouvrage qui doivent décider entre l'uſage du mot propre & la circonlocution. Lorſque le mot propre préſente une image rebutante, lorſqu'il manque de nobleſſe, lorſqu'enfin on veut éviter la répétition trop fréquente

(1) Voyez la Bibliothéque des Romans. Août 1775, *pag.* 148.

d'un mot, c'eſt le cas de la périphraſe. Elle ſert auſſi à ſauver les équivoques qu'il faut éviter avec tant de ſoin, aujourd'hui ſur-tout que le Dictionnaire de la ſociété eſt devenu ſi décent, quoique nous ne valions pas moralement mieux que nos peres.

Il n'y a rien de plus froid qu'une circonlocution mal ménagée, ou qui ne contribue pas à lier les idées.

On cite avec raiſon, dans les Écoles, comme un modele de périphraſe bien placée, ce paſſage de la Milonienne, où Ciceron, au-lieu d'exprimer nettement dans ſon récit l'aſſaſſinat de Clodius, cherche à déguiſer ce fait, en diſant que les eſclaves de Milon firent ce que chacun voudroit que ſes eſclaves fiſſent dans la même circonſtance. *Fecêre ſervi Milonis quod ſuos quiſque ſervos in tali re facere voluiſſet.* Cet exemple de périphraſe rentre dans le trope que l'on nomme *euphemiſme*. Maynard, un de

nos anciens poëtes, en a fait une imitation ridicule dans ces vers que le P. Bouhours a loués, mais que M. l'Abbé de Condillac blâme avec plus de raiſon.

> Hâte ma fin que ta rigueur differe :
> Je hais le monde & n'y prétends plus rien ;
> Sûr mon tombeau ma fille devroit faire,
> Ce que je fais maintenant ſur le ſien.

Il veut dire : *ma fille devroit pleurer ma mort, & c'eſt moi qui pleure la ſienne.* Au-lieu d'exprimer ce ſentiment ſi naturel à un pere tendre, il paroît ſe faire un plaiſir de donner à deviner qu'il répand des larmes. Il eſt difficile d'abuſer plus étrangement de ce qu'on appelle eſprit.

Hyperbole. *L'Hyperbole* eſt une exagération, ſoit en augmentant, ſoit en diminuant. L'hyperbole, dit Longin, n'eſt bonne que lorſqu'elle ne paroît pas être une hyperbole.

Le voyageur qui avoit vu un chou

grand comme une maiſon, & celui qui avoit vu le pot fait pour cuire ce chou, faiſoient tous deux des hyperboles très-fortes. Mais la ſeconde avoit le mérite de faire ſentir l'abſurdité de l'autre, & tel eſt quelquefois l'uſage de cette figure. L'hyperbole eſt encore très-propre à peindre le déſordre d'un eſprit à qui une grande paſſion exagere tout. L'uſage a introduit quelques hyperboles qui n'en ſont plus pour nous : *répandre un torrent de larmes, plus vîte que le vent, beauté divine, &c.* On peut les employer ſans ſcrupule, quoiqu'à dire vrai, ces mots vagues & brillans appartiennent plus à la converſation qu'à l'art d'écrire. Il nous reſte à parler de l'antitheſe, qui eſt la figure favorite de notre ſiecle.

Antitheſe veut dire oppoſition, & ces deux mots étoient autrefois ſynonymes dans notre langue ; témoins les titres de quelques vieux livres de nos premiers Calviniſtes : *Antitheſe de Jeſus-* Antitheſe.

Christ & du Pape de Rome. Aujourd'hui nous n'appellons plus antithese que la figure qui consiste à opposer des pensées les unes aux autres, & à se servir de mots qui rendent cette opposition sensible.

Fier ennemi de Rome, & de Rome estimé.
Voltaire.

Combien en un moment heureux & misérable !
Racine.

M. le Marquis de Beccaria (1) a observé que le contraste des idées est une des sources les plus abondantes de la beauté du style, parce qu'il excite plus fortement l'attention, & qu'en faisant parcourir rapidement les idées accessoires, il donne plus d'éclat aux objets, & plus d'occupation à notre sensibilité.

---

(1) Recherches sur le Style, imprimées à Paris en 1771.

Cette

Cette opposition suffit aussi pour anoblir une image commune. En supposant la vérité du fait de Bélisaire demandant l'aumône en Italie; si ce grand Général privé de la vue, le bâton à la main, & couvert des haillons de la misere, eût dit simplement, *donnez-moi une obole*, il n'auroit excité qu'une idée très-commune dans l'esprit de ceux qui ne l'auroient pas connu; mais qu'il dise : *donnez une obole à Bélisaire*, voilà un contraste qui rappelle toute sa gloire passée, & l'expression devient sublime. Le grand effet qui résulte de l'opposition des idées se fait encore sentir dans cette phrase de Montesquieu sur Charlemagne (1). « Il ordonnoit, » dit-il, qu'on vendît les œufs de ses » basses-cours, & les herbes inutiles » de ses Jardins; & il avoit distribué » à ses peuples toutes les richesses des

(1) Esprit des Loix. Liv. 31, Chap. 18.

» Lombards, & les immenſes tréſors » de ces Huns qui avoient dépouillé » l'univers. »

L'oppoſition ne contribue pas moins à l'agrément du ſtyle naïf. Voyez la Fontaine, voyez nos anciens Conteurs. « Tandis que Monſeigneur jeûne & » fait pénitence, Madame fait bonne » chere avec l'Écuyer; le plus ſouvent » Monſeigneur dîne & ſoupe de biſ- » cuit & de la belle fontaine; Madame » a tous les biens de Dieu; ſi très- » largement que trop : Monſeigneur » au mieux venir ſe couche en la pail- » lade, & Madame en un très-beau » lit ſe repoſe (1).

La paſſion n'exclut point l'antitheſe, quand cette figure renferme un ſentiment ou une vérité eſſentielle.

---

(1) Voyez le Conte du *borgne-aveugle*, dans les anciennes *cent Nouvelles nouvelles*.

Hyppolite est sensible, & ne sent rien pour
moi.

Racine.

Mais en général, on ne peut user trop sobrement de cette figure. Il faut quelquefois sacrifier la justesse de l'antithese aux bienséances du style soutenu. C'est une tradition, qu'à la premiere représentation du Méchant, Cléon disoit :

L'*Aigle* d'une maison est *Dindon* dans une
autre ;

Ce mot *Dindon*, révolta le Parterre : on y substitua le vers qu'on lit aujourd'hui.

L'*Aigle* d'une maison est un *sot* dans une
autre.

L'antithese est moins juste, mais l'expression est plus noble.

Il ne suffit pas non plus, pour la bonté de l'antithese, que le contraste soit vrai, il faut qu'il soit nécessaire & qu'il paroisse tel ; c'est pourquoi le

ſtyle rempli d'antitheſes fréquentes & recherchées, nous laſſe & nous ennuie à la fin. Moliere a dit dans le grand ſiecle de Louis XIV.

Ce ſtyle figuré, dont on fait vanité,
Sort du bon caractere & de la vérité.
Ce n'eſt que jeux de mots, qu'affectation
pure,
Et ce n'eſt pas ainſi que parle la nature.

Ce n'eſt pas le ſtyle figuré en lui-même que Moliere a voulu proſcrire; mais les jeux de mots, les alluſions froides, les chûtes antithétiques, reſſource trop ordinaire des Auteurs ſans talens. D'ailleurs un Écrivain qui met de l'eſprit par-tout, eſt ſûr de déplaire, quand même cet eſprit ſeroit juſte & agréable en lui-même.



ARTICLE VIII.

Des Images & autres Ornemens du Style.

Après les figures proprement dites, ce qui contribue le plus à l'embelliſſement du ſtyle, ce ſont les images, les comparaiſons & le choix des épithetes.

1.° *Des Images.*

Les images, ſuivant la définition de Longin, ſont des penſées qui préſentent une eſpece de tableau à l'eſprit.

> .... O Belles, évitez
> Le fond des bois & leur vaſte ſilence.
>
> *La Fontaine.*

Vaſte ſilence peint toute l'étendue d'une forêt qui n'eſt point fréquentée: c'eſt une image. De même lorſque

Boſſuet, au-lieu de dire que les hommes devenoient de jour en jour plus méchans, dit qu'*ils alloient s'enfonçant dans l'iniquité*; non-ſeulement il anime, il anoblit ſa penſée en nous préſentant l'iniquité ſous l'image d'un gouffre immenſe & profond, mais il peint en même-tems une maſſe énorme deſcendant par degré dans l'abyme.

Les images ne conſiſtent donc quelquefois que dans un ſeul mot, ou dans une courte périphraſe. L'*œil du jour*, l'*or des moiſſons*, l'*émail des prés*, la *Dame au nez pointu*, la *Cigogne au long bec*. La Fontaine eſt plein de ces ſortes d'images : quand elles ſont plus étendues, on les nomme deſcriptions. On décrit les lieux, les perſonnes, les mœurs.

Il y a, ſuivant la Motte dans ſes Réflexions ſur la critique, trois conditions eſſentielles à une image ; la netteté, l'unité & la force. La netteté

confiſte à choiſir des objets aiſés à imaginer & à ranger dans leur ordre: de ſorte que le Lecteur croit voir ce qu'on lui dit. L'unité conſiſte à ne choiſir que des circonſtances qui concourent au même effet, à ne pas ſortir un ſeul moment du genre de l'image, à n'y mêler rien que de gracieux, de grand & de terrible, ſelon que le fond le demande. La force conſiſte enfin à ne rien employer d'inutile, & à obſerver dans le choix des circonſtances convenables, une gradation qui fortifie toujours l'impreſſion dominante.

Ce ſont les images qui forment ce que l'on appelle la richeſſe du ſtyle. Des circonſtances qui ne ſont pas, ſi l'on veut, eſſentiellement néceſſaires à un fait, le deviennent quelquefois au récit de cet événement ; c'eſt d'elles qu'il tire preſque tout ſon effet par les images qu'elles font naître. *Richeſſe du Style.*

Comparons Florus à Tite-Live dans

un des premiers événemens de l'Histoire Romaine, dans la prise de la ville d'Albe. Florus dit simplement: *Albe est prise. Alba capta est.* C'étoit peut-être tout ce que la forme de son abrégé exigeoit, quoique dans d'autres endroits il se permette des tours oratoires. Dans le passage dont il s'agit ici, il rapporte la chose entiere. Il instruit, mais il ne fait aucun plaisir. C'est un courier qui, dans sa marche rapide, me jette en passant cette nouvelle. Ouvrons Tite-Live : quelles images ! quelle peinture fidelle des moindres circonstances. (1). *Je vois,*

(1) Silentium triste ac tacita mœstitia ita defixit omnium animos, ut præ metu obliti quid relinquerent, quid secum exportarent deficiente consilio rogitantesque alii alios, nunc in liminibus starent, nunc errabundi domos suas ultimo illas visuri, pervagarentur. Ut verò jam equitum clamor exire jubentium instabat; jam fragor tectorum quæ diruebantur ultimis urbis partibus

pour

Je vois, pour ainſi dire, le morne ſilence & la triſteſſe générale de cette malheureuſe ville ; les citoyens oubliant dans leur effroi ce qu'ils doivent laiſſer ou emporter avec eux, les uns immobiles à la porte de leurs maiſons, d'autres errans çà & là, tous regardans d'un œil conſterné leur demeure, pour la derniere fois. J'entens le bruit des toits qui s'écroulent, & je ſuis des yeux cette troupe éplorée, ſur les chemins où leur malheur les conduit. Voilà ce qui ſaiſit, ce qui attache le Lecteur ;

---

audiebatur. Raptim quibus quiſque poterat elatis ; cùm Larem ac Penates tectaque in quibus natus, quiſque educatuſque eſſet relinquentes exirent. Jam continens agmen migrantium impleverat vias, & conſpectus aliorum mutua miſeratione integrabat lacrymas. Voceſque etiam miſerabiles exaudiebantur mulierum præcipuè cùm obſeſſa ab armatis templa præterirent ac velut captos relinquerent Deos. Tit. Liv. *Decad.* 1, *lib.* 1.

voilà ce qu'on appelle des images nées de la chose même ; & c'est dans ces sortes de détails qu'il est permis de déployer les ressources de la langue.

Deux images opposées jointes ensemble se relevent mutuellement, & forment ce qu'on appelle *double peinture* dans l'éloquence & dans la poésie.

Il n'étoit point couvert de ces tristes lambeaux
Qu'une ombre désolée emporte des tombeaux.
Il n'étoit point percé de ces coups pleins de gloire
Qui, retranchant sa vie, assurent sa mémoire.
Il sembloit triomphant, & tel que sur son char,
Victorieux dans Rome, entre notre César, &c.

Corneille.

Ces oppositions d'images sont d'un merveilleux effet pour le pathétique.

La poésie a sans contredit plus de privilège que la prose dans l'emploi des images. La nature entiere est, pour ainsi dire, sous la main du Poëte. Il a le droit d'animer tous les êtres, & de donner du corps à toutes les pensées. Longin l'autorise même, en fait d'images, à franchir les bornes du vraisemblable. Il y a cependant un terme où la poésie est obligée de s'arrêter.

Je puis citer ici un exemple d'une image fausse, tiré d'un auteur célebre. On sait que le Dante, au commencement de son poëme, feint qu'il voyage & se perd dans une forêt. Il arrive au pied d'une montagne qu'il veut gravir. Un léopard s'oppose à son passage. L'animal furieux étoit pressé par la faim : son aspect inspiroit l'effroi, & l'*air même*, dit le Poëte, *en paroissoit épouvanté*.

Si chè parea che l'aer ne temesse.

Cette pensée est fausse, comme

M. de Chabanon l'a observé dans la vie qu'il nous a donnée de ce grand Poëte. Virgile a dit, il est vrai, dans une circonstance semblable :

.... Refluitque exterritus amnis.

Et Racine :

La terre s'en émeut, l'air en est infecté.
Le flot qui l'apporta recule épouvanté.

Ces deux images sont vraies, parce que le rebroussement du fleuve peut justifier le sentiment qu'on lui prête ; mais la présence d'un monstre ne produit dans l'air aucun effet sensible auquel on puisse attacher le sentiment de la crainte.

La Mythologie est une source abondante d'images. Nous avons adopté ses inventions agréables, quoique notre culte religieux soit si différent de celui des Anciens. Si les chênes de nos forêts ne parlent pas comme ceux de *Dodone*, notre imagination aime

toujours à voir les bois se peupler de Dryades, & les feuilles des arbres se pencher amoureusement vers la Déesse de Cythere. Il y a une sorte de vérité convenue dans ces fictions. Les Modernes, à l'imitation des Anciens, inventent aussi quelquefois de nouveaux êtres moraux.

Le repentir les suit, détestant leurs fureurs,
Et baisse, en soupirant, ses yeux mouillés de
pleurs.

Henriad, Ch. 9.

On croit revoir dans ce tableau celui des Prieres qui suivent l'Injure, dans le neuvieme livre de l'Iliade. Mais que de précautions ne faut-il pas employer aujourd'hui pour ces sortes d'images? Nous voulons, sur-tout en françois, qu'une allégorie renferme un grand sens.

Notre Langue est ennemie des petites images & des menus détails. Les Poëtes anciens comptent presque tous les clous dorés des baudriers de leurs

Héros; mais, en françois, il faut toujours rendre ces petites choſes par des termes généraux, à moins que les détails ne renferment des idées très-gracieuſes, ou qui puiſſent contribuer à la vive peinture d'un objet important.

2.° *Des Comparaiſons.*

Les comparaiſons tiennent au ſtyle figuré, & elles ont la même origine. Le langage de comparaiſon fondé ſur celui d'imitation, qui eſt ſi naturel aux hommes, vint à ſon ſecours, dès que les Sociétés commencerent à ſe perfectionner. Un homme pieux fut nommé fils du Ciel; l'impie, un fils de la Terre; les graces de la jeuneſſe furent des roſes, une aurore qui annonce le jour, & qui diſparoît bientôt. Ces expreſſions ſont à-la-fois des comparaiſons & des métaphores.

Il y a une différence entre la métaphore & la comparaiſon. Celle-ci eſt toujours annoncée par des termes qui font connoître que l'on compare une choſe à une autre. Par exemple, ſi l'on dit, en parlant des brochures qui nous inondent, cette foule de petits écrits eſt *comme la multitude prodigieuſe de moucherons & de chenilles, qui prouvent l'abondance des fruits & des fleurs*; c'eſt une comparaiſon. Si on dit *c'eſt une multitude prodigieuſe de moucherons*, le rapport n'eſt exprimé que d'une maniere indirecte, & c'eſt proprement une métaphore. La métaphore, quand elle eſt naturelle, appartient à la paſſion, au-lieu que les comparaiſons n'appartiennent qu'à l'eſprit, & c'eſt par ce motif que M. de Voltaire les exclut du ſtyle de la Tragédie.

Pour rendre une comparaiſon juſte, il faut, 1.° que la choſe que l'on y emploie ſoit plus connue & plus aiſée

à concevoir que celle que l'on veut faire connoître : 2.° Qu'il y ait un rapport convenable entre l'une & l'autre : 3.° Que la comparaison soit aussi courte qu'il est possible, & relevée par la justesse des expressions.

Le goût doit présider au choix des comparaisons, comme au choix des images. On peut les emprunter de toutes sortes de sujets; mais elles ne doivent être ni basses ni triviales. Au reste, il n'est pas aisé de déterminer précisément d'où vient la bassesse qui nous choque dans certaines comparaisons plutôt que dans d'autres. Le travail du Laboureur, celui du Vigneron, celui des Ouvriers qui forgent le fer, toutes les occupations de la vie champêtre, peuvent fournir quelque heureuse comparaison, tandis qu'on n'en peut tirer aucune, du moins en françois, de l'état d'un Apothicaire, quoiqu'il soit au-des-

ſus dans l'ordre de la Société. Je dis du moins en françois, car Pope a emprunté de la profeſſion d'Apothicaire, le ſujet d'une comparaiſon qu'il a placée dans ſon Eſſai de la critique, & que l'Abbé du Reſnel n'a pas oſé traduire. Aujourd'hui que la Chymie eſt plus cultivée en France, & qu'elle y eſt honorée, comme toute ſcience utile doit l'être, la comparaiſon réuſſiroit peut-être, ſi l'on ſubſtituoit le nom de Pharmacien à celui d'Apothicaire, que Guy-Patin & Moliere n'ont pas peu contribué à rendre ridicule. Tant il eſt vrai que les noms décident ſouvent de la dignité des choſes.

Les mœurs du ſiecle où l'on écrit, n'influent pas moins ſur le ſort des comparaiſons; mais il y en a auſſi quelques-unes qui ne peuvent réuſſir dans aucun ſiecle. Virgile a comparé le cœur agité d'une Princeſſe à un ſabot

fouetté par des enfans. Cette comparaison est essentiellement mauvaise. Elle détourne notre esprit d'un objet noble & sérieux pour lui offrir l'image d'un amusement puérile, quand il s'agit de peindre la passion la plus vive. Malgré ce qu'en dit M. de Rochefort (1), l'élégance des vers de Virgile, dans cette comparaison, ne suffit pas pour la justifier.

C'est la plénitude de l'idée qui fait la beauté d'une comparaison ; mais elle doit finir où finissent les rapports. Tout ce qui excede l'image des objets est superflu, & c'est ce qui fait blâmer généralement certaines comparaisons d'Homere, où ce grand Poëte, emporté par le plaisir d'imiter la nature, oublie souvent que le tableau

---

(1) Voyez l'Odyssée en vers françois, Tom. 1. *pag.* 424.

qu'il peint, devient déplacé dès qu'il cesse d'avoir un objet de relation. Perrault les nommoit, comme on sait, des comparaisons à *longues queues*.

La narration tranquille admet des comparaisons fréquentes, développées & prises de loin. A mesure qu'elle s'anime, elle en veut moins ; elle les veut plus concises & apperçues de plus près. Dans le pathétique, que les comparaisons soient indiquées par un trait rapide ; & s'il s'en présente quelques-unes dans le feu de la passion, un seul mot les doit exprimer.

Un moyen de s'assurer de la bonté ou du vice des comparaisons, c'est de cacher le premier terme & de demander à un ami éclairé à quoi ressemble le second. Si le rapport est juste & sensible, il se présentera naturellement.

3.° *Des Épithetes.*

Les substantifs sont la base des Langues; les adjectifs en sont la richesse & l'ornement. Ces adjectifs, entre les mains des Poëtes & des Orateurs, deviennent des *épithetes*, mot grec qui signifie *mis pardessus*, parce qu'ils sont, dit M. de Gebelin, comme une parure mise pardessus le nom pour l'embellir.

O rives du Jourdain, ô champs *aimés* des Cieux!
Sacrés monts, *fertiles* vallées
Par cent miracles signalées,
Du *doux* pays de nos ayeux
Serons-nous toujours exilées?

Racine.

Otez de ces vers, qui sont si harmonieux & si touchans, tous ces adjectifs *aimés*, *sacrés*, *fertiles*, &c. ils seront sans chaleur, sans coloris, sans ame.

Tous les adjectifs pris dans un sens figuré, sont des épithetes. La fièvre

ardente à la marche *inégale*. C'eſt dans les épithetes, ſur-tout, que ſe trouve l'eſpece de métonymie, qui prend l'effet pour la cauſe. Les Latins diſoient *pallida mors, triſtis ſenectus* ; & nous diſons comme eux la pâle mort, la triſte vieilleſſe, quoique la mort ne ſoit point pâle, mais produiſe la pâleur, & que la triſteſſe ne ſoit qu'un effet accidentel de la vieilleſſe, puiſqu'il y a des vieillards pleins de gaieté.

Rien n'abrege tant le diſcours, ou n'en multiplie davantage le ſens qu'une épithete bien choiſie. Elle fait une impreſſion vive, elle rend énergique un mot commun, elle tient lieu preſque toujours d'une phraſe entiere.

Se faiſant du Tyran l'effroyable *Partie*.

Corneille.

Dans ce vers le mot *partie*, terme de Barreau, qui n'eſt plus guere employé que par les Avocats médiocres,

est anobli par l'épithete dont le Poëte l'accompagne. Dieu qui devient l'*effroyable partie*, c'est-à-dire, l'adversaire d'un Tyran ; quelle idée terrible !

Voyez encore dans Boileau le bon effet d'un heureux choix d'épithetes.

Dans le réduit obscur d'une alcove *enfoncée*,
S'éleve un lit de plume à grands frais amassée.
Quatre rideaux *pompeux*, par un double contour,
En défendent l'entrée à la clarté du jour.
Là, parmi les douceurs d'un *tranquille* silence,
Regne sur le duvet une *heureuse* indolence.
C'est là que le Prélat, &c.

Toutes les épithetes dans ce morceau ne sont-elles pas admirablement choisies, pour dire ce que l'on veut dire ? *Obscur :* il falloit que ce réduit le fût, pour que le Prélat y pût mieux dormir jusqu'au grand jour. Une *alcove enfoncée ;* c'est une retraite profonde,

la retraite même du ſommeil & de la molleſſe. Le mot *pompeux*, mis après quatre rideaux, peint à-la-fois & l'opulence & l'obſcurité de ce réduit ; & quelle molle douceur dans les deux vers ſuivans ! Ce n'eſt pas un homme indolent qu'ils nous repréſentent, c'eſt l'indolence elle-même au ſein du bonheur.

Mais plus les épithetes contribuent à l'élégance ou à l'énergie du Style, plus la maniere de les employer exige de précautions de la part d'un Auteur. On peut ſe permettre avec ſobriété les épithetes de pur agrément qui, ſans affoiblir le ſens & ſans y ajouter, rendent la période harmonieuſe & ſonore. Mais un grand Écrivain doit s'interdire abſolument celles qui ne ſont que communes, à plus forte raiſon celles qui ſont au-deſſous de l'idée qu'il doit rendre. Il ne faut qu'un mot foible ou ſuperflu pour énerver la

pensée la plus vive. Aussi Longin a-t-il mis ces sortes d'épithetes parmi les causes de la froideur du style. C'est ce qui fait encore que l'on proscrit avec tant de soin, comme des remplissages, toutes les épithetes parasites qui viennent se traîner languissamment au bout des vers, sans y être appellées que par la nécessité de la rime.

Il y a plus. Une épithete, mise mal-à-propos, peut changer le sens d'une phrase. En voici un exemple frappant tiré d'une piece moderne, dont l'Auteur a d'ailleurs beaucoup de talent.

Pensez-vous qu'il soit libre aux enfans *téméraires*,
De s'unir aux autels sans l'aveu de leurs peres ?

Il semble que cette liberté, ne soit refusée qu'aux enfans *téméraires*, & qu'elle soit accordée à ceux qui ne le sont pas. Il falloit : *aux enfans bien nés*, ou tout simplement, *aux enfans*.

C'est

C'eſt ſur-tout dans la proſe qu'il faut uſer des épithetes avec beaucoup de retenue, car elles nuiſent ſouvent à la netteté. Les meilleures ſont les plus naturelles & les mieux déterminées, c'eſt-à-dire, celles qui conviennent le mieux à la ſignification propre des mots qu'elles doivent accompagner.

Il eſt inutile de remarquer qu'il ne faut point ſe ſervir d'épithetes ſynonymes à leurs ſubſtantifs, comme dans cette phraſe : j'ai appris avec la plus *triſte douleur*. Il n'y a guere que les écoliers qui tombent dans ces ſortes de fautes.

Il y a des épithetes qui ſont de véritables figures ; elles ne plaiſent auſſi que quand elles ſont naturelles & bien placées. Que la Fontaine appelle un chat qui eſt choiſi pour Juge, *ſa Majeſté fourrée*, cette épithete fait une image ſimple, naturelle, plaiſante : mais que la Motte appelle un cadran, *un Greffier ſolaire*, c'eſt une périphraſe

recherchée, qui n'a ni graces ni justesse. D'où vient encore que *Janot-lapin, Robin-mouton, la Gent trote-menu, &c.* ont tant d'agrément & de naturel, tandis que *Dom Jugement, Dame Mémoire & Demoiselle Imagination,* quoique très-bien caractérisés, paroissent déplacés dans la fable? C'est que la Fontaine soutient par-tout son caractere de bon-homme, & que la Motte s'étudie à être naïf. Ses épithetes annoncent la recherche & la réflexion. Le Public n'a donc point été injuste, quand il a blâmé dans la Motte des naïvetés qu'il aime tant dans la Fontaine. Ces naïvetés ne sont point les mêmes; & c'est en les comparant qu'on se forme le goût.

L'Abbé Girard remarque avec raison que toutes les épithetes que l'on donne au mot *Empire*, pris dans le sens où il est synonyme avec regne, conviennent aussi à celui-ci; mais que celles que l'on donne à regne ne

conviennent pas toutes à *empire*, dans le ſens même où ils ſont ſynonymes. Par exemple, on ne joint pas à *empire*, comme avec regne, les épithetes de long & de glorieux; on ſe ſert, ajoute-t-il, d'un autre tour de phraſe pour exprimer la même choſe.



ARTICLE IX.

Des Synonymes de Style, des Proverbes populaires, & de ce qu'on appelle le Style de la bonne compagnie.

« S'il y avoit des Synonymes » parfaits, dit M. du Marsais, il y » auroit deux langues dans une même » langue ; quand on a trouvé le signe » exact d'une idée, on n'en cherche » pas un autre. » Ce principe est vrai ; mais ce seroit en abuser que de le prendre trop à la lettre.

Il y a dans notre Langue, comme chez les Latins (1), un assez grand

(1) Je ne prétends pas blâmer ceux qui écrivent aujourd'hui en latin ; mais le grand défaut de la plupart de ceux qui s'y appliquent, est de ne pas assez distinguer les termes & les tours différens que les Ro-

nombre de mots, qui, ſans avoir peut-être à la rigueur une ſignification identique, ne ſont cependant diſtingués dans l'uſage, que par leur plus ou moins de nobleſſe, qui les rend plus ou moins propres à tel ou tel genre d'écrire. C'eſt ce que l'on nomme *Synonymes de Style ;* expreſſion que je n'ai vue que dans Mauvillon, mais qui me paroît fort juſte. Synonymes de Style.

Quelques exemples, pris au haſard, ſuffiront pour montrer la néceſſité de faire attention à ces mots, pour écrire du ſtyle convenable au ſujet que l'on traite.

Face eſt du ſtyle ſublime ou relevé,

---

mains ſavoient employer dans les différens genres de compoſition. L'Abbé des Fontaines parle d'un Orateur moderne qui s'écria, dans une de ſes Harangues : *Dic, ſodes, ubi probitas.* C'eſt à-peu-près comme ſi nous entendions un Prédicateur s'écrier en chaire : *Où diable eſt aujourd'hui l'honneur & la probité.*

quand on parle de Dieu ; & du ſtyle burleſque, quand on parle des hommes. *Viſage*, du ſtyle médiocre ; & *phiſionomie*, dans le ſens de viſage, eſt du ſtyle très-familier, de même que *figure* & *minois* ; mais ce dernier ne ſe dit jamais en mauvaiſe-part.

Demeure eſt du ſtyle ſublime ; *habitation* eſt du médiocre, & *manoir* eſt du comique, excepté pourtant dans les livres de Juriſprudence.

Mignon, *gentil*, *joli*, entrent dans le ſtyle médiocre & dans le familier ; *poupin*, qu'on prend quelquefois dans le même ſens, quoiqu'il déſigne plutôt une propreté affectée, ne peut guere ſe dire que dans le burleſque.

Beaucoup eſt de tout ſtyle en proſe & en vers ; *force* ne ſe dit qu'en proſe, & quelquefois dans la poéſie burleſque. (1)

---

(1) Mais *à force* eſt noble.

Et je veux le punir à force de vertus.

Maint, mainte, maints, se dit quelquefois dans la prose familiere, mais sur-tout dans la poésie de ce genre. *Plusieurs* est de tout style. *Bien* se dit aussi dans le sens de *beaucoup*, en tout style, & semble exprimer une moindre quantité. *Moult*, qui est le latin *multum*, ne trouve encore sa place que dans le genre qu'on nomme Marotique.

Fredonner est du style médiocre; mais *gazouiller* ne se dit que familierement, quand il s'agit d'un homme; car c'est le terme propre, quand on parle des oiseaux.

Citoyen Romain est un terme très-noble; *Bourgeois de Rome* est un terme burlesque, quand on parle des anciens Romains; & le Traducteur de la *Pharsale* en vers burlesques, Écrivain peu digne d'ailleurs d'être connu, n'a pas manqué de dire:

Je chante deux Bourgeois de Rome;

ce qui fait contraste avec les grands noms de César & de Pompée. Il n'y a qu'à lire la Verrine de Ciceron, *de Suppliciis*, pour connoître toute la noblesse du mot *Citoyen Romain.*

Flatteur est du style sublime ;

Détestables flatteurs, présent le plus funeste
Que puisse faire aux Rois la colere céleste.
Racine.

Adulateur est du même style.

D'un Tyran soupçonneux, pâles adulateurs.
Boileau.

Enjoleur, *flagorneur*, *cajoleur*; sont du style comique, & du bas comique.

Présomptueux, *vain*, *insolent*, sont du style sublime & du médiocre. *Outrecuident* ne peut plus avoir place que dans le marotique, & c'est dommage; car ce mot étoit très-énergique, de même que son substantif *outrecuidance*, que

que M. de Voltaire regrette dans ſa lettre à M. Deodati.

Balancer, *douter*, *être irréſolu*, ſont du ſtyle ſérieux. *Gauchir* eſt du familier, quoique ce ſoit une métaphore.

Fantôme & *ſpectre* ſont du ſtyle ſublime. *Revenant* eſt du médiocre. *Lutin* & *farfadet* ſont du comique.

Enfin *mort* eſt de tout ſtyle ; *décès* eſt du ſtyle ordinaire & de celui du Palais ; & *trépas* eſt un mot poétique, quoique *trépaſſé* ſoit, comme *défunt*, de la proſe la plus commune.

J'aurai occaſion de revenir en partie ſur ces différences dans l'article ſuivant, en parlant des expreſſions poétiques ; mais ces exemples ſont plus que ſuffiſans pour faire voir qu'il ne faut ſe ſervir de ces ſynonymes qu'avec beaucoup de diſcernement & de goût. Le Dictionnaire de l'Académie Françoiſe eſt un guide ſûr pour apprendre à les connoître. Remarquons en paſ-

ſant que ces vieux termes que les Écrivains proſcrivent peu-à-peu, & qu'ils abandonnent au genre le plus bas, rentrent quelquefois en uſage par le ſtyle libre & comique, d'où ils s'introduiſent inſenſiblement dans le ſérieux. C'eſt ainſi que l'adverbe *maintenant* a repris faveur au commencement de ce ſiecle (1).

---

(1) Voyez *les Éclairciſſemens ſur la Langue Françoiſe*, par M. de Grimareſt, imprimés en 1712, *pag.* 220. Ce M. de Grimareſt n'eſt plus gueres connu; mais c'étoit un Grammairien de profeſſion, & même à prétentions. Comme les Suédois, les Danois ou Allemands, qui venoient à Paris, s'adreſſoient ordinairement à lui pour apprendre à écrire des Lettres en françois, il diſoit ſans façon de lui-même, qu'*il avoit donné de l'eſprit à tout le Nord.* C'eſt Nemeitz, Philologue Allemand, qui rapporte cette anecdote. Suivant lui, lorſqu'il paroiſſoit quelque livre nouveau, Grimareſt avoit encore coutume de dire: *ce livre eſt*

Venons aux Proverbes. Tout le monde ſait qu'on appelle ainſi une eſpece de ſentences exprimées en peu de mots & devenues vulgaires. Notre Langue en a un nombre infini. Des Proverbes.

Quoique ces phraſes proverbiales ſoient la plupart figurées, elles ſont aujourd'hui bannies preſqu'entierement du ſtyle noble; ſort ordinaire des expreſſions métaphoriques qui deviennent familieres au peuple, &

---

aſſez bien écrit, ce n'eſt pourtant pas Grimareſt qui l'a fait. Au reſte, ce Maître de Langues, qui étoit un des beaux eſprits du Café de la veuve Laurent, a fait, entr'autres ouvrages, une Vie de Moliere & une Hiſtoire de Charles XII. qu'on ne lit plus, quoiqu'elles ſoient de Grimareſt. Il eſt mort vers 1720. Je me ſuis un peu étendu à ſon ſujet, parce que je ne me rappelle pas qu'il en ſoit parlé dans les Dictionnaires. Honneur accordé à tant d'autres qui valoient peut-être encore moins que lui.

qui perdent par-là leur qualité même de métaphores (1).

Une autre raiſon qui exclut les proverbes du ſtyle noble, c'eſt la trop grande facilité de s'en ſervir. S'ils s'y montroient fréquemment, ils ne paroîtroient que le fruit de la mémoire, & nullement celui de la réflexion, quand même ils ſeroient appliqués avec juſteſſe; & comme ils n'auroient point la grace de la nouveauté & qu'ils ne frapperoient en aucune maniere, ils rendroient néceſſairement un écrit languiſſant & froid. Ce n'eſt donc que la néceſſité qui leur donne, pour ainſi dire, leur paſſeport. Il faut, quand on les emploie, qu'ils ſoient la ſeule

(1) Voyez les *Obſervations ſur la Langue Françoiſe*, par Ménage, chap. 183, où il parle de l'expreſſion *tuer un flambeau*, que Malherbe a employée d'après les Anciens, & qui eſt devenue une phraſe triviale.

maniere, ou du moins la meilleure de rendre ce que l'on veut dire; mais, avec tout cela, le genre noble ne les admet que très-difficilement; en quoi nous sommes plus délicats que les Latins, car Ciceron en cite jusque dans ses Harangues (1).

Quant au style simple, enjoué, naïf, les proverbes finement appliqués n'y seront jamais blâmés, pourvu qu'ils ne s'y montrent pas trop souvent; qu'ils ne soient pas trop bas, & surtout qu'ils ne ressemblent pas aux rébus, aux quolibets, & autres turlupinades qu'on passe à un Acteur de la foire, mais qui nous révoltent dans tout homme à qui l'on suppose de l'éducation.

« Il m'est venu voir un Président, » dit Madame de Sévigné, & avec lui » un fils de sa femme, qui a vingt ans, » à qui je trouvai, sans exception, la

(1) Cicero, *pro Flacco*, n. 27.

» plus agréable & la plus jolie figure » que j'aie jamais vue. J'allai dire que » je l'avois vu à cinq ou six ans, & » que j'admirois qu'on pût croître en » si peu de tems. Sur cela il sort une » voix terrible de ce joli visage, qui » me plante au nez, d'un air ridicule, » *que mauvaise herbe croît toujours.* » Voilà qui fut fait, je lui trouvai des » cornes; & s'il m'eût donné des coups » de massue sur la tête, il ne m'auroit » pas plus affligée. »

Ce proverbe, qui faisoit tant de peine à Madame de Sévigné, n'étoit cependant qu'un mot que le vent emportoit. Qu'eût-elle dit, si elle l'eût trouvé dans quelque Écrivain du genre sérieux? Au reste, ce reproche sur l'usage de ces proverbes populaires, dont Pétrone & Cervantes se sont tant moqué, n'est gueres à craindre aujourd'hui. Quelque faveur que les proverbes aient reprise dans la Société, à cause des petites Comédies *impromptu* qu'ils

font naître, la bonne compagnie ne se sert plus depuis long-tems de ces maximes triviales, même dans la conversation ordinaire. On a substitué aux tournures simples du vieux tems, un ton plus rafiné, mais sur-tout plus leste, & une maniere de dire plaisamment les choses les plus sérieuses; maniere qui remonte jusqu'à Voiture; qui fut ensuite défigurée par les Précieuses, mais qui reparut sous la Régence, & qui des entretiens a passé jusque dans les écrits.

Je ne prétends pas blâmer l'heureux talent de broder des riens, ni le confondre avec le talent perfide du persiflage. Le style léger est un avantage, quand il est l'expression d'une gaieté ingénieuse & originale : c'est lui qui nous charme dans les ouvrages d'Hamilton, le premier qui ait écrit des Romans d'un goût plaisant, qui n'est pas le burlesque de Scarron; il plaît encore dans une lettre familiere

Du Style léger.

ou dans des poésies fugitives, & peut-être est-ce au badinage de Voiture que notre Langue doit la plus grande partie de ses agrémens qui eussent péri sous les grands mots de Balzac. Mais parce que Voiture, qui vivoit assez familiérement avec le Grand-Condé, se permettoit de plaisanter en écrivant à ce Héros (1); parce que le Comte Hamilton, homme de la meilleure compagnie, a dit très-

(1) Voiture, dans ses Lettres, appelle ce Prince, tantôt *mon compere*, tantôt *Monsieur*. Après la bataille de Rocroi, il lui écrivit fort lestement. « J'avois bien » oui-dire que vous étiez opiniâtre comme » un diable, & qu'il ne faisoit pas bon » vous rien disputer. Mais j'avoue que je » n'eusse pas cru que vous fussiez emporté » à ce point-là; & si vous continuez, vous » vous rendrez insupportable à toute l'Eu- » rope. L'Empereur ni le Roi d'Espagne » ne pourront durer avec vous. »

naturellement des chôses très-gaies (1), faut-il adopter le langage entortillé, décousu, demi-burlesque que des gens qui n'avoient pas l'esprit de ces deux Auteurs, se sont fait pour les imiter? Faut-il sur-tout appliquer ce jargon à tous les genres de littérature?

Un homme feroit peur s'il employoit dans le commerce de la Société le style de Bossuet, ou même celui de Massillon. Pourquoi donc un Auteur sera-t-il moins ridicule, s'il se mêle d'écrire l'histoire ou un traité de Physique avec le style haché de la conversation, avec ces expressions plaisantes que l'on s'accoutume à répéter sans penser à ce que l'on dit, avec ces phrases vagues qui an-

(1) Une chose remarquable, c'est qu'il étoit fort sérieux dans la Société; cependant il n'a jamais pu l'être dans ses écrits, sans paroître faire violence à son caractere.

noncent autant de pareſſe que d'affectation ? Que ce ramage éphémere des Sociétés, comme l'appelle M. d'Alembert, eſt foible & triſte auprès d'un ſtyle ſimple & noble qui n'a rien d'inculte & rien d'étudié, qui eſt toujours d'accord avec le ſujet, & où le ton philoſophique & le langage populaire ſont mêlés avec d'autant plus d'art, que l'art s'y fait moins ſentir.

Voilà le ſtyle que M. de Marmontel admiroit dans le Citoyen de Geneve, en combattant ſes opinions ſur les Spectacles; & c'eſt ce ſtyle qui fait vivre les ouvrages, parce que c'eſt lui qui les rend à-la-fois agréables & utiles. Malheur au contraire à l'homme de lettres qui veut tranſporter dans des écrits ſérieux le ton de la Société ! L'ouvrage déplaît aux connoiſſeurs, & il ne plaît pas toujours aux perſonnes qui ne liſent que par déſœu-

vrement. D'ailleurs, en ſuppoſant que l'Auteur ſoit parvenu à copier parfaitement le jargon du jour, ou à s'en former un qui en approche, quel peut être le mérite d'un livre que les Étrangers n'entendront qu'à demi, & qui, dans trente ans, aura beſoin d'un traducteur, même pour les Nationaux ?

Il y a, ſur ce ſujet, un mot excellent qu'on attribue au Roi de Pruſſe. Ce Prince, dans la nouveauté de la comédie du *Méchant*, piece d'ailleurs ſupérieurement écrite, la fit, dit-on, repréſenter devant lui, & ſe vit arrêté preſque à chaque ſcene par des expreſſions qu'il ne comprenoit pas, quoiqu'il ait écrit lui-même en notre Langue avec autant d'élégance que de pureté. Il demandoit ſans ceſſe des explications aux François qui l'entouroient, & y revenoit ſi ſouvent que ſes Interpretes fatigués, lui dirent : « Si Votre Ma-

» jesté avoit passé un hiver dans les
» bonnes Sociétés de Paris, elle trou-
» veroit cette piece délicieuse. — Je
» n'ai pas besoin, répondit le Prince,
» de faire un voyage à Paris pour
» prendre du plaisir au Tartuffe & au
» Misantrope. »

Ce jugement trop rigoureux peut-être, à l'égard d'un Auteur tel que M. Gresset, est une excellente leçon pour tous les Écrivains qui aspirent à une gloire durable & universelle. M. d'Alembert, faisant en pleine Académie l'éloge de l'Auteur du *Méchant*, est convenu que la finesse des détails de cette piece semble l'attacher plus qu'aucune autre au seul Théâtre de la Capitale, ce qu'assurément on ne diroit pas des pieces de Moliere qui réussiront toujours partout où elles seroient représentées; mais un exemple qui doit sur-tout effrayer les Écrivains à la mode, c'est

celui du Chevalier de M***, homme de qualité, homme d'esprit. Il fit des Lettres & des Discours qui furent applaudis dans le siecle dernier, & c'est d'après lui que nous répétons tous les jours le mot de *bonne compagnie*, qu'il mit à la mode. Cependant on l'a oublié *lui & son chien de style*, comme disoit Madame de Sévigné, qui avoit le bon esprit de n'y rien comprendre.

Il est vrai que ce *chien de style* tenoit plutôt au jargon des Précieuses proscrites par Moliere, qu'au ton des Sociétés actuelles ; mais puisque celui-ci ne vaut gueres mieux que l'autre, l'exemple est toujours bon à citer. Lisez la lettre de M. de Voltaire à M. l'Abbé d'Olivet sur sa Prosodie ; lisez l'article *Langue Françoise*, dans les Questions sur l'Encyclopédie, & vous verrez ce qu'il faut penser du jargon de nos jours ; jargon désap-

prouvé généralement par ce monde honnête & poli qui joint à la décence des mœurs un ſentiment éclairé des bonnes choſes.

Quid verum atque decens curo & rogo, & omnis in hoc ſum ;

c'étoit la deviſe d'Horace, & c'eſt auſſi celle de la vraiment bonne compagnie.



ARTICLE X.

Du Style & de la Forme des Ouvrages de Discussion.

CLARTÉ, précision & pureté, voilà tout ce que les Anciens demandoient pour le style des ouvrages destinés à convaincre. On peut y joindre du nombre & de l'harmonie, quand les détails le permettent; mais il seroit absurde de porter dans ce genre le style pompeux & brillant qu'on aime tant aujourd'hui, & d'y semer d'autres ornemens que ceux qui sont indiqués par le sujet même. Le ton de la discussion doit être toujours proportionné à la diversité des matieres que l'on traite.

Du Style de discussion en général.

Le genre d'écrits principalement consacré à la discussion, est celui que nous appellons *Mémoires*, du mot latin *Memoria*, qui n'a gueres été

Différentes sortes de Mémoires.

employé en ce ſens que par Aulu-gelle (1).

Il y a pluſieurs ſortes de Mémoires, ceux du Barreau, ceux des Académies, ceux enfin qui concernent les affaires d'État & les Négociations.

Mémoires d'Avocats. Nos Avocats, bornés preſque toujours à des Cauſes de particuliers où il s'agit de fixer le ſens d'une Loi, d'un texte de Coutume, d'un Arrêt antérieur, ſont rarement à portée de ſe livrer, même dans leurs Plaidoyers, aux grands mouvemens de cette éloquence véhémente & paſſionnée que nous admirons dans les Orateurs des anciennes Républiques. Auſſi, tous ceux qui ſe ſont diſtingués parmi nous dans cette noble & pénible profeſſion, ont-ils ſubſtitué aux ornemens ambitieux des Rhéteurs, une élégante & ſolide dialectique, ſource de lumieres

(1) Vide *Fabricii* Biblioth. latinâ, ed. *Erneſti*. Tom. 3. *pag.* 77.

pour

pour les Juges. Mais, quoique les Plaidoyers modernes prêtent moins à l'éloquence que ceux des Anciens, cependant il y a encore une différence néceſſaire entre le ſtyle d'un Mémoire qu'on doit lire, & le ſtyle d'un Plaidoyer fait pour être prononcé.

Les premiers Mémoires d'Avocats, en France, ne contenoient gueres qu'un expoſé du fait de la conteſtation. De-là le nom de *Factum* qu'ils ont ſi long-tems conſervé, & qui venoit du tems où les Procédures & les Jugemens ſe rédigeoient en latin (1). Peu-à-peu le genre s'eſt anobli,

(1) Le premier Mémoire imprimé, ainſi intitulé *Factum*, quoique le ſurplus fût en françois, étoit du fameux Gilles *le Maitre*, qui fut fait Premier-Préſident ſous Henri II; & ce n'eſt que depuis quarante ou cinquante ans, que l'on a ſubſtitué généralement le mot de Mémoire à celui de *Factum*.

& les Mémoires du Barreau ſont devenus, ou des traités ſavans ſur les queſtions de Droit, ou des modeles de ſtyle polémique. Malgré ce changement, il eſt toujours certain que ces ſortes d'écrits comportent très-rarement un ſtyle élevé, & qu'à moins de traiter des affaires telles que le Procès de Fouquet & de la Bourdonnaye, un Avocat qui veut perſuader doit ſe borner, dans les Mémoires, à l'expoſition claire & préciſe des faits, & des principes néceſſaires à la Cauſe.

Il y a un genre d'affaires où la plaiſanterie eſt admiſe. Telles ſont celles qui ont produit le Recueil *des Cauſes amuſantes*, recueil qui a ſi bien réuſſi, même dans le Pays étranger. Feu M. de Gennes, dont il ſeroit à ſouhaiter qu'on raſſemblât les Œuvres, eſt un modele pour ce genre plaiſant, comme pour les autres eſpeces de Mémoires judiciaires. Mais ne craignons pas de le dire : la plaiſanterie ne doit

être permise au Barreau qu'autant qu'elle ne dégénere pas en invectives & en satyres personnelles. On a pardonné à l'Auteur d'Eugénie d'avoir répandu à pleines mains le sel attique & les sarcasmes dans des Mémoires qui ont été lus de toute l'Europe. Les circonstances du tems autorisoient peut-être ce genre de défense; mais il seroit dangereux qu'il s'introduisît au Barreau. L'instruction déja si lente des affaires, ne gagneroit pas à cette nouvelle forme de Mémoires.

J'ai vu des gens assez bizarres pour desirer qu'on adoptât au Palais, dans les Mémoires & dans les Plaidoyers, la forme seche & barbare des Scholastiques, le *concedo*, le *nego*, le *distinguo*. Quel aliment pour la chicane, qu'une forme de raisonnement qui prête si souvent aux subtilités, & qui, de l'aveu des meilleurs Théologiens, a fait tant de mal à l'étude de la Religion !

Mémoires Académiques.

Les Mémoires Académiques, destinés la plupart à éclaircir un point de Physique ou d'Histoire, admettent en général plus de fleurs & d'ornemens que les Mémoires du Barreau; mais leur ton doit être à-peu-près le même, celui de l'élégance sans prétention. Le caractere principal de ces sortes d'écrits est une méthode qui ramene au sujet tout ce qui peut l'éclaircir, & qui en écarte avec le même soin tout ce qui est étranger. Nous avons en ce genre les Mémoires de l'Académie des Sciences & de celle des Inscriptions & Belles-Lettres; Mémoires qui ont servi de modeles, non-seulement dans les Sociétés Littéraires de nos Provinces, mais encore dans les Académies du reste de l'Europe. Pour ne parler ici que des Dissertations académiques sur les matieres d'érudition, on sent tout le mérite des écrits que M. l'Abbé Barthelemy, M. l'Abbé Batteux, & une infinité d'autres ont composés en ce

genre, quand on les compare aux Dissertations de quelques autres Académiciens qui n'avoient pas le talent d'écrire. Personne, par exemple, n'a peut-être porté plus loin que feu M. l'Abbé le Beuf, les Recherches sur l'Histoire Ecclésiastique & Civile du Royaume; il mérite, à cet égard, toute notre reconnoissance. Mais quel style! quelle maniere de disserter! comme son érudition est prolixe & lourde! Aussi la plupart de ses Mémoires n'ont-ils paru que par extrait dans les volumes de l'Académie! Il seroit à desirer que quelque bon Écrivain de cette savante Compagnie, entreprît de retravailler l'*Histoire* si curieuse, mais si indigeste, *du Diocese de Paris.*

Ce qui plaît sur-tout dans les Mémoires Académiques, c'est un esprit philosophique qui sait rapprocher, quand il le faut, les différentes sciences; & tirer, comme dit Fontenelle, des lignes de communication des unes

aux autres. C'étoit le grand talent de Leibnitz. Le point de vue où il se plaçoit, quand il vouloit traiter quelque sujet, même d'érudition, étoit toujours fort élevé ; & de-là il découvroit un pays immense dont il voyoit les détails d'un seul coup-d'œil ; ce qui lui donnoit lieu de rassembler beaucoup d'objets dans un court espace, & sans se livrer à des digressions fatiguantes. Mais, pour posséder ce talent supérieur, il faudroit être ce qu'étoit Leibnitz, Géometre, Métaphysicien, Antiquaire, Jurisconsulte, Historien, c'est-à-dire, à peu de chose près, une Académie entiere.

Les Allemands appellent les Mémoires académiques *Abhandlungen* (1), c'est-à-dire proprement, *traités*, *discussions*, *déductions*, & ils n'emploient

(1) Les Suédois disent de même, *Handlingar.*

que dans les affaires le mot de *Mémoire*, ou comme ils disent, *pro memoria*, *pro nota*, *&c.*

Il y a encore un genre de Mémoires, ceux qui traitent des affaires politiques. C'est une régle générale que, dans tous ces écrits, le style doit être simple & naturel, les termes clairs & propres au sujet, les propositions bien distinguées, & les différentes matieres partagées avec soin en plusieurs articles. Le nombre des articles dans une Dépêche ou dans un Mémoire d'affaires, y fait, dit M. de Callieres (1), le même effet que les fenêtres dans un bâtiment; comparaison un peu triviale pour un Académicien (2), mais assez juste. Mémoires Politiques.

L'éloquence faisoit tout dans les anciennes Républiques, & c'est pour cela

(1) Maniere de négocier avec les Souverains. T. I. chap. 19.

(2) M. de Callieres étoit de l'Académie Françoise.

que les Romains donnoient à leurs Envoyés le nom d'*Oratores*, que nos Ambaſſadeurs modernes affectoient de prendre encore il y a deux ſiecles. Aujourd'hui les Négociateurs ne ſont plus dans le cas de ſe livrer aux grands mouvemens de l'éloquence ; ainſi, l'étude particuliere de la Rhétorique n'eſt pas pour eux une occupation néceſſaire ; mais peu de gens conviendront avec Wiquefort qu'un Miniſtre public, ſoit *qu'il négocie par Mémoires ou qu'il traite de bouche*, n'a pas beſoin d'avoir un *ſtyle fort poli. Il ſuffit*, dit cet Auteur, *qu'il ſoit clair & intelligible, en ſorte qu'il ne ſoit point défiguré par des ſolécismes ou barbariſmes. Encore aimerois-je mieux*, ajoute-t-il, *qu'il n'y eût pas une exacte netteté, que de le voir contraint & affecté. Une négligence de Cavalier*, (c'eſt Gentilhomme qu'il veut dire) *convient bien mieux à l'Ambaſſadeur, que l'affectation d'un Pédant*

Pédant ou d'un Avocat. Wiquefort avoit sans doute ses raisons pour prescrire cette régle ; car il est difficile de voir un livre plus mal écrit que son traité de *l'Ambassadeur & ses fonctions.*

Un Négociateur est moins dispensé que personne de savoir sa langue, & de l'écrire correctement. Callieres & Pecquet font plusieurs réflexions sur ce point ; réflexions devenues heureusement inutiles depuis que la Noblesse ne rougit plus d'aimer & de cultiver les Lettres. Mais une chose bien essentielle dans le cours d'une négociation, c'est de connoître la valeur des mots & l'art de les placer. L'honneur d'une Puissance & la réputation d'un Ministre dépendent souvent, dit le Baron de Bielfed (1), d'un écrit qui peut paroître tôt ou tard aux yeux de l'Europe entiere.

(1) Institut. politiques. Tom. II.

On ne doit donc faire ni figner aucun Mémoire, aucune Proteftation, aucun Projet de traité, fans en avoir pefé toutes les expreffions & toutes les phrafes.

On accompagne, pour l'ordinaire, les déclarations de guerre d'un *Manifefte*, d'une *Déduction*, d'un *Expofé* ou autre Écrit public qui contient les raifons & les motifs fur lefquels le Souverain fonde fes droits & fes prétentions. Ce font des efpeces d'apologies auxquelles la Puiffance ennemie ne manque pas de répondre par des Mémoires contraires qui font naître prefque toujours une guerre de plume, tandis que les armées s'en font une autre plus cruelle & plus décifive.

Tous ces Mémoires, qu'on chargeoit autrefois de lieux communs, tirés de Grotius & de Puffendorff, s'écrivent aujourd'hui fimplement & avec plus de précifion; on en écarte tout ce qui

ſent la déclamation des Écoles. Les expreſſions choquantes doivent auſſi en être bannies ; & l'on peut dire en général qu'il faut d'autant plus d'art dans cette ſorte de diſcuſſion, que les prétentions des Princes ne ſont pas toujours ſuſceptibles d'une démonſtration parfaite.

Il me reſte à dire un mot ſur l'uſage des citations & des notes dans tous les ouvrages de diſcuſſion, ſur-tout dans les Mémoires hiſtoriques & critiques. De l'uſage des citations.

On citoit trop autrefois ; on ne cite peut-être pas aſſez aujourd'hui. Dans les choſes de fait, l'uſage des autorités & des témoignages eſt abſolument néceſſaire. Des Auteurs contemporains peuvent être juſqu'à un certain point diſpenſés de donner des preuves, ſur-tout ſi leur ſituation particuliere les met à portée de ſavoir parfaitement tout ce qu'ils tranſmettent à la poſtérité. Mais, lorſque des

Auteurs écrivent dans des tems & des lieux éloignés des événemens qu'ils racontent, on n'eſt pas obligé de les croire ſur leur ſeul témoignage ; & Leibnitz a très-bien remarqué que les faux bruits, la partialité, l'infidélité des témoins ont engagé plus d'un Hiſtorien dans des erreurs groſſieres, qu'on a découvertes peu-à-peu depuis que l'invention de l'Imprimerie a mis les anciens Écrivains entre les mains de tout le monde.

Il faut donc citer vos preuves, ſi vous voulez qu'on vous croie. Mais il y a deux manieres de faire des citations. La premiere eſt de rapporter en entier les paſſages grecs, latins ou autres dont on s'autoriſe. La ſeconde eſt de les indiquer ſimplement par une citation marginale ou par une note au bas de la page. Cette ſeconde maniere eſt la moins fatiguante pour le Lecteur ; & elle lui eſt également utile, à moins qu'il ne s'agiſſe

de discuter un passage particulier, ou d'en tirer des inductions. Dans tous les cas, les citations doivent être employées avec discernement. Elles rebutent, quand elles sont entassées par une vaine ostentation de savoir : elles égarent, quand elles sont fausses : elles deviennent inutiles, quand elles sont trop vagues. Dans les faits historiques, il faut mettre le Lecteur à portée de vérifier ce qu'on lui indique, & il est souvent très-à-propos de citer la page & l'édition du livre dont on s'est servi (1).

Dans le tems où la manie des citations grecques & des digressions dominoit encore au Barreau (2), un Des Notes.

(1) Voyez à ce sujet la Préface de M. Goguet sur l'*Origine des Loix, des Sciences & des Arts*.

(2) Pibrac disoit alors : *allégations ne sont pas preuves ;* mais peu de gens étoient de son avis. Le judicieux Abbé de Fleury

Conseiller au Parlement de Toulouse, nommé Simon d'Olive, sentit combien ce mêlange pédantesque de grec & de latin déparoit le style françois. Il osa bannir les citations du texte de ses discours; mais, pour paroître à-la-fois éloquent & érudit, il relégua dans des notes tout cet appareil scientifi-

---

étant encore Avocat, en 1677, sacrifioit, comme les autres, à ce mauvais goût d'érudition. Aujourd'hui, on ne cite plus au Barreau que des Loix ou des Auteurs de jurisprudence. On voit pourtant dans la vie de Cochin qu'un jour il cita fort-à-propos un vers d'Horace, au sujet d'un acte suspect. Mais une des citations les plus heureuses qu'on ait faites au Barreau, est celle que M. Gerbier tira du Dictionnaire de Trévoux, en 1761, lorsqu'il s'agissoit de décider si la Cause des Jésuites seroit appointée ou jugée à l'Audience. Voyez les Questions sur l'Encyclopédie, au mot *Appointement.* De tels à-propos ne sont pas de vaines citations; ce sont des traits de génie.

que. On peut donc le regarder, ſinon comme l'inventeur de l'uſage des notes, au moins comme celui qui a commencé à les accréditer parmi nous (1).

Cet uſage donne aux Modernes un grand avantage ſur les Anciens, qui ne connoiſſoient pas cet expédient. Par le moyen des notes, une hiſtoire marche ſans interruption ; les faits eſſentiels trouvent leur place naturelle dans le corps de l'ouvrage, & l'on conſerve en même-tems une infinité de traits ſurabondans qui auroient été perdus pour le Lecteur, & qu'il lit quand il le juge à-propos.

Bayle, dans ſon fameux Dictionnaire, eſt de tous les modernes celui qui a fait le plus grand uſage de la reſſource des notes, ſi favorable à ſon penchant pour le pyrrhoniſme. Il ſemble même qu'il n'ait compoſé le

(1) Voyez les *Récréations hiſtoriques* de M. Dreux du Radier. T. II. *pag.* 53.

texte de ce Dictionnaire, que pour placer les remarques nombreuses qu'il avoit rassemblées, & qu'il désespéroit peut-être de pouvoir fondre dans un ouvrage régulier. C'est la conjecture de M. Priestley, célebre Physicien & Littérateur Anglois, qui vient de publier, en 1777, à Londres, un Cours de Leçons sur l'art oratoire & l'art de la critique. Mais, en convenant avec lui & avec plusieurs autres Savans, que les notes multipliées sont d'une grande utilité dans une histoire chargée de petits faits accessoires qu'on veut élaguer sans les perdre entierement, il faut dire aussi qu'on a beaucoup abusé de cette méthode dans tous les genres d'ouvrages. Quelques-uns multiplient les notes par paresse, d'autres par l'impuissance de lier une suite de faits & de réflexions. Une chose sûre, c'est que Bayle lui-même doit à sa maniere piquante de raisonner, & non à ses notes, souvent d'une

longueur exceſſive, l'intérêt qui nous attache à la lecture de ſon Dictionnaire. Ouvrez celui de Proſper Marchand, qui eſt fait dans la même forme, & vous verrez ce que c'eſt que la méthode de Bayle, ſous la plume d'un compilateur qui n'a pas ſon génie.



ARTICLE XI.

Du Style de la Poésie en particulier.

LES PREMIERS ÉLÉMENS du Style de la poésie, sont les régles de la versification que l'on trouve partout; régles essentielles, mais qui ne suffisent pas. C'est le génie qui fait les Poëtes, & le génie ne peut s'enseigner. Ni les Dictionnaires de rime, ni l'Opéra-Comique, ni les Belles, qui font par-tout tant de Versificateurs, ne le donnent pas non plus. Tenons-nous en donc à apprendre certaines finesses de l'art, qu'on peut acquérir par la lecture des bons Auteurs; finesses différentes dans la poésie de toutes les Nations, & qui sont déterminées par le génie différent des Langues.

L'harmonie des vers françois.

L'harmonie d'un vers héroïque dans notre Langue, dépend principalement

de la loi de l'hémiſtiche. On connoît la régle de Boileau :

Que toujours dans vos vers, le ſens coupant les mots,
Suſpende l'hémiſtiche, en marque le repos.

C'eſt à-la-fois un précepte & un exemple.

Mais s'il eſt néceſſaire de couper toujours les vers alexandrins en deux parties égales, il ne l'eſt pas moins d'éviter la monotonie; il faut obſerver ce repos & le cacher. C'eſt ce que M. de Voltaire a enſeigné dans des vers techniques qu'il donne pour foibles, mais qu'on peut citer encore après ceux de Boileau.

Obſervez l'hémiſtiche, & redoutez l'ennui
Qu'un repos uniforme attache auprès de lui.
Que votre phraſe heureuſe, & clairement rendue,
Soit tantôt terminée, & tantôt ſuſpendue ;
C'eſt le ſecret de l'art. Imitez ces accens
Dont l'aiſé *Geliotte* avoit charmé nos ſens.
Toujours harmonieux, & libre ſans licence,

Il n'appesantit point ses sons & sa cadence.
Sallé, dont *Terpsicore* avoit conduit les pas,
Fit sentir la mesure, & ne la marqua pas.

Il suffit de consulter les points & les virgules de ces vers pour voir qu'étant toujours divisés en deux parties égales, chacune de six syllabes, cependant la cadence est toujours variée (1).

Il ne faut donc pas que les vers marchent toujours de deux en deux, encore moins un à un, mais que tantôt une pensée soit exprimée en un vers, tantôt en deux ou trois, quelquefois dans un seul hémistiche. On peut éten-

(1) M. de Voltaire, dans la liste des Écrivains du siecle de Louis XIV, a observé que l'usage des rimes redoublées étoit bien antérieur à Chapelle, qui passoit pour en être l'inventeur. L'observation se trouve confirmée dans les nouvelles Annales poétiques de M. Sautreau, où l'on peut lire une jolie piece d'Alain Chartier, assez longue, & toute en rimes redoublées.

dre une image dans une phraſe de cinq ou ſix vers, enſuite en renfermer une autre dans un ou deux. Il faut ſouvent finir un ſens par une rime, & commencer un autre ſens par la rime correſpondante.

Dans un diſcours en vers, ou autre piece un peu étendue, on peut finir les *alinéa* par des rimes coupées. Boileau en offre pluſieurs exemples dans ſon Art Poétique : mais cet artifice, ſi louable quand il eſt bien ménagé, devient un défaut quand on le répete trop ſouvent.

Ce ſont toutes ces régles minutieuſes en apparence, mais très-difficiles à obſerver, qui donnent aux vers alexandrins l'énergie, la grace, l'harmonie, dont la proſe ne peut jamais approcher. Perſonne n'a peut-être mieux connu que Racine cet art charmant de rompre la meſure & d'éviter la monotonie. Dix vers de ce Poëte, lus avec attention & bien médités,

inſtruiſent plus ſur cet objet que les préceptes les plus étendus.

Dans les vers de cinq pieds, ou de dix ſyllabes, il n'y a point d'hémiſtiche, mais une céſure placée preſque toujours à la fin du ſecond pied, de ſorte que le vers eſt ſouvent en deux meſures, l'une de quatre, l'autre de ſix ſyllabes; cependant on lui donne ſouvent une autre place en faveur de la variété.

Languiſſant, foible, & courbé ſous les maux,
J'ai conſumé mes jours dans les travaux.
Quel fut le prix de tant de ſoins? L'envie,
Son ſouffle impur empoiſonna ma vie.

Au premiers vers, la céſure eſt après le mot *foible;* au ſecond, après *jours;* au troiſieme, elle eſt encore plus loin, après *ſoins;* au quatrieme, elle eſt après *impur.*

Dans les vers de huit ſyllabes, il n'y a ni hémiſtiche ni céſure.

Loin de nous ce diſcours vulgaire
Que la nature dégénere,

Que tout paſſe & que tout finit.
La Nature eſt inépuiſable,
Et le travail infatigable
Eſt un Dieu qui la rajeunit.

L'harmonie des vers de cette meſure conſiſte dans le choix des mots, & dans les rimes croiſées & redoublées avec art; genre ingénieux, dont nous avons en grande partie obligation à Chapelle, le maître de l'Abbé de Chaulieu, mais dont ils ont quelquefois abuſé l'un & l'autre par leur trop grande facilité à rimer. C'eſt dans les morceaux d'une certaine étendue que la rime redoublée peut avoir de la grace.

En général, les vers les plus harmonieux ſont ceux qui ſont compoſés d'un aſſemblage heureux de voyelles & de conſonnes. Le latin, riche en terminaiſons, proſcrivoit, ſur-tout dans la poéſie, le heurtement des voyelles. Vous trouvez rarement dans Virgile, une voyelle ſuivie d'un mot commen-

çant par une voyelle, ce n'eſt que dans un petit nombre d'occaſions où il faut exprimer un déſordre de l'eſprit.

Arma amens capio :

Ou lorſque deux ſpondées peignent un lieu vaſte & déſert.

In Neptuno Ægeo.

Notre Langue eſt encore en cela plus ſévere que la Latine. Les *hiatus*, ſi communs dans nos Poëtes du ſiecle de François I.er ſont aujourd'hui entierement proſcrits. Mallherbe ſe piqua de ne s'en permettre aucun. Nos bons Poëtes ont ſuivi ſon exemple, & Boileau en a fait une loi qu'il n'eſt plus permis d'enfreindre.

Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée,
Ne ſoit d'une voyelle, en ſon chemin heurtée.

Il y a plus; le heurtement des conſonnes qui peut produire la plus légere cacophonie, nous eſt également interdit ; en quoi nous ſommes plus circonſpects

circonſpects ou plus rigoureux que les Latins. On trouve dans Virgile, *Dorica caſtra. Oceano nox*, & mille autres réduplications de cette eſpece. Le Poëte François qui ſe permettroit aujourd'hui un pareil achoppement de ſons, ſeroit bientôt relégué avec Chapelain & les autres malheureux Rimeurs que la ſatyre a rendus à jamais ridicules.

Il y a une harmonie qu'on appelle imitative : elle conſiſte à faire entendre, par le ſon même des mots, l'action qu'on veut décrire. Harmonie imitative.

Que le ſtyle ſoit doux, lorſqu'un tendre
Zéphire,
A travers les forêts s'inſinue & ſoupire.
Qu'il coule avec lenteur, quand de petits
ruiſſeaux
Roulent tranquillement leurs languiſſantes
eaux :
Mais les vents en fureur, la mer pleine de
rage,
Font-ils d'un bruit affreux retentir le
rivage,

Le vers comme un torrent, en grondant doit
marcher.
Q'Ajax fouleve & lance un énorme rocher,
Le vers appefanti tombe avec cette maffe.
Voyez-vous des épis effleurant la furface,
Camille dans un champ, qui court, vole &
fend l'air;
La Mufe fuit Camille, & part comme un
éclair.

Pope, Effai fur la critique.

Il faut rapprocher de ces beaux vers de l'Abbé du Refnel, la traduction plus précife & plus littérale que M. l'Abbé de Lille a faite de ce même morceau dans fon Difcours préliminaire fur les Géorgiques, & l'on aura tout-à-la-fois des régles & des exemples de cette harmonie imitative. *Elle* eft moins marquée dans notre Langue, que chez les Grecs & les Latins, parce que nous n'avons prefque point d'harmonie élémentaire qui réfide dans les fyllabes (1). Nous rions du vers où

(1) Suivant Quintilien, la Langue latine

du Bartas, pour imiter le *quadrupedante putrem* de Virgile, dit, en décrivant un coursier, *le champ plat, bât, abat.* Mais il n'en est pas moins vrai, qu'on trouve dans nos meilleurs Poëtes les exemples les plus frappans de l'harmonie poëtique. Il suffit d'ouvrir Boileau pour s'en convaincre.

Il y a quelquefois de l'harmonie à rejetter un mot d'un vers à l'autre; mais alors il semble qu'il ne faut pas que le sens se termine à ce mot, au contraire la phrase doit produire une suspension pour l'oreille, & se relever ensuite par une conjonction qui mene au complément de la période.

---

elle-même ne pouvoit gueres prétendre au mérite de l'onomatopée. Mais le Grec excelloit merveilleusement dans cette imitation. Voyez, lorsqu'Homere exprime quelque chose de dur, comme la marche cadencée du vers le rend encore sonore & beau, malgré la dureté de la rencontre des voyelles!

Un ſpectre gémiſſant dans l'horreur des
ténebres
Se traîne, & jette au loin des hurlemens
funebres.

Se traîne, ainſi placé, eſt très-imitatif. Il force l'oreille de ſe repoſer un moment ſur ce mot qui exprime la lenteur, mais le vers ſe releve avec grace par ces mots, *& jette au loin*, au lieu que ſi l'on avoit fini la phraſe par *ſe traîne*, la chûte ſeroit ſans grace & ſans effet.

Quant à l'harmonie de la rime, gêne néceſſaire ſur laquelle on a écrit tant de choſes inutiles, diſons en général qu'elle réſulte uniquement du retour bien ménagé des mêmes ſons. C'eſt de la prononciation des paroles, & non de la maniere dont on les écrit, que doit dépendre la rime. C'eſt pour cette raiſon qu'on ne fait plus rimer *loix* avec *François*, ni *fier* avec *foyer*, parce qu'on prononce *Français* & *foyé*. Nos Verſificateurs les plus exacts

ſe permettoient autrefois de rimer pour les yeux ; mais l'uſage ne le ſouffre plus. M. l'Abbé d'Olivet dit que l'on appelle ces ſortes de rimes, *Normandes*.

Quand les rimes maſculines ont une trop grande convenance de ſon avec les féminines, les vers manquent d'harmonie.

Avant que tous les Grecs vous parlent par ma voix,
Souffrez que j'oſe ici me flatter de leur choix,
Et qu'à vos yeux, Seigneur, je montre quelque joie
De voir le fils d'Achille, & le vainqueur de Troye.

Le retour des mêmes ſons au milieu d'un vers, produit auſſi une cadence vicieuſe.

Ils ont mis le deſtin des Troyens dans mes mains.
Qui bravant du méchant le faſte couronné.

Quoique l'harmonie contribue eſſen-

tiellement à la beauté des vers, il ne ſuffit pas que des vers aient de l'harmonie pour être bons. Le ſtyle de la poéſie, que M. l'Abbé Batteux nomme la poéſie du ſtyle, pour l'oppoſer à la poéſie des choſes, c'eſt-à-dire à l'invention, contient encore d'autres parties, ſavoir les penſées, les mots & les tours.

Des Penſées poétiques.

1.° *Choix des penſées.* Le grand art des vers conſiſte à n'être jamais ni empoulé ni bas. Une penſée triviale rend le ſtyle lâche & ignoble; une penſée trop recherchée le rend ridicule. La force d'un vers dans notre Langue, vient principalement de dire quelque choſe dans chaque hémiſtiche.

Et monté ſur le faîte, il aſpire à deſcendre.

Corneille.

L'Éternel eſt ſon nom, le monde eſt ſon ouvrage.

Racine.

Ces deux vers pleins de force & d'élégance, ſont, dit M. de Voltaire, le meilleur modele de la poéſie.

Les rimes trop fréquentes en épithetes, *indomptables*, *redoutables*, *&c.* choquent l'oreille délicate du connoiſſeur qui veut des choſes, & qui ſouvent ne trouve que des ſons. Il en eſt de même de la répétition vague du mot *mille*, *mille exemples*, *mille vertus*, *mille tourmens*, *&c.* Rien n'affoiblit plus une belle penſée que ce calcul éternel dont Panard s'eſt plaiſamment moqué dans ſon *Magaſin des modernes.*

Souvent, quand la rime eſt trouvée, il reſte dans le corps du vers, des vuides qu'il faut remplir. C'étoit le grand art de Boileau. On ne s'apperçoit point qu'ils aient jamais été des vuides pour lui.

L'un pêtrit *dans un coin* l'embonpoint des
Chanoines,
L'autre broie *en riant* le vermillon des
Moines.

Elle accourt l'*œil en feu*, la tête échevelée.
Et mon bras, *sans latin*, saura le renverser.

Des traits ainsi enchassés, font image & embellissent la pensée sans la charger.

Des Expressions poétiques.

2.° *Choix des mots.* La poésie veut, qu'outre la propriété & la justesse, qui sont plutôt un défaut évité qu'une beauté acquise, il y ait dans son discours un certain nombre de mots qui frappent & qui piquent l'attention de l'Auditeur. C'est pour cela qu'elle a (1) plus recours que

(1) Virgile parlant des mouches à miel au quatrieme livre de ses Géorgiques, afin de relever la bassesse de sa matiere, n'en parle qu'avec les termes métaphoriques de cours, de légions, d'armées, de combats, de champ de bataille, de Rois, de Capitaines, de Soldats, & par cet art admirable il fait une peinture magnifique d'un fort petit sujet; car, après tout, ce ne sont que des mouches......... C'est en quoi

la prose au style figuré, qu'elle multiplie souvent les épithetes, en un mot qu'elle s'attache à tout ce qui est extraordinaire. Qu'on dise les *rivages retentissent*, l'expression est commune; qu'on dise, comme Homere, *les rivages mugissent*, l'expression est poétique.

On appelle communément licences poétiques, certains mots qui ne seroient pas reçus dans la prose, & qu'il est permis aux Poëtes d'employer. Voici les principaux.

Les humains, au-lieu de dire *les hommes.*

Mon cher fils, dit Louis, c'est de-là que la grace
Fait sentir aux *humains* sa faveur efficace.

Voltaire.

---

consiste le grand art de la poésie, de dire figurément presque tout ce qu'elle dit.

Le P. Rapin, *Réflexion sur la poëtique*, §. 29.

Forfaits pour *crimes*.

O toi, de mon repos, compagne aimable & ſombre,
A de ſi noirs *forfaits* prêteras-tu ton ombre?

Courſier pour *cheval*.

Sur un *courſier* fougueux, plus léger que les vents.

Glaive pour *épée*.

Leur courage s'augmente, & leurs *glaives* s'émouſſent.

Penſer pour *penſée*.

Votre ame à ce *penſer* de colere murmure.

Ce dernier eſt un peu vieux : dans le Dictionnaire d'élocution, on dit qu'il eſt peu d'occaſions où il puiſſe plaire. Dans d'autres livres, on regrette que nos Auteurs ne s'en ſervent pas plus ſouvent.

Les *ondes* pour les *eaux*.

S'éleve en bouillonnant ſur la face des *ondes*.

Flanc pour *ſein*.

Ces Dieux qui dans mon *flanc*,

Ont allumé le feu, fatal à tout mon ſang.

Racine.

Antique pour *ancien.*

Je viens ſuivant l'uſage *antique* & ſolemnel.

Racine.

Eſpoir au-lieu d'*eſpérance.*

Sans *eſpoir* de pardon, m'avez-vous condamnée ?

Racine.

Jadis au-lieu de *autrefois.*

Un laurier *jadis* verd, pour orner un tombeau.

Regnard.

Ce mot eſt noble en poéſie. En proſe, il n'eſt gueres d'uſage que dans le ſtyle familier de la narration.

Soudain pour *auſſi-tôt.*

Le ſalpêtre enfoncé dans ces globes d'airain,
Part, s'échauffe, s'embraſe & s'écarte *ſoudain.*

Alorſque pour *lorſque.*

*Alorſqu'*il évoqua devant un Roi cruel,
Le ſimulacre affreux du prêtre Samuel,

Voltaire.

Cependant que pour *pendant que*, *tandis que*.

Cependant qu'il y fut, nous vécûmes ainſi.
Segrais.

Cependant que mon front, au Caucaſe pareil.
La Fontaine.

Dans le dernier exemple *cependant que* eſt emphatique, & contribue à l'image.

Proſpere pour *heureux*, ne ſe dit plus en proſe, mais en vers il eſt toujours beau.

Ont vu bénir le cours de leurs deſtins *proſperes.*
Racine.

Ce mot n'eſt pas le ſeul qui, à meſure qu'il vieillit pour la proſe, n'en devient que plus poétique.

Ennui pour toutes ſortes d'afflictions; *labeur* pour *travail*; *n'aguere* ou *n'agueres* pour *il n'y a pas long-tems*, & pluſieurs autres de cette eſpece, peuvent encore être employés en poéſie.

Quel fruit de ce *labeur* pouvez-vous recueillir ?

La Fontaine.

Qu'on essaie de mettre *travail* ; d'un vers très-poëtique, on fera un vers très-plat.

Il y a de l'art à suppléer par des descriptions justes & courtes, certaines expressions que notre délicatesse semble bannir de notre poésie. Mais il y en a encore plus à se servir de ces expressions sans blesser les Lecteurs les plus délicats. Ainsi Racine a employé deux fois le mot *chien*, dans Athalie.

Que des *chiens* dévorans se disputoient entre eux.
Les *chiens* sont à ta porte, & demandent leur proie.

Le Dictionnaire de la Poésie Françoise s'est encore augmenté de nos jours d'une infinité de mots, qui paroissoient à peine supportables en prose dans le beau siecle de notre

Littérature. Que d'ouvrages publiés depuis trente ans sur les travaux utiles de la campagne, ont ôté à ces expressions l'air de roture, &, pour ainsi dire, de bassesse qu'on leur trouvoit à la Cour de Louis XIV? Ce sont ces écrits qui ont encouragé M. l'Abbé Delille & M. Rosset, à chanter en françois les douceurs des occupations rustiques.

Il est des mots que rien ne peut anoblir, & qu'il faut par conséquent éviter en poésie. Tels sont les termes *celui-ci, celui-là, l'un, l'autre, le premier, le second, &c.* Tous termes de discussion, tous d'une prose rampante, qui ne doivent être employés qu'avec une extrême circonspection. Cependant le mot *celui* n'est pas entierement banni des vers. On le trouve cinq à six fois dans la belle Ode de Rousseau : *Seigneur, dans ta gloire adorable.*

Donc ne doit preſque jamais entrer dans un vers, encore moins le commencer, quoique l'on trouve dans Malherbe :

Donc un nouveau labeur à tes armes s'apprête.
Mais *quoi donc*, &c.

Mais quoi donc ſe dit très-bien, parce que la ſyllabe *quoi* adoucit la dureté de celle qui la ſuit.

On lit dans Racine :

Je ſuis *donc* le témoin de leur peu de puiſſance.

Mais remarquez, dit M. de Voltaire, que ce mot eſt gliſſé dans le vers, & que ſa rudeſſe eſt adoucie par la voyelle ſuivante. Le mot *donc* ne choque pas non plus dans ce vers fameux :

Ta douleur, du Perrier, ſera *donc* éternelle ?
Malherbe.

Au contraire, il rend parfaitement l'*ergo Quintilium* d'Horace. C'eſt qu'il

est bien placé dans le vers; ce qui n'est pas toujours au pouvoir du Poëte.

Des Tours poétiques. 3.° Enfin *Choix des tours.* Le seul la Fontaine peut en fournir une infinité de modeles.

Sur les humides bords des Royaumes du
vent.

Mais c'est dans cette partie que la poésie a le plus besoin d'art, les tours ayant pour qualité essentielle l'aisance & la liberté. Dans les vers, comme dans la prose, la poésie ne peut y ajouter que de légeres différences par l'emploi des périphrases ou des figures de construction, en françois sur-tout, où la grammaire des Poëtes est presque aussi rigoureuse que celle des Prosateurs.

M. Clément (1) dit que la barriere

(1) Lettre VI. à M. de Voltaire.

la plus forte qui sépare nos vers de notre prose, c'est l'inversion. Cela devroit être; mais par malheur cela n'est plus entierement vrai. L'inversion nous plaît rarement, sur-tout quand elle est un peu extraordinaire & forcée. On souffre, quand on entend dire, même en vers:

Par mille inventions, *le Public* on dépouille.
Il doit cueillir le fruit, & non l'*arbre* arracher.
O grand Prince, que *grand* dès cette heure j'appelle.
Mon ame *la terre* quitte.

Il seroit à souhaiter que notre poésie eût été plus attentive à maintenir ses anciens priviléges. A force de limer, sous Louis XIII, la Langue françoise, on l'a énervée. Qu'elle étoit expressive, qu'elle étoit variée dans ses constructions du tems de Montagne & d'Amiot! Malherbe lui-même employoit des tours que nous regrettons vainement

aujourd'hui : témoin cette ſtrophe de ſon Ode à du Perrier.

Le malheur de ta fille, au tombeau deſcendue
Par un commun trépas,
Eſt-ce quelque Dédale, où ta raiſon perdue
Ne ſe retrouve pas ?

Commun trépas eſt un latiniſme *communi fato*, il nous faut à préſent une circonlocution, *le trépas dont perſonne n'eſt exempt*. Mais ce que nous devons encore plus regretter, ce ſont les inverſions énergiques dont on a dépouillé la poéſie, & qu'on auroit dû bien plutôt communiquer à l'éloquence, comme dans la Langue italienne.

Remarques ſur l'inverſion.

On ſe permettoit en France, il y a encore moins d'un ſiecle, l'inverſion du participe, non-ſeulement avec l'auxiliaire *être*, mais encore avec l'auxiliaire *avoir*.

.... Un certain Loup, dans la ſaiſon

Où les tendres Zéphirs *ont* l'herbe *rajeunie*,
La Fontaine.

pour *ont rajeuni l'herbe.* Cette inversion, qui rend le participe déclinable, étoit d'une grande commodité pour la rime.

On disoit aussi, sans choquer l'oreille de personne :

Sur qui *sera* d'abord la vengeance exercée ?
Racine.

.... Quand *sera le voile* arraché,
Qui sur tout l'Univers jette une nuit si sombre ?
Le même.

Aujourd'hui nos Poëtes n'osent presque plus employer ces transpositions. Pour peu qu'ils continuent, dit avec raison M. l'Abbé d'Olivet, à ne vouloir que des tours prosaïques, à la fin nous n'aurons plus de vers.

L'inversion quelquefois sauve un contre-sens qui se trouveroit dans la construction ordinaire. M. Clément cite ces deux vers du Lutrin :

Demain avec l'aurore un Lutrin va paroître,
Qui doit y ſoulever un Peuple de mutins.

Ce qui ne pourroit, dit-il, ſe conſtruire en proſe que de la maniere ſuivante; *Un Lutrin va paroître avec l'aurore, qui doit y ſoulever, &c.* Mais on pourroit dire auſſi: *Un Lutrin qui doit ſoulever un Peuple de mutins, va paroître avec l'aurore.* Il faut convenir que ce ſeroit de très-mauvaiſe proſe, au-lieu que l'inverſion a fourni à Boileau deux très-beaux vers.

On doit mettre au nombre des licences permiſes en poéſie, & qui ſeroient des fautes en proſe, ces phraſes & autres ſemblables:

Appellez-vous régner, lui céder ma couronne,
Quand le ſang & le peuple à-la-fois me la *donne?*

Racine.

Que ma foi, mon honneur, mon amour y *conſente?*

Le même,

Et qui craignant ſur-tout qu'à rougir *on l'expoſe*,
D'un refus outrageant veut ignorer la cauſe.

Voltaire.

Il faudroit, ſelon les régles de la Grammaire, *donnent, y conſentent, on ne l'expoſe*. Ajoutons, avec M. de Voltaire lui-même que la ſuppreſſion de *ne*, comme dans le dernier exemple, eſt une licence qui n'eſt permiſe que quand la force de l'expreſſion la fait pardonner.

L'emploi de la prépoſition *de*, dans le ſens d'*avec* ou de *par*, étoit familier à Racine & à Boileau.

D'où vient que d'un ſoin ſi cruel,
L'injuſte Agamemnon m'arrache de l'autel?

Racine.

Vaincu du pouvoir de vos charmes.

Le même.

Et d'un vers qu'elle épure aux rayons du bon ſens,
Détrompe les eſprits, &c.

Boileau.

Ce tour est favorable à la poésie ; il y a cependant des vers où il nous paroît, du moins aujourd'hui, avoir quelque chose de sauvage. C'est une observation de M. l'Abbé d'Olivet.

Quant à la construction *s'en vâ renaître, s'en va devenir*, quoique vieille & peu usitée, elle n'est point fautive en poésie.

Et ce triomphe heureux, qui *s'en va devenir*
L'éternel entretien des siécles à venir.

Racine.

Au contraire cet exemple est, selon M. de Voltaire, un de ceux qui peuvent le mieux servir à distinguer le langage de la poésie de celui de la prose.

Ce seroit ici le lieu de dire un mot des différentes especes de style qui conviennent aux différentes especes de poésie. Mais cette matiere, fort étendue, a été traitée mille fois. On peut consulter les Principes de

Littérature de M. l'Abbé Batteux, la Poëtique de M. de Marmontel, &c. On doit ſur-tout méditer l'Art Poëtique de Boileau, qu'on a nommé avec tant de raiſon le légiſlateur de notre Parnaſſe.



ARTICLE XII.

Remarques générales sur le Style épistolaire.

UNE DAME voulant féliciter un de ses Amis qui venoit d'obtenir une grace de la Cour, avoit pris bien de la peine pour remplir quatre grandes pages de toutes les phrases qui servent à marquer la joie en de pareilles occasions. Un homme de goût, à qui elle lut sa lettre, lui demanda ce qu'elle vouloit faire savoir à son ami par ce long discours. Je veux, répondit-elle, lui marquer que personne n'est plus sensible que moi à la justice que Sa Majesté vient de lui rendre ; que sa nouvelle Charge, en l'éloignant d'ici, ne doit point lui faire oublier ses Amis, & que je mérite qu'il se souvienne de moi par l'intérêt que j'ai toujours pris

à sa

à ſa fortune. Eh! Madame, reprit ce galant homme, mandez lui cela; votre lettre vaudra infiniment mieux que tout ce que vous lui écrivez.

J'ignore quel eſt l'homme de goût qui a donné lieu à cette anecdote rapportée par la Martiniere, dans ſes obſervations ſur l'art d'écrire les lettres; mais du moins le conſeil étoit fort bon. Une lettre eſt une converſation par écrit; elle n'exige donc pas beaucoup plus d'aprêt, que la converſation ordinaire des perſonnes qui parlent bien.

Il y a des lettres de pur raiſonnement; d'autres de ſentiment; d'autres de ſimple agrément. Les premieres exigent un ſtyle ſimple; les ſecondes, un ſtyle pathétique; les dernieres, un ſtyle plus fleuri. Toutes demandent du naturel.

Les périodes doivent être courtes dans le Style épiſtolaire, parce que le ſtyle de la converſation eſt un ſtyle

coupé. Les pensées y doivent être plus liées par elles-mêmes que par le secours des conjonctions.

Les expressions figurées trouvent place dans les lettres, mais il faut que ces expressions soient de celles qui sont usitées dans la conversation, ou du moins dans le même genre, c'est-à-dire, qu'elles n'aient rien qui ressente l'étude & le travail.

C'est sur-tout dans les lettres d'affaires que l'on demande beaucoup de netteté, de discernement & de précision. Il faut expliquer le sujet avec ordre, employer les termes propres à la chose, & répéter plutôt dix fois le même mot que de s'exposer à commettre la moindre ambiguité. Quant aux circonstances peu importantes, il en est qui paroissent telles, & qui ne le sont pas en effet. Le discernement naturel doit faire omettre les petits détails qui ne servent à rien. Mais que de faits peu intéressans de leur nature,

le deviennent par les lumieres qu'ils peuvent donner ſur une infinité d'objets! Il faut donc, dans ces ſortes d'écrits, beaucoup de jugement pour ne rien oublier de ce qui eſt néceſſaire.

Les préambules ſont la choſe du monde la plus inſipide dans les lettres d'affaires.

Le ſtyle ſimple qui convient aux lettres, n'eſt pas auſſi facile à ſaiſir qu'on le penſe communément. Il y a tant de degrés de conditions parmi les hommes, & par conſéquent tant de ſtyles ſimples qui y répondent; que l'un ne peut être mis à la place de l'autre ſans bleſſer le bon goût & la convenance. Voilà pour ceux à qui l'on écrit. Mais celui qui écrit ſe doit auſſi quelque choſe à lui-même. Les rapports de ſa perſonne, de ſon âge, de ſa place, de ce qu'il a été, de ce qu'il a fait, de ce qu'il eſpere, de ce qu'il craint, lui marquent des degrés qu'il doit ſaiſir dans le point juſte, s'il veut

bien écrire. On a fait un ouvrage des bienséances oratoires ; on en pourroit faire un fort gros sur les bienséances épistolaires.

La plaisanterie sur-tout demande une extrême réserve, parce que la plaisanterie n'est bonne que quand elle est placée, & qu'il est difficile dans les lettres de trouver cet à-propos si rare, dont la Motte faisoit un Dieu (1), & sans lequel un bon mot n'est souvent qu'une sottise. Dans un entretien familier, on peut au moins étudier cet à-propos sur le visage de ceux à qui l'on parle ; mais vous n'avez pas le même avantage en écrivant une lettre. Quand on est si loin, dit Madame de Sévigné, on ne fait quasi rien, on ne dit quasi rien, qui ne soit hors de sa place ; on pleure quand il faut rire, on rit quand il faut pleurer.

---

(1) Le sage, le prompt *à-propos*,
Dieu qu'à tort oublia la fable.

Si les figures de Rhétorique doivent être bannies avec ſoin du ſtyle des relations & des lettres ſérieuſes, on peut ſe les permettre quelquefois, quand on écrit à ſes égaux. Les termes magnifiques employés dans le récit des petites aventures, produiſent un effet fort plaiſant.

« Je m'en vais vous mander la » choſe la plus étonnante, la plus ſur» prenante, la plus merveilleuſe, la » plus miraculeuſe, la plus triom» phante, la plus étourdiſſante, la plus » inouïe, la plus ſinguliere, la plus » extraordinaire, la plus incroyable, » la plus imprévue, la plus grande, la » plus petite, la plus rare, la plus » commune, la plus éclatante, la plus » ſecrette juſqu'aujourd'hui, la plus » brillante, la plus digne d'envie; » enfin une choſe dont on ne trouve » qu'un exemple dans les ſiecles paſ» ſés, encore cet exemple n'eſt-il pas » juſte, &c. »

Voilà la plus longue suspension dont un Orateur se soit peut-être jamais avisé. Madame de Sévigné emploie cette figure pour annoncer d'une maniere comique, au Chansonnier Coulange son ami, le mariage de Mademoiselle de Montpensier avec M. de Lauzun. Mais elle n'emploieroit pas cette suspension, si elle ne l'outroit; parce qu'une figure de Rhétorique employée dans sa juste proportion, seroit trop grave pour une lettre dont le style ne doit être que naturel.

Une allusion fine à quelques traits connus, fait souvent plaisir dans une lettre. C'est ainsi que Madame de Sévigné, en parlant d'une réconciliation qu'elle vient de ménager, dit qu'elle a fermé le Temple de Janus. Allusion facile à comprendre pour tous ceux qui ont lu l'Histoire Romaine.

C'est le propre des épithetes mal choisies de faire languir le Discours,

dans quelque genre que ce ſoit. Mais ſous la plume d'un homme qui s'en ſert à-propos, elles donnent au ſtyle épiſtolaire une vivacité ſurprenante.

« Je n'ai rien vu de ſi beau, de ſi » bon, de ſi aimable, de ſi net, de ſi » bien arrangé, de ſi éloquent, de ſi » régulier, en un mot de ſi merveilleux, » que votre lettre. »

Madame de Maintenon.

« Voilà le vrai diſcours d'un petit » glorieux, d'un petit ambitieux, d'un » petit téméraire, d'un petit impétueux, » d'un petit Maréchal de France. »

Madame de Sévigné.

Les citations, ſur-tout les latines ou grecques, fatiguent dans une lettre, ſi elles ſont accumulées ſans une eſpece de correctif. Il y a même des lettres où elles ſeroient entierement déplacées. L'érudition qui plaît ou que l'on excuſe dans une lettre de littérature écrite par un Savant à un autre Savant,

déplairoit à-coup-sûr dans une lettre ordinaire ou dans la dépêche d'un Ambassadeur qui doit écrire en homme du Monde plutôt qu'en homme de Lettres, quoique ces deux titres ne soient pas incompatibles. Auguste pouvoit citer, dans ses lettres à Livie, les meilleurs Poëtes de la Grece. Livie savoit le grec parfaitement. C'étoit même le goût général des Dames Romaines, comme Juvenal le leur a reproché dans une de ses satyres (1). Les mœurs ont bien changé sur ce point dans toute l'Europe, & les femmes n'en sont peut-être que plus aimables. Ce qui est sûr, c'est que dans

(1) Nam quid rancidiùs quàm quod se non putat ulla
Formosam, nisi quæ de Tusca græcula facta est.
.... Omnia græcè:
Hoc sermone pavent; hoc iram, gaudia, curas;
Hoc cuncta effundunt animi secreta, &c.

le style

le ſtyle épiſtolaire il faut ſe conformer au goût du ſiecle où l'on écrit, & par conſéquent peu citer aujourd'hui, puiſque les citations ne ſont plus de mode.

Un autre principe qui ſera toujours vrai, & qui eſt commun à toutes les lettres, de quelque genre qu'elles ſoient, c'eſt que les plus courtes ſont les meilleures. Bien des gens craignent qu'une lettre trop courte ne paſſe pour un effet de leur ſtérilité; ils ſe trompent. Une lettre ne paroît trop courte que quand les ſentimens qu'on y veut exprimer ſont, pour ainſi dire, avortés, & qu'ils n'ont pas l'étendue qu'on doit leur donner pour être intelligibles.

Plus on honore la perſonne à qui l'on écrit, moins on doit être prolixe; &, dans tous les cas, il faut ſe reſſouvenir du mot de Paſcal: *Je n'ai fait celle-ci plus longue, que parce que je n'ai pas eu le loiſir de la faire plus courte.*

Les seules lettres où l'on puisse excuser un peu de prolixité, sont les lettres badines, & sur-tout celles qu'on entre-mêle de prose & de vers. « Ayez, » dit M. de Voltaire, autant d'esprit » que vous voudrez, ou que vous » pourrez, dans une lettre où vous » vous égayerez, pour égayer vos » amis. »



ARTICLE XIII.

De l'usage qu'on peut faire des Poëtes pour le Style en prose.

Imitation de Racine par Massillon.

On a dit de Massillon qu'il savoit Racine par cœur, & qu'il déguisoit dans sa prose sacrée les vers de l'Écrivain le plus parfait que notre Théâtre ait produit. On en raconte autant du Jésuite Cheminais, qui faisoit même, dit-on, des vers de société fort jolis, dans le tems qu'il prêchoit un Carême dans Paris. Je ne garantis pas ce dernier fait, quoiqu'il soit attesté par Bayle (1). Mais ce qu'on dit de Massillon est vrai, & n'en fait que plus d'honneur à cet Orateur célebre qui sera long-tems, dans son genre, ce

(1) Nouvelles de la République des Lettres. Septembre 1686, *pag.* 1084.

que Racine est dans le sien, le désespoir du peuple imitateur.

M. de Voltaire, qu'on ne peut nommer trop souvent, quand il s'agit de style & d'ouvrages de goût, cite (1) pour exemple des imitations, ou, si l'on veut, des reminiscences de Massillon, ce beau morceau sur l'humanité des Grands (2). « Hélas! s'il pouvoit être quelquefois permis d'être » sombre, bizarre, chagrin, à charge » aux autres & à soi-même, ce devroit » être à ces infortunés que la misere, » les calamités, les nécessités domestiques & tous les plus noirs soucis » environnent. Ils seroient plus dignes » d'excuses si portant déja le deuil, » l'amertume, le désespoir souvent

(1) Lettre à M. le Duc de la Valliere, dans un des Journaux Encyclopéd. de 1761 ou de 1762.

(2) Voyez le petit Carême : Sermon sur *l'humanité des Grands : &c.*

» dans le cœur, ils en laissoient
» échapper quelques traits au-dehors.
» Mais faut-il que les Grands, les
» heureux du monde à qui tout rit,
» & que les joies & les plaisirs accom-
» pagnent par-tout, prétendent tirer
» de leur félicité même un privilége
» qui excuse leurs chagrins bizarres
» & leurs caprices ? qu'il leur soit
» permis d'être fâcheux, inquiets,
» inabordables, parce qu'ils sont plus
» heureux ? qu'ils regardent comme
» un droit acquis à la prospérité, d'ac-
» cabler encore du poids de leur hu-
» meur, des malheureux qui gémissent
» déja sous le joug de leur autorité
» & de leur puissance ? »

Ce morceau touchant n'est pas copié de Racine ; mais il n'y a pas peut-être d'homme de Lettres qui ne se rappelle, en le lisant, ces vers de *Junie* dans *Britannicus* (1).

(1) Acte II. Scene 3.

Tout ce que vous voyez conſpire à vos deſirs.
Vos jours toujours ſereins, coulent dans les plaiſirs;
L'empire en eſt pour vous l'inépuiſable ſource,
Ou ſi quelque chagrin en interrompt la courſe,
Tout l'Univers ſoigneux de les entretenir,
S'empreſſe à l'effacer de votre ſouvenir.
Britannicus eſt ſeul. Quelqu'ennui qui le preſſe,
Il ne voit, dans ſon ſort, que moi qui s'intéreſſe;
Et n'a pour tout plaiſir, Seigneur, que quelques pleurs
Qui lui font quelquefois oublier ſes malheurs.

On voit par-là que Maſſillon imitoit, qu'il cherchoit même à lutter contre Racine, & l'on voit auſſi comment il faut imiter, ſur-tout quand on écrit dans un genre différent de celui qui fournit le modele. Le fond de la penſée eſt le même, mais l'Orateur s'en eſt rendu maître. Les tours & les expreſſions ſont à lui.

Hérodote le premier des Historiens Grecs, car avant lui il n'y avoit eu en prose que des Annales seches & sans intérêt, Hérodote imitoit Homere, & bien plus encore que Massillon n'a imité Racine. Les maximes de morale répandues dans son Histoire, sont les mêmes qu'Homere enseigne. Il mêle, comme lui, des traits de politique au récit des faits; enfin, s'il faut en croire l'Abbé Geinoz (1), d'ailleurs grand admirateur d'Hérodote, le style même, les tours de phrase, les expressions du Poëte se retrouvent à chaque page dans les neuf livres de l'Historien. Cependant Hérodote n'en est pas moins regardé lui-même comme un modele. La Grece l'applaudit aux Jeux Olym-

Imitation d'Homere par Hérodote.

(1) Voyez les Mémoires de l'Académie des Inscriptions & des Belles-Lettres. Tom. XXIII; & un autre Mémoire sur le même sujet par M. de Rochefort, dans le Tome XXXIX.

piques, où jusqu'alors aucun Prosateur n'avoit osé se faire entendre. On donna à ses neuf livres le nom des neuf Muses, & dès qu'il paroissoit, dit Lucien, chacun le montroit, en s'écriant avec emphase : *le voilà celui qui écrivit en dialecte ionique les défaites des Perses & nos triomphes.* De pareils faits, quoique d'une date un peu ancienne, peuvent sans doute nous encourager à lire & à imiter les grands Poëtes, même en écrivant en prose; mais il faut observer aussi que, malgré l'assertion trop générale de l'Abbé Geinoz, Hérodote ne prit du style d'Homere que la clarté, la douceur, la facilité qui en font le caractere principal. Il laissa de côté tout ce qui sentoit trop le poëte, & c'est ainsi que Massillon imitoit Racine, comme on vient de le voir.

De l'Abus des inversions & termes poétiques.

La plupart de ceux qui ont lu beaucoup de vers contractent, sans y penser, l'habitude de certaines inversions,

de certains termes poëtiques qui ne conviennent pas à la profe, & c'eft un écueil contre lequel il eft très-facile d'échouer. Le bon goût, le goût des Anciens doit nous en garantir. On fe moque de quelques Latiniftes modernes qui, au-lieu de chercher à imiter Ciceron dans leurs harangues, compilent fans difcernement des vers d'Horace & de Térence, les affocient à d'autres phrafes tirées d'autres Auteurs, & croient avoir produit des chefs-d'œuvre dignes des Anciens; parce qu'ils fe font fait, au-lieu de ftyle, un centon de vingt ftyles différens. A combien plus forte raifon pouvons-nous rire d'un Écrivain François qui pour briller dans la Chaire, au Barreau ou dans un livre de phyfique, confond à tout moment les différens genres d'écrire, entaffe métaphores fur métaphores, accumule les épithetes, ou cite des vers entiers mal coufus, &, pour ainfi dire, jettés au hafard dans

une proſe inégale ? Ce dernier trait n'eſt point une exagération. Je me ſouviens d'avoir entendu le fameux vers de Boileau,

Soupire, étend les bras, &c.

cité tout entier & ſans déguiſement dans un ſermon par un Prédicateur qui eſt mort cependant avec une ſorte de célébrité.

Exceptions heureuſes.

Ce n'eſt pas qu'on ne puiſſe employer à-propos dans la proſe relevée quelques expreſſions que le tems & l'uſage paroiſſent avoir uniquement conſacrés à la poéſie. Tel eſt le mot *déſaſtreux*, que Boſſuet a ſi bien placé dans ſon Oraiſon funébre de la Princeſſe Palatine. *O nuit déſaſtreuſe, où &c.* Mais ces occaſions ſont fort rares (1) ; & il me ſemble que l'on ne

(1) Je trouve dans l'Oraiſon funébre de M. de Broglie, Évêque de Noyon, un nouvel exemple de l'heureux emploi d'un tour

peut trop insister sur le grand précepte de M. de Voltaire, de ne point confondre les nuances différentes de chaque genre; précepte lumineux & fécond qui auroit épargné à la Littérature Françoise beaucoup de mauvais Drames & de Livres sans caractere, si les écrits des gens de goût influoient

---

poétique dans le style en prose. « O malheureux Pontife! s'écrie l'Orateur, si vous pouvez rompre la rigueur de votre destinée, quelle sera donc votre gloire? Vous serez le salut de l'Église, &c. » Cette phrase rappelle les beaux vers de l'Énéide:

Heu! miserande puer, si qua fata aspera rumpas,
Tu Marcellus eris.

Voilà comme Fléchier, voilà comme Massillon imitoient les Poëtes. Je saisis avec plaisir cette occasion de rendre hommage aux talens de M. l'Évêque de Senez, & à cette éloquence simple & vraie qui lui a fait un nom déja célebre, même dans les pays étrangers.

autant sur la mode, que la mode influe sur les écrits.

Suite des Remarques sur l'abus des expressions poétiques.

Il faut voir dans les questions sur l'Encyclopédie, art. *Langue Françoise*, de quelle maniere M. de Voltaire s'égaie avec raison, & sur les phrases triviales & populaires qu'on se permet trop souvent dans l'Histoire (1), & sur l'emploi déplacé des expressions poétiques. Voici ce qu'il dit sur ce dernier défaut : tout le passage est plein de sel, & digne d'être transcrit en entier. « Des Auteurs de journaux, & même » de quelques gazettes, parlent des » *forfaits* d'un coupeur de bourse » condamné à être fouetté *dans ces* » *lieux*. Des Janissaires ont *mordu la* » *poussiere*. Les Troupes n'ont pu ré» sister à l'*inclémence des airs*. On » annonce une Histoire d'une petite

(1) Il y rend justice au célebre Rollin, très-estimable, dit-il, puisqu'il a résisté au torrent du mauvais goût.

» Ville de province, avec les preuves
» & une table des matieres, en faisant
» l'éloge de la *magie* du style de l'Au-
» teur. Un Apothicaire donne avis au
» Public qu'il débite une drogue nou-
» velle à trois livres la bouteille ; il
» dit *qu'il a interrogé la nature*, &
» qu'il *l'a forcée d'obéir à ses loix.*
» Un Avocat, à propos d'un mur mi-
» toyen, dit que le droit de sa Partie
» est *éclairé du flambeau des présomp-*
» *tions.* Un Historien, en parlant de
» l'Auteur d'une sédition, vous dit
» qu'il *alluma le flambeau de la dis-*
» *corde.* S'il décrit un petit combat, il
» dit que ces *vaillans Chevaliers des-*
» *cendoient dans le tombeau en y pré-*
» *cipitant leurs ennemis victorieux.* »

C'étoit contre ces puérilités empoulées que feu M. Gresset auroit dû, ce semble, exercer son ingénieuse Satyre, lorsqu'il entreprit, peu avant sa mort, de traiter à l'Académie Françoise la Question intéressante de l'influence

de nos mœurs ſur notre langage. Il parla de *caracos* & de *pompons*; comme ſi les noms inventés par la mode, pour les ajuſtemens, étoient des abus dignes de critique, & même des abus. Quelle carriere n'ouvroit pas à ſon éloquence notre prétention univerſelle à la ſenſibilité & à la chaleur du ſtyle? Mais peut-être n'oſa-t-il pas toucher à cet abus par un reſte de tendreſſe paternelle pour *ſon Diſcours ſur l'harmonie*, ouvrage de jeuneſſe que l'Auteur de *Ververt*, & du *Méchant*, n'auroit pas dû recueillir avec ſes chefs-d'œuvre. Ce Diſcours ſurchargé d'images, fatigue par ſes beautés mêmes. L'objet, à force de paroître grand & merveilleux, devient preſque chimérique, & rien ne prouve mieux combien l'on peut abuſer en proſe du ſtyle des Poëtes. Que ceux qui voudroient trouver dans tous les Écrits le ſtyle du *Télémaque*, faſſent attention que Fénélon lui-même n'a

employé ce ſtyle enchanteur que dans ſon Roman, ou, ſi l'on veut, dans ſon Poëme en proſe (1), & qu'il y a même des endroits de cet ouvrage où il a pris un ton moins élevé. Rien ne

(1) L'acception primitive du mot d'*Épopée*, qui ſignifie proprement un *récit inventé*, ſemble réduire à une diſpute de mots la fameuſe queſtion ſi le Télémaque eſt un Poëme; c'eſt une remarque de M. l'Abbé Batteux, dans un Mémoire, lu en 1772, à l'Académie des Belles-Lettres. Vingt ou trente ans auparavant, l'Abbé Fraguier avoit agité très-ſérieuſement cette queſtion dans la même Académie. Mais une choſe ſur laquelle on ne peut gueres être partagé, c'eſt le peu de ſuccès qu'auroit Télémaque, ſi on le mettoit en vers, & même en beaux vers. On prétend cependant qu'un jeune Poëte, mort il y a peu de tems (M. Gruet), avoit entrepris ce long ouvrage, malgré l'eſpece d'anathême prononcé par M. de Voltaire contre ce travail, dans ſon Eſſai ſur la poéſie épique.

doit être bas & rebutant; mais tout ne peut pas être orné.

Une chose remarquable, c'est que nos meilleurs Poëtes, excepté Racine & M. de Voltaire, n'ont pas également réussi dans l'art d'écrire en prose. Boileau si harmonieux & si élégant en vers, n'est plus reconnoissable dans sa traduction de Longin, qui est traînante, chargée de pronoms relatifs, & souvent obscure. Il en est de même de Corneille, de la Fontaine & de notre grand lyrique Rousseau.

De l'Utilité de la lecture des bons Poëtes.

Malgré leur peu de succès en ce genre, tout homme qui se consacre à l'art d'écrire en prose, n'en doit pas moins lire & relire souvent les grands Poëtes anciens & modernes, ne fût-ce que pour échauffer son esprit, élever son ame, & s'exercer à exprimer noblement des pensées nobles. C'est le principal fruit de cette lecture pour quiconque ne veut pas faire de vers; & c'étoit dans cette vue que le fameux

Grotius

Grotius conseilloit à un Homme-d'Etat, l'étude de quelques Poëtes tragiques. D'Aguesseau en lisoit lui-même, sans en remplir avec moins de supériorité les fonctions les plus importantes de la Magistrature; tant il est vrai que l'esprit des affaires est plus compatible avec le véritable esprit des belles-lettres qu'on ne le croit communément, ou qu'on n'affecte de le croire. La folie de quelques Énergumenes, soi-disans Poëtes, qui se consument à faire des vers aussi frivoles qu'eux-mêmes, ne prouvera jamais rien contre l'utilité des Écrivains de ce genre, qui ont été doués d'une raison supérieure; contre les Virgile, les Horace, les Racine, dont les vers *disent toujours quelque chose*, pour me servir de l'expression d'un autre Poëte qui partage leur gloire (1).

(1) Et mon vers, bien ou mal, dit toujours quelque chose.

Boileau.

Il vient un âge où l'on se refroidit sur les vers ; & c'est un bien pour la société, car on ne peut trop répéter que tout homme n'est pas né pour passer sa vie à s'occuper de dactyles ou de rimes. Mais il est rare que ceux qui ont véritablement aimé la poésie dans leur jeunesse, se repentent, en vieillissant, de l'avoir aimée. Les bons vers qu'on a lus retracent de tems en tems à l'esprit des vérités utiles bien exprimées ; ils empêchent que les affaires, dont on s'occupe, ne desséchent trop l'imagination, & lorsqu'on a occasion d'écrire sur ces mêmes affaires, on est étonné de rendre ses idées avec facilité & une sorte d'élégance que les gens, qui n'ont rien lu d'agréable, envieront toujours, sans pouvoir l'acquérir. Ne frondons les goûts particuliers de personne ; mais plaignons ceux qui ressemblent à ce Géometre qui, après avoir entendu lire l'*Iphigénie* de Racine, disoit froide-

ment : *qu'eſt-ce que cela prouve ?*

Ce feroit peut-être ici le lieu de parler des vers, alexandrins ou autres, qu'un Écrivain habitué à lire des poëtes, laiſſe quelquefois échapper, quand il écrit en proſe. J'en ai déja dit un mot en parlant de l'Harmonie du ſtyle. Ajoutons ſeulement ici que la Motte & l'Abbé des Fontaines, qui n'étoit pas ſouvent de ſon avis, ſe ſe ſont réunis pour permettre dans la proſe même les vers de douze ſyllabes, quand ils y ſont placés par le haſard; ce qui ne doit pas s'entendre des vers frappans & devenus proverbes, tels que celui de Boileau ſur la molleſſe. Des Vers dans la proſe.



ARTICLE XIV.

Précis des Régles ſur la Traduction.

Verſion. Traduction. DISTINGUONS D'ABORD Verſion & Traduction. Ces deux mots ſignifient également la copie qui ſe fait dans une Langue, d'un diſcours premierement énoncé dans une autre ; mais dans la verſion, on eſt plus littéral, plus aſſervi aux tours de la Langue originale ; & dans la traduction, on eſt plus occupé du fond des penſées.

Deux eſpeces de Traduction. Diſtinguons, en ſecond lieu, deux ſortes de traduction, l'une faite ſeulement pour l'intelligence du ſens de l'Auteur, l'autre deſtinée à rendre avec le plus d'exactitude poſſible, non ſeulement la penſée, mais encore le ſtyle de l'original.

Il n'y a que ceux qui n'ont jamais eſſayé de traduire quelque livre bien

écrit, qui puiſſent douter de l'extrême difficulté de cette ſeconde eſpece de traduction, ſur-tout quand il s'agit de rendre en *françois* un Auteur ancien. Le plus difficile n'eſt pas de ſaiſir la penſée de l'Auteur; quiconque ſait le grec & le latin y parvient aſſez aiſément, en examinant la liaiſon des penſées; ou avec un bon commentaire, quand il s'agit de quelque ancien uſage. Mais tranſporter à-la-fois dans une Langue comme la nôtre, les choſes, les penſées, les expreſſions d'un Poëte, d'un Orateur ou d'un Hiſtorien; repréſenter les choſes telles qu'elles ſont ſans rien ajouter ni retrancher; retracer les penſées dans leurs couleurs, leurs degrés, leurs nuances; faire revivre enfin les expreſſions naturelles, figurées, fortes, riches, gracieuſes, &c. quelle tâche pour un Traducteur! & cette tâche eſt d'autant plus pénible que celui qui ne la remplit pas, n'atteint pas le but. L'Abbé de la Bleterie

que année plusieurs tomes de ses misérables *versions*, qui se montent à plus de quarante volumes, l'exact & laborieux Vaugelas consacroit vingt ans à sa *traduction* de Quinte-Curce qu'il a faite cinq fois, & qui est encore à refaire.

Si les Langues étoient exactement formées les unes sur les autres, l'art de traduire seroit, sinon le plus facile, du moins beaucoup plus aisé qu'il ne l'est. Mais quelle prodigieuse différence du grec & du latin à nos Langues modernes ! Voici la traduction mot-à-mot des premieres lignes du Traité du Sublime par Longin ; *Le de Cecilius Traité, que sur le sublime il a composé, considérant nous, comme vous avez en commun Posthumius Terentianus très-cher, plus bas a paru*

---

j'en crois sur sa parole. Du Ryer étoit de l'Académie Françoise, & sa tragédie de Scevole prouve qu'il n'étoit pas sans talens.

que tout le sujet. Il n'y a pas moyen d'aller plus loin. Cet échantillon suffit pour montrer le génie d'une Langue à qui nos Érudits du seizieme siecle trouvoient tant de conformité avec la nôtre ; il suffit aussi pour faire voir combien les traductions purement littérales, seroient ridicules, du moins en françois. Mais si le traducteur est délivré par-là de la nécessité où il se trouveroit quelquefois de sacrifier ou l'agrément ou la précision, il est exposé à un autre écueil. L'impossibilité de rendre l'original trait pour trait, laisse une liberté souvent dangereuse, & dont les abus ont donné naissance au proverbe Italien *traduttore, traditore.*

Principales Régles de l'art de traduire.

Le plus sûr moyen d'éviter cet écueil, c'est d'employer fidelement les tours qui sont dans l'Auteur quand les deux Langues s'y prêtent également, & qu'on peut le faire sans rendre la traduction seche, dure & peu harmonieuse,

monieuſe; principe général de traduction, dont il faut tirer pluſieurs conſéquences qui ſont autant de régles de l'art de traduire.

1.° L'on ne doit point toucher à l'ordre des choſes, ſoit faits, ſoit raiſonnemens, puiſque cet ordre eſt le même dans toutes les Langues, & qu'il tient à la nature de l'homme plutôt qu'au génie particulier des nations.

2.° On doit conſerver auſſi l'ordre des idées, ou du moins celui des membres de la période.

3.° Il ne faut couper que le moins qu'il eſt poſſible les périodes, quelque longues qu'elles ſoient, parce qu'une période n'eſt qu'une penſée compoſée de pluſieurs autres penſées qui ſe lient entre elles par des rapports intrinſéques, & que cette liaiſon eſt l'objet principal de celui qui parle. Il y a néanmoins des cas où l'on peut couper les phraſes trop longues; mais il ne faut détacher que celles

qui ne ſont liées qu'extérieurement.

4.° On ne doit changer ni le ſens, ni la place des conjonctions qui ſont, dit M. l'Abbé Batteux, les articulations des membres de la période. On ne doit les omettre que lorſque l'eſprit peut s'en paſſer aiſément, & ſe porte de lui-même d'une phraſe à une autre.

5.° Tous les adverbes doivent être placés à côté du verbe, avant ou après, ſelon que l'harmonie le demande, ou l'énergie.

6.° Les phraſes ſymmétriques ſeront rendues avec leur ſymmétrie, ou en équivalent.

7.° Les penſées brillantes, pour conſerver leur éclat, doivent avoir à-peu-près la même étendue dans les mots.

8.° Il faut conſerver les figures de penſées, & remplacer par des équivalens celles de mots. Si ces dernieres figures ne peuvent ſe tranſporter ou ſe remplacer par d'autres, il faut

reprendre l'expreſſion naturelle & tâcher de porter la figure ſur quelque autre idée qui en ſoit plus ſuſceptible, afin que la phraſe traduite ne perde rien des richeſſes qu'elle avoit dans l'original (1).

9.° Les proverbes doivent être rendus par d'autres proverbes.

10.° Il ne faut point paraphraſer le texte de ſon Auteur, parce qu'on ne feroit alors ni une verſion ni une traduction, mais un commentaire.

11.° Enfin, & cette conſéquence forme un ſecond principe général qui eſt comme le revers du premier, il faut quelquefois abandonner la maniere du texte que l'on traduit, ſur-

(1) M. l'Abbé de la Bleterie, dans ſa Préface ſur les Annales de Tacite, fait au Traducteur un devoir de cette eſpèce de compenſation, & c'étoit une des choſes ſur leſquelles il inſiſtoit le plus dans ſes Leçons, au College Royal.

tout quand le ſens l'exige pour la clarté. Le Traducteur a quatre moyens de ſe tirer d'embarras : c'eſt de changer ou le participe en ſubſtantif, *aſpirante fortunâ, avec ou par le ſecours de la fortune*; ou le verbe en adverbe, *fieri ſolet, il arrive ordinairement;* ou le ſubſtantif en verbe, *itineri paratus & prælio, prêt à marcher & à combattre*; ou enfin l'adjectif en verbe; *ad omne fortunæ munus ſubſiſtite pavidi & ſuſpicioſi : quand la fortune vous préſente ſes faveurs, défiez vous, ſoyez ſur vos gardes.*

Un autre moyen aſſez ſimple, c'eſt de mettre en ſtyle direct un diſcours qui eſt en ſtyle indirect dans le texte. Cette licence, légere en elle-même, eſt quelquefois néceſſaire pour rendre le diſcours non-ſeulement plus vif, mais auſſi plus clair, à cauſe de l'équivoque que l'uſage indiſcret des pronoms *il* & *ſon, ſa, ſes*, produit ſi ſouvent dans notre Langue.

On peut enfin remplacer quelquefois un mot foible par une expreſſion forte, & ajouter au mouvement d'une phraſe. Mais on ne ſauroit trop répéter que la liberté du Traducteur ne s'étend guere au-delà. La premiere de toutes les régles eſt de rendre fidelement, & le ſens, & le caractere de l'Auteur que l'on traduit ; ce que ne font preſque jamais ceux qui ont pour principe d'embellir leur original. Il y a d'ailleurs, dans quelques Anciens, des choſes dont l'à-propos nous échappe, ou qui ſont ſi éloignées de nos mœurs qu'elles ne peuvent être embellies pour nous. Il faut, ou ne les pas traduire, ou, ce qui vaut encore mieux, les expoſer telles qu'elles ſont ſans ſe rendre garant de leur mérite.

Tous ces principes ſont communs aux différens genres d'ouvrages qu'on peut traduire. Il en eſt d'autres qui ne conviennent qu'aux eſpeces particulieres.

Traduction des Ouvrages philosophiques.

Un systême de philosophie, dont le mérite consiste sur-tout dans l'ordre & dans l'enchaînement des idées, demande une grande fidélité de la part du Traducteur ; mais plutôt pour le sens que pour les mots, d'autant plus qu'il n'est gueres d'équivalent d'une Langue à l'autre, & qu'une expression déja reçue, à laquelle on donne pour la premiere fois une acception philosophique, a besoin d'être expliquée pour être entendue.

De l'Histoire.

L'Histoire se contente presque toujours de l'exactitude des faits dans la traduction, à moins qu'elle n'ait été écrite par un Philosophe ou par un Politique.

Des Ouvrages d'éloquence.

Dans l'Oraison, il faut présenter l'ame, la verve, la marche plus ou moins hardie de l'Orateur qui tend à la perfection.

Traduction des Poëtes.

Dans la Poésie enfin il faut exprimer les traits & les images, paroître animé du même feu que le Poëte, &

traduire, autant qu'il eſt poſſible, ſon génie même. Le ton poétique, qui fait le principal caractere du vers, peut ſe rendre aſſez bien même en proſe, pourvu qu'on s'attache à rendre idée pour idée, à lier les penſées de même que l'Auteur, enfin à porter dans la proſe tout ce qu'elle peut recevoir du nombre & de la mélodie poétique. Mais il faut convenir qu'il vaut toujours mieux traduire en vers un morceau de poéſie, ſur-tout quand le fonds n'en eſt pas dramatique. La difficulté qu'un pareil travail impoſe dans notre Langue qui n'admet point, comme l'Italien & l'Anglois, les vers *ſciolti* ou non rimés, ne doit point décourager ceux qui ont le talent de la poéſie. Quoi de plus difficile à traduire en vers françois que les Géorgiques de Virgile ? Cependant on y eſt parvenu, & nous devons nous féliciter que l'exemple de Pinchêne & de Segrais, qui avoient échoué dans

ce travail, n'ait point effrayé M. l'Abbé de Lille. Avouons pourtant que la meilleure traduction en vers ne peut jamais être exactement fidelle, & qu'on doit la regarder plutôt comme une belle imitation que comme une traduction; ce qui n'est pas contradictoire avec ce que je viens de dire sur la nécessité de traduire en vers, autant qu'il est possible. Une traduction en prose, d'un poëme quelconque, n'est à ce poëme que ce qu'une estampe est à un tableau, & c'est ce que Madame Dacier elle-même pensoit de sa traduction d'Homere.

Ce petit nombre de régles tiré principalement de M. l'Abbé Batteux & de M. d'Alembert, & sur-tout du premier (1), est plus que suffisant pour

(1) Voyez les Principes de Littérature de M. l'Abbé Batteux, Tom. V. *pag.* 246—270; & la Préface de sa traduction d'Horace. Voyez aussi les Observations sur l'art de traduire, par M. d'Alembert, Tom. III. de ses Mêlanges.

guider quiconque voudra s'exercer dans la traduction, fur-tout s'il y joint la lecture des bons modeles dans ce genre. On convient affez généralement que l'un des meilleurs que l'on puiffe confulter après M. l'Abbé d'Olivet, eft M. Rollin dans les différens morceaux qu'il a traduit des Anciens pour en orner fes deux Hiftoires, & fon Traité des Études.

Rollin, bon traducteur des Anciens.

Quel dommage que les traductions que Ciceron avoit faites de grec en latin des fameufes Harangues de Démofthène & d'Efchine fur la couronne, ne nous foient point parvenues ! Elles feroient fans doute pour nous des modeles fûrs qu'il fuffiroit de confulter avec intelligence, pour traduire enfuite avec fuccès. Jugeons-en par la méthode qu'il s'étoit prefcrite dans ce genre d'ouvrage, & dont il rend compte lui-même dans fon traité *De optimo genere Oratorum*. C'eft l'abrégé le plus précis, mais le plus lumineux

Paffage important de Ciceron fur la traduction.

& le plus vrai, des régles qu'il convient de ſuivre dans la traduction. *Converti ex Atticis*, dit-il, *duorum eloquentiſſimorum nobiliſſimas orationes inter ſe contrarias, Eſchinis Demoſtheniſque; nec converti ut interpres, ſed ut Orator, ſententiis iiſdem & earum formis tanquam figuris; verbis ad noſtram conſuetudinem aptis in quibus non verbum pro verbo neceſſe habui reddere, ſed genus omnium verborum vimque ſervari. Non enim ex me annumerare Lectori putavi oportere, ſed tanquam appendere.*

Des Actes publics.

Quand on traduit des Loix, des Réglemens, ou des Actes quelconques, le moindre mot, une inverſion doivent être, s'il eſt poſſible, tranſportés de l'original dans la traduction, parce que toutes les expreſſions tirent à conſéquence dans cette ſorte d'écrits. Il ſuffit alors de n'avoir pas un ſtyle barbare, & il vaut mieux être fidele qu'élégant Écrivain.

ARTICLE XV.

De l'Exercice du Style, de l'Imitation des Auteurs, du Plagiat, &c.

AVEC quelque ſoin qu'on ait médité ſur une matiere, on ſe trouvera embarraſſé de la traiter, ſi l'on n'a pas acquis de bonne heure l'habitude de donner une forme convenable à ſes penſées. Il faut donc s'exercer à écrire, & faire marcher la lecture à côté de la compoſition. Néceſſité de s'exercer à écrire.

Les Anciens avoient pour l'éloquence une méthode qu'ils tenoient des Péripatéticiens (1), & dont il eſt encore queſtion dans nos Écoles. C'étoit les *lieux communs*, eſpece de Magaſins de matieres qui, par leur généralité, pouvoient s'adapter à toutes les cauſes, & qui contribuoient d'au- Uſage des lieux communs.

(1) Cicero, *in Oratore*.

tant plus à la réputation d'un Orateur, qu'elles sembloient naître du sujet sans étude & sans effort.

Cette méthode, très-utile à des hommes obligés par état de parler sur-le-champ dans le Sénat ou devant le Peuple assemblé (1), ne seroit pas également bonne pour la composition d'un ouvrage. Elle nuiroit au contraire à l'une des plus essentielles qualités du style, à l'ensemble. Un Auteur

(1) Il est très-certain que la premiere Harangue de Ciceron contre Catilina, ne pouvoit être préparée, puisqu'on étoit fort loin de penser que Catilina osât paroître dans le Sénat. Il est vraisemblable que l'Orateur l'aura embellie en la transcrivant; mais il falloit que le discours, tel qu'il fut prononcé sur-le-champ, fût encore très-beau, puisque Sallufte, qui n'aimoit pas Ciceron, dit dans son histoire : c'est alors que le Consul M. Tullius prononça cette belle Harangue qu'il a publiée depuis. *La Harpe, Discours prélim. sur Suétone.*

qui auroit travaillé d'avance plusieurs morceaux, ne chercheroit que l'occasion de les insérer, & manqueroit son but en dérangeant pour eux la véritable économie de son sujet.

M. l'Abbé Garnier, qui est ici mon guide, conseille donc avec raison de substituer à cet usage des lieux communs, celui des esquisses & des Analyses d'ouvrages (1) : ce qui ne doit pas exclure la méthode des Extraits tant recommandée par Locke, & qui étoit aussi employée par les Anciens. Les Latins avoient une infinité de mots pour exprimer ce travail, *Commentarii*, *Summaria*, *Breviaria*, *&c.* mots qui ont passé dans notre Langue, sans y conserver leur premiere signification, que la latinité du moyen âge a fait changer.

Des Analyses.

Des Extraits.

L'érudition & le style gagnent à-la-

(1) De l'Homme de Lettres, premiere Partie, *pag.* 124.

fois aux extraits, quand ils ſont faits avec goût, & c'eſt un des meilleurs moyens de parvenir à cette imitation des bons modeles, qui eſt le principal avantage de la lecture.

De l'Imitation.

Cette imitation eſt néceſſaire, ſurtout à de certains eſprits auxquels il faut du tems pour connoître leur vrai caractere; mais il n'y a aucun Écrivain qui n'ait plus ou moins beſoin d'étendre ſes idées, & de fortifier par la lecture ces traits primitifs. Tous les grands hommes qui ont fixé notre Langue s'étoient formés à l'École des Anciens. Boileau devoit à Horace, à Quintilien, à l'Orateur Romain ce goût ſolide & ſûr qui l'a rendu lui-même un modele. Racine avoit puiſé dans les mêmes ſources une partie des graces de ce ſtyle admirable dont il ſemble avoir emporté le ſecret. C'étoit Euripide, c'étoit Sophocle qui lui en avoient donné les premieres leçons. Enfin, pour citer un exemple non

moins illustre, mais plus singulier peut-être, on assure que Bossuet lisoit Homere en grec toutes les fois qu'il avoit une oraison funebre à composer. Cette lecture élevoit son style à la hauteur du sujet, & c'est ce qu'il appelloit lui-même allumer son flambeau aux rayons du soleil.

Étudions donc avec soin les livres des Anciens. Apprenons d'eux à n'aimer que le naturel dans les pensées & dans le style; car c'est en cela qu'ils excellent. Comme ils sont venus les premiers, ils sont plus près de la nature; leur génie est plus à eux, & c'est dans leurs écrits que l'on trouve une certaine simplicité de goût qui va au cœur, comme dit l'Auteur d'Émile; & qui nous ramene sans cesse à leurs ouvrages par un charme toujours nouveau. Mais, en rendant aux Anciens la justice qui leur est due, ne méprisons pas les modernes; songeons que l'antiquité elle-même est pleine des éloges

Maniere d'imiter.

d'une autre antiquité plus reculée ; & en imitant les beautés de tous ces modeles anciens ou nouveaux, défendons-nous de cet aſſerviſſement ridicule qui empêche l'imitateur d'avoir une maniere à lui. Il faut pouvoir dire comme la Fontaine,

Mon imitation n'eſt pas un eſclavage,

ſans cela on n'eſt pas diſtingué de ces Copiſtes dont parle Horace, & qu'il compare aux plus ſtupides des animaux.

Une autre précaution à prendre dans le choix d'un modele, c'eſt de ne pas ſe laiſſer prévenir d'un tel enthouſiaſme pour un ſeul Auteur, qu'on ne s'applique auſſi à joindre aux ſecours qu'il nous fournit, ceux qu'on peut tirer d'autres Écrivains d'un genre différent. Ce goût excluſif annonce un eſprit étroit, ou ne manque pas de le retrécir. Que l'on ſuive de préférence les Écrivains avec qui la nature nous a donné quelque conformité :

rien

rien de plus juſte, rien de plus utile. L'exemple de la Fontaine ſuffit pour le prouver (1) : mais l'abeille ne s'attache pas à une ſeule fleur ; elle tire de toutes les ſucs bienfaiſans dont elle compoſe ſon tréſor. Voilà le modele de l'Écrivain. Il y a long-tems qu'on l'a dit, & la comparaiſon, quoiqu'ancienne, eſt toujours bonne à répéter.

Différence de l'imitation & du plagiat.

Les ennemis de Boileau lui faiſoient un crime de s'être enrichi des dé-

(1) On ſait que cet Auteur, qui ignora ſon talent juſqu'à vingt-deux ans, s'enflamma tout-à-coup à la lecture d'une Ode de Malherbe, & que dans ſon admiration pour ce Pere de notre poéſie, il le prit d'abord pour ſon modele. Mais ce fut la lecture de Rabelais, de Marot, & même de l'Aſtrée qu'il eut la patience de lire entierement, qui lui fit connoître qu'une naïveté fine & piquante étoit le vrai caractere de ſon eſprit. Il ne dut à Malherbe que ſa naiſſance poétique, pour me ſervir d'une expreſſion ingénieuſe de M. de Champfort.

pouilles d'Horace, de Perſe & de Juvenal. Il rioit de ce reproche, & même s'en faiſoit honneur. Il y a loin en effet de cette heureuſe imitation au brigandage littéraire qu'on a nommé *plagiat*, d'un terme emprunté de la Juriſprudence Romaine.

Pour peu qu'on ait feuilleté les Inſtituts ou le Digeſte, on ſait que les Romains appelloient *plagium* le crime de ceux qui vendoient comme eſclave un homme libre, ou qui enlevoient les eſclaves ou les enfans d'un Citoyen. A l'eſclavage près, qui n'exiſte plus parmi nous, le mot *plagiat* eſt encore uſité en ce ſens au Barreau, quoique le Dictionnaire de l'Académie Françoiſe n'en parle pas. Le plagiat d'ouvrages, bien moins funeſte ſans doute à la Société que le plagiat d'hommes, n'eſt gueres moins vil aux yeux de la probité, & c'eſt peut-être pour cela que le même nom les déſigne tous deux. Quoi qu'il en

ſoit, on eſt plagiaire dans la littérature, ou en s'attribuant ſans pudeur l'ouvrage entier d'un autre, ou en copiant, ſans en avertir, de longs paſſages d'un bon livre avec quelques petits changemens, ou enfin en cherchant à déguiſer les penſées d'autrui par de nouveaux tours & de nouvelles expreſſions.

Cette derniere eſpece de plagiat, la plus commune de toutes, fut réduite en principes dans le ſiecle dernier par un Pédant alors fameux à Paris, ſous le nom de Richeſource, & qui ſe qualifioit de modérateur de l'Académie des Philoſophes orateurs. L'Abbé d'Artigny en parle dans ſes mémoires. Il donnoit des Leçons publiques d'éloquence dans une chambre qu'il occupoit à la place Dauphine, & il a fait pluſieurs ouvrages ſur la Rhétorique, ſans compter les diſcours, lettres ou mandemens qu'il faiſoit profeſſion de compoſer pour ceux qui en avoient

besoin. C'est dans un des livres publiés sous son nom, qu'il enseigne l'art d'être plagiaire impunément. Sa méthode est facile. Un Orateur aura dit qu'un Ministre plénipotentiaire doit avoir ces trois qualités, *la probité*, *la capacité* & *le courage*. Pour déguiser cette division, le Plagiaire n'aura qu'à changer d'abord l'ordre de ces trois mots, & dire, *le courage*, *la capacité*, *la probité* ; mais comme ce déguisement ne suffiroit pas, il doit changer aussi les expressions, & mettre *la fermeté* au lieu de *la probité*, & *la science* au lieu de *la capacité* ; enfin, pour cacher encore mieux son vol, il faudra qu'il dise que l'Ambassadeur doit être ferme, vertueux & habile.

On croit, dit avec raison l'Auteur des trois siecles, entendre le Maître de philosophie qui enseigne à M. Jourdain à tourner un compliment en plusieurs manieres ; mais tel rit de cette méthode, qui en fait usage lui-même ;

& certes elle eſt bien plus ancienne que Richeſource. Bayle parle d'un Latiniſte Flamand du ſeizieme ſiecle, nommé Daniel l'Ermite, dont la maniere de compoſer des Panégyriques convient, dit ce Philoſophe, à quantité d'Orateurs. Cette maniere conſiſtoit à lire avec attention les anciens Panégyriſtes, à recueillir leurs penſées & même leurs phraſes, & à les appliquer enſuite au ſujet qu'il entreprenoit de louer; en ſorte que ſelon la remarque de Scioppius, l'un des ennemis de l'Ermite, cet Orateur ſi applaudi auroit ſouvent été pris au dépourvu, ſi on lui avoit demandé ſous peu de tems un autre panégyrique; car il épuiſoit ſes recueils la premiere fois, & il avoit beſoin d'un terme conſidérable pour cueillir de nouvelles fleurs.

M. Rollin agiſſoit plus franchement. Riche de ſon propre fonds, mais plus jaloux d'une célérité qu'il croyoit utile

au Public, que de l'intérêt de sa propre gloire, il copioit souvent dans de bons livres quinze ou vingt pages de suite. Cependant il n'a jamais été accusé de plagiat. C'est qu'il avoit soin de prévenir de ces larcins, chose assez rare, & qu'il les faisoit avec beaucoup de goût & de discernement, ce qui est encore moins commun. On auroit pu dire de lui ce qu'on a dit de Regnard dans un autre sens, qu'il étoit *le bon Larron.*

Aux traits de génie près, tout, ou presque tout, est réminiscence chez les Écrivains. La Bruyere l'a dit il y a plus d'un siecle, & les Anciens l'avoient dit eux-mêmes. On pourroit donc donner une histoire suivie des pensées qui, par tradition ou autrement, ont passé d'une Langue dans une autre. C'est ainsi que M. du Radier a prouvé qu'une pensée originaire d'Italie, a été successivement employée par Marot, par Rousseau, par Danchet, par le

Conseiller Ferrand, enfin par M. de Voltaire, contre lequel on a crié au plagiat, quoique dans l'impromptu dont il s'agit, il n'eût fait que mettre, pour ainsi dire, de nouvelles paroles sur un air connu (1). Toutes ces réminiscences ne sont des plagiats, que quand un Auteur n'embellit pas ce qu'il emprunte. On a reproché à Virgile d'avoir pris une infinité de vers, non-seulement dans Homere ou Théocrite, mais encore dans des Poëtes Latins même de son tems (2). Virgile

(1) Il s'agit ici du Madrigal : *Être l'Amour quelquefois je desire, &c.* Voyez une Lettre de M. Dreux du Radier, Journal Encyclop. Mars 1770, en réponse à une autre insérée dans l'Année Littéraire. Au reste, cette espece d'Histoire critique des pensées étoit le talent favori du P. Bouhours ; il se plaisoit à montrer les progrès d'une même idée chez les Anciens & chez les Modernes ; il appelloit cela la généalogie des pensées.

(2) Voyez Macrob. saturnal.

en eſt-il moins le Poëte qui fait peut-être le plus d'honneur au ſiecle d'Auguſte ? Moliere prenoit auſſi dans Cyrano de Bergerac, & dans d'autres Auteurs, des traits frappans qu'il enchaſſoit dans ſes Comédies. Cela m'appartient, diſoit-il, & tout le monde lui en ſavoit gré : mais que peu de gens ſont en état de piller comme lui. En fait de larcin littéraire, a dit quelqu'un, il faut voler & tuer ſon homme, expreſſion plaiſante qui diſtingue le plagiat ridicule d'avec celui qui tourne au profit du Public, & qui fait oublier la ſource même où l'on puiſe.

Pour revenir aux Plagiaires de profeſſion, j'ai lu autrefois dans les œuvres du Juriſconſulte Duaren, une grande lettre latine ſur ces Voleurs littéraires. Bayle la nomme un traité curieux, mais trop court. Autant que je puis m'en ſouvenir, cette lettre mériteroit d'être traduite. Mais produiroit-elle

duiroit-elle beaucoup d'effet ? J'en doute. Tout le monde apprend dès l'enfance la fable du Geai paré des plumes du Paon ; il n'eſt pas d'Auteurs qui n'ait lu les épigrammes de Martial ou d'autres ſur les Plagiaires ; enfin on ſait par cœur les vers du *pauvre Diable*, qui ſont devenus proverbes en naiſſant. En avons-nous moins de compilations inutiles ? Le *ſcribendi cacoethes* l'emporte & l'emportera toujours.

Qu'il me ſoit permis d'inſiſter un peu ſur ce dernier objet, & de relever un abus qui m'a toujours frappé dans notre Littérature. C'eſt la manie qu'ont certains Auteurs de prendre la plume ſans conſulter leur véritable talent, & de ſe traîner en dépit de la nature ſur les pas de ceux qui ont réuſſi dans un genre quelconque ; manie qui multiplie les livres à l'infini, ſans augmenter nos richeſſes littéraires. De la manie d'écrire.

On prétend que Capron le dentiſte,

appellé un jour chez une Ducheſſe, lui dit, après avoir exercé ſon miniſtere, Madame, croirez-vous que je fais un livre? Un livre, M. Capron? ſur votre profeſſion, ſans doute? Non, Madame, je fais des Maximes de la Rochefoucault. Quoi qu'il en ſoit de cette hiſtoriette, que M. Sablier nous donne dans ſes Variétés littéraires pour un fait dont il a été le témoin, elle peut ſervir d'apologue ſur la plupart des Auteurs de ce ſiecle.

Il fut un tems où l'on ne faiſoit que des Contes moraux, parce que M. de Marmontel en a compoſé de charmans. L'*Ami des hommes* a fait naître l'*Ami du peuple*, l'*Ami des femmes*, & juſqu'à l'*Ami des filles*, tous livres aujourd'hui oubliés. A combien de Drames *le Pere de Famille* n'a-t-il pas auſſi donné le jour! Que d'Eſpions de tous les pays ont voulu ſe mettre à la place de l'*Eſpion Turc*! Que de livres enfin prétendus traduits

du grec ou de l'arabe ; par des Écrivains qui ne connoiſſoient ni la langue ni les mœurs de l'Arabie ou de la Grece !

Des inconvéniens de cette manie.

Bien des gens rient de cette fécondité de nos preſſes ; d'autres s'en prennent aux Libraires qui recherchent avec raiſon le genre de livres que l'on vend le mieux ; quelques-autres en rejettent la faute ſur les acheteurs complaiſans de ces belles productions ; mais preſque perſonne ne fait attention aux inconvéniens trop réels qui en réſultent. La Langue s'altere & ſe dégrade ; on donne aux Étrangers une idée fauſſe du goût général de la Nation ; & tous ces barbouilleurs de papier (qu'on me paſſe ce terme qui ne peut offenſer les vrais Littérateurs) contribuent à décrier le titre d'Auteur que l'on eſt aſſez diſpoſé à tourner en ridicule, comme s'il étoit plus honteux de ſavoir écrire que de ſavoir penſer.

Le refroidissement pour la gloire, effet presque inévitable des abus dont j'ai parlé & de la dissipation excessive des sociétés, est peut-être le plus terrible fléau que les Lettres aient à craindre ; car c'est l'honneur qui nourrit les Arts, & qui soutient les Artistes contre les dégoûts de leur état. J'aime à lire dans le Poëme de la guerre de Geneve, l'endroit où M. de Voltaire faisant, dans le goût d'Homere, l'histoire du papier qui est d'abord chanvre, puis linge, puis papier blanc, puis livre, dit enfin qu'on le brûle, & qu'*il est fumée aussi-bien que la gloire.* Mais j'avoue que j'aime encore mieux ces jolis vers de M. de Pezai à M. Dorat.

> De cette pauvre renommée
> Le mépris devient trop commun;
> Si la gloire est une fumée,
> Cette fumée est un parfum.

Il ne faut pas attacher trop de prix à la gloire ni se marier avec elle, comme

Un Dramatiste moderne s'en est vanté dans un moment d'enthousiasme. Mais il eût été bien triste pour la Littérature, que M. de Voltaire eût toujours pensé sur l'immortalité promise aux grands Écrivains, ce qu'il paroissoit en penser après soixante ans de travaux & de succès. Horace, Tacite, & même le paresseux la Fontaine, ont aimé la gloire; Tacite surtout, qui la nommoit, comme on sait, la derniere passion du Sage.



REMARQUES
HISTORIQUES
SUR LA LANGUE FRANÇOISE.

C'est le Peuple qui fait les Langues ; mais ce sont les gens de Lettres qui peuvent les régler & les fixer. Le concours d'une infinité de causes physiques & morales, fait naître ou adopter des expressions & des tours que la Philosophie analyse quand le caprice & le hasard les ont rassemblés. Telle est l'Histoire des Langues anciennes & modernes ; telle est en particulier celle du François.

Lorsque les Francs, sortis des bords du Rhin, du Mein & du Wéser, fonderent un nouvel Empire dans les Gaules, la Nation se trouva composée des descendans des anciens Celtes & Gaulois que César avoit subjugués, de familles Romaines qui s'y étoient éta-

blies en grand nombre, de quelques hordes de Germains qui y avoient déja fait des conquêtes, & enfin des Francs qui se rendirent maîtres du pays sous leur chef Clovis ou Louis; car c'est le même nom prononcé différemment. On voyoit encore sur les côtes de Provence, des restes précieux de la Colonie Grecque qui avoit fondé Marseille, environ six cens ans avant l'ere vulgaire.

Toutes ces Nations, qui n'en formoient qu'une seule, conserverent d'abord leur Langue particulière; mais, quand la nécessité de vivre ensemble eut confondu les idiomes, les personnes lettrées continuerent de parler le latin; & il en résulta pour le Peuple la Langue Romaine rustique, nommée aussi Romance, qui est la source commune du françois & de l'italien, & dont nos Romans ont tiré leur nom, parce que les premiers

qu'on écrivit furent composés dans cet idiome.

S'il est vrai, comme l'avance l'Abbé Sabathier de Castres (1), que le Languedocien ne differe en rien de cette Langue Romaine, qui s'est encore conservée dans le pays de Vaud & dans quelques villages des Grisons (2), elle devoit être flexible, douce, variée, harmonieuse. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que le latin y dominoit. Le nom seul de Langue Romaine, (*Sermo Romanus*) donné à cet ancien idiome, ne permet pas d'en dou-

(1) Voyez les trois Siecles, article *Goudouli.*

(2) La Langue usitée dans le pays des Grisons, se nomme sur les lieux Romancha ou Roumunsch, ou Romanche ; & c'est un mêlange bizarre du Latin, du Toscan & de l'Allemand. Le *latin*, qu'on parle dans l'Engadine, approche plus du latin. *Encyclop. d'Yverdon.* Voyez *Roman.*

ter; mais ce latin défiguré s'étoit surtout conservé dans l'Aquitaine, dont les habitans sont pour cette raison (1) appellés *Romani*, par le continuateur de *Frédégaire*. Le mot *Guienne* lui-même est une suite de la prononciation corrompue du mot *Aquitania*.

C'est ainsi que s'est formé le premier fond de notre Langue.

On compte aujourd'hui environ trois cens mots que nous avons conservés du Celtique, presque sans altération (2); de ce Celtique, que l'Empereur Julien, fatigué des chansons des Bardes, comparoit au cri lugubre des corbeaux.

M. de Voltaire a beaucoup réduit la liste des expressions grecques que la colonie des Phocéens a pu intro-

(1) V. Eccard. comment. Francia Oriental. T. I p. 163 & 441.

(2) V. Questions sur l'Encyclopédie, au mot *Langue Françoise*.

duire dans les Gaules, indépendamment des Romains (1). Il en est quelques autres que nous ne devons qu'à la renaissance des Lettres dans le seizieme siecle. Mais, malgré cette réduction, il en reste cependant plusieurs à qui l'on ne peut contester l'origine Phocéenne (2).

Les traces de l'Allemand ne sont pas non plus difficiles à découvrir dans notre Langue. Les mots *étoffe* & *éperon*, que nos Peres écrivoient *estoffe* & *esperon*, & le terme d'*éteule* ou *étoule*, dont on se sert encore en Champagne pour dire chaume, ne sont, par exemple, que les termes allemands *stoff*, *sporn* & *stoppel*. Il en est de même d'*échafaud*, qui vient évidemment de l'allemand *schavot* *,

* On prononce *chafot*.

(1) Ibid. au mot *Grec*.

(2) V. *le Jardin des Racines grecques*, ouvrage excellent au titre près, qui est un calambour.

quoique les Auteurs de l'Encyclopédie, aux mots *chat* & *échafaud*, aient adopté une étymologie plus ſavante, mais moins naturelle. Nous avons alongé d'un *E* le commencement de ces différens mots, comme nous avons fait étoile (eſtoile) du latin *ſtella*; comme il ne tient pas au peuple de Paris, que nous ne faſſions *eſtatue* de *ſtatua*. Enfin le mot *dague*, que M. de Voltaire range parmi ceux dont l'origine ſemble Celtique, paroît venir plutôt de la même ſource que l'Allemand *degen*, qui veut dire *épée*, c'eſt-à-dire, du mot Saxon *dagger*, que les Anglois ont conſervé.

Le premier fond de notre Langue étoit formé quand les Danois s'établirent dans la partie du Royaume appellée de leur nom, *Normandie*. Leur langage étoit bref & compoſé de monoſyllabes. Ils contribuerent à introduire dans notre Langue ces ſyncopes ou abbréviations barbares, qu'on

remarque dans plusieurs mots que nous avons tirés du Latin. C'est ainsi que du mot *Rothomagus*, qui s'étoit conservé jusqu'au dixieme siecle, les Normands firent celui de *Rouen*, en retranchant la moitié de l'ancien nom; & lui donnant une terminaison étrangere. L'origine qu'on rapporte ordinairement de la clameur de *haro*, peut encore servir de preuve, s'il est vrai que ce cri soit formé de *haren*, ancien verbe Teutonique qui signifioit appeller, & du nom du Duc Rollon.

Pour avoir enfin une idée assez exacte de la formation successive de notre vocabulaire, il suffit de se rappeller les différentes incursions des Sarrasins dans nos provinces méridionales, les trop fameuses expéditions des Croisades, nos guerres & nos liaisons avec les Espagnols, & sur-tout l'ascendant que les Italiens prirent en France sous Catherine de Médicis. Il falloit, pour obtenir des graces de

cette Reine, parler le *langage Messeresque*. C'est ainsi qu'un Auteur du tems (1) désigne l'Italien, à cause du titre de *Messer* qu'on prodiguoit sans doute en France aux Officiers Florentins. « Et de fait, dit cet Auteur, » combien s'en faut-il que la ville de » Lyon ne soit Colonie Italienne?... » A grande peine trouverez-vous dans » icelle Ville un malotru Artisan qui » ne s'adonne à parler le *Messeres-* » *que?* ..... Et les villes de Paris, » Marseille, Grenoble, & plusieurs » autres de France, ne sont-elles pas » jà pleines de *Messers?* »

C'est au séjour des Italiens parmi nous que M. l'Abbé d'Olivet attribue l'affoiblissement de la diphtongue *oi*, dans beaucoup de mots. N'ayant pas dans leur idiome ce son qui est à la

(1) Voyez Discours sur les moyens de bien gouverner un Royaume, 1576, *in*-16, dans la Préface, & ailleurs.

vérité un peu barbare, ils essayerent d'y substituer le son de l'*e* ouvert ; & bientôt leur prononciation affectée par le Courtisan, pour plaire à la Reine, fut adoptée par le Bourgeois qui craignoit, dit Henri Étienne, d'être appellé pédant. Les gens du Palais, qui ont toujours été pour l'ancien usage, retinrent long-tems la prononciation de leurs peres, avec une affectation dont Racine se moque dans les *Plaideurs* (1). Toute la France, excepté

---

(1) Comment ! c'est un exploit que ma fille lisoit !

Racine.

Dans ce vers, *lisoit* est prononcé comme rimant à *exploit ;* ce qui en fait une espece de vers Léonin. Mais personne n'a conservé plus long-tems l'ancienne prononciation que Mademoiselle de Gournay, fille adoptive de Montagne. Aussi le Cardinal de Richelieu ne pouvoit-il s'empêcher de rire, quand il l'entendoit parler. *Tant mieux*, lui répondit-elle un jour pour le flatter, *je fais un grand bien à la France.* Elle mourut en 1645.

les vieux Procureurs, disoit *Anglès*, *Francès*, *Polonès*, *&c.* & si les noms des Suédois, des Danois, des Hongrois ont échappé à ce changement, c'est que nous avions alors fort peu de relation avec ces Peuples.

Nous devons encore aux Italiens plusieurs mots de notre Langue. De *Lancia spezzata*, nous avons fait *Anspessade*, mais en lui donnant une acception différente, puisqu'il signifie en italien un *Garde à cheval*, tel que ceux du Pape, & qu'*Anspessade* désigne chez nous un bas-Officier d'Infanterie. De *dispaccio* nous est venu *dépêche*, qu'on écrivoit d'abord despeche; de *corteggio*, cortege; d'*affronto*, affront, & de *bacino*, bassin, à moins qu'on n'aime mieux rapporter ce dernier mot aux petits vases de bois en forme de gondole, dont parle Gregoire de Tours, sous le nom de *bacchinon* (1).

(1) *Cum duabus pateris ligneis, quas*

L'étymologie est toute naturelle, dit M. Dreux du Radier, dans ses Mémoires sur les Reines de France, *bacchinon*, *bassinon*, bassin. Cela se peut. Mais, dans ce cas, les Italiens auront pris, comme nous, leur *bacino* dans l'ancien Teutonique *bak*, d'où les Allemands ont tiré aussi leur *becken*, qui signifie la même chose. Il n'est pas nécessaire de recourir avec M. du Radier au nom de *Bacchus*, pour développer cette étymologie.

Quant aux Espagnols & aux Sarrazins, nous devons, entre autres choses, aux premiers le terme de *maraudeur*, qui vient, dit-on, d'un de leurs Officiers généraux (1) ; & c'est aux seconds qu'il faut rapporter l'ori-

vulgò bacchinon *vocant*. Gregor. Turon. Lib. 9. c. 28.

(1) Voyez Réflexions politiques & militaires du Marquis de Santa-Crux, trad. en françois, Tom. 3. p. 248.

gine

gine du mot *Amiral*, s'il eſt vrai, comme le prétend le Baron de Holberg (1), que ce mot ne vient pas du latin *admirabilis*, mais du terme arabe *Amir* ou *Emir*, qui veut dire Seigneur. Les Turcs & les Sarraſins, dit ce Savant, appellent de là *Amira* ou *Amiralis*, les Chefs de leurs armées ; mais les Peuples de l'Europe, en adoptant ce mot, l'ont reſtreint à la ſignification de Commandant d'une flotte.

Avec des recherches & des conjectures, deux choſes qui ont fait beaucoup de gros livres, on pourroit étendre par une foule d'autres exemples cette hiſtoire abrégée des mots de notre Langue. Venons à la formation de notre ſyntaxe.

Il fut un tems où, pour anoblir l'origine de cette Langue formée,

---

(1) Lettres du Baron de Holberg, trad. du Danois en Allemand, Tom. 2. *Let.* 9.

pour ainſi dire, de pieces de rapports, & qui a été ſi barbare juſqu'à la naiſſance de l'Académie, on imagina de ſoutenir que la phraſe françoiſe approchoit fort de la phraſe grecque. Nous avons quelques anciens écrits ſur cet objet, un entre autres d'un ſavant Bénédictin de Cormery, nommé Perion. Ce ſyſtême avoit auſſi été adopté en partie à *Port-Royal*, & même il n'eſt pas aujourd'hui entierement abandonné, au moins dans les Pays étrangers, puiſqu'on a mis en theſe à Léipſik, il y a vingt ans, l'analogie du latin, du françois & de l'Italien avec le grec littéral (1). Mais malgré les détails curieux que renferment ces différens ouvrages, quoique les Grecs aient eu un article comme nous en avons un, quoique l'on puiſſe

(1) Barth. Œltze. *Diſſert. de Analogiâ Linguæ Latinæ, Gallicæ & Italiæ cum docta Greca antiqua.* Lipſiæ, 1754.

même prouver par S. Luc (1), qu'ils ont connu l'usage de nos verbes auxiliaires, il est plus simple de continuer de rapporter, & ces verbes & les articles aux Peuples du Nord, & de convenir avec M. l'Abbé d'Olivet, d'ailleurs très-grand admirateur des Grecs, que la prétendue conformité du françois avec le grec ne s'étend pas loin.

Nous nous écartons encore plus de la construction latine; & nos premiers Grammairiens, en prenant les régles de cette construction pour modele de notre syntaxe, ont fait une faute dont nos meilleures grammaires se ressen-

(1) On lit dans S. Luc, Ch. V, v. 29. Ηϛαν κατακειμενοι pour κατεκειντο, ils étoient assis. Le Comte Algarotti a aussi remarqué dans ses Pensées diverses, que le grec vulgaire se sert de Θελω, je veux, pour le futur, comme les Anglois se servent de *Will.*

tent encore. On a remarqué cent fois que les noms latins ont tous des terminaiſons variées qui marquent les rapports des mots entre eux; mais que nous n'avons de cas en françois que dans les pronoms perſonnels ou le relatif *qui*, & que les rapports ſont déterminés dans notre Langue par la place des mots, ou par les prépoſitions; qu'en latin la différence des terminaiſons aidant l'eſprit à rétablir l'ordre des idées, quand la phraſe eſt finie, on peut faire précéder tantôt l'objet, tantôt l'action, tantôt la circonſtance; &c. mais qu'en françois on eſt obligé de placer d'abord le principe de l'action, enſuite le verbe qui exprime l'action, & enfin l'objet de l'action, comme le but de l'un & de l'autre; en un mot que le françois eſt une Langue analogue, c'eſt-à-dire aſſujettie à l'ordre des idées, au-lieu que le latin eſt du nombre de celles qu'on nomme tranſpoſitives. Ce que j'ai dit

ſur l'origine de notre Langue, ſuffit pour indiquer d'où viennent ces différences, & pourquoi la fille de la Langue latine reſſemble ſi peu à ſa mere.

Les Francs étoient en trop petit nombre pour abolir entierement la Langue des Gaules. Ils emprunterent eux-mêmes cette Langue, déja corrompue, comme les Pelaſgès, en arrivant dans la Grece, avoient pris autrefois celle des Hellènes. Mais ils ne purent l'adopter qu'en la corrompant de nouveau. Ils revêtirent de mots latins des phraſes germaniques; & pour me ſervir d'une expreſſion de M. de Juſti (1), qui nous appelle les enfans dégénérés des Allemands, ils mêlerent peu-à-peu leur Langue originaire, avec la Latine, & en bâtirent une nouvelle ſur ce fondement. Accoutumés, par exemple, à leur article

(1) Inſtruction ſur la maniere de bien écrire en allemand, *pag.* 25.

der, die, das, ils en firent un du pronom *ille*, qu'ils partagerent même en deux, d'où vient sans contredit notre *il* & notre *le*. C'est probablement des Romains que nous avons retenu l'usage fréquent des participes, & quelques inversions légeres qui n'ont pas échappé à la sagacité de M. du Marsais (1). Mais à l'exception de ces tournures, & peut-être encore de quelques proverbes (2), tels que celui des *Calendes grecques*, qui est de l'Empereur Auguste, il est certain que nous tenons beaucoup plus des Allemands que des Latins, en ce qui concerne la syntaxe.

C'est aux premiers qu'il faut nous en prendre, si nous n'avons pas de

(1) Voyez l'article *Construction*, dans l'Encyclopédie.

(2) Ciceron a dit : *facere de necessitate virtutem*, d'où nous est venu le proverbe : Faire de nécessité vertu.

Voltaire.

temps ſimples au paſſif. Ils diſent comme nous, *je ſuis aimé*, *ich bin geliebt*, tandis que le latin diſoit en un mot, *amor*. C'eſt des Allemands que nous vient l'uſage d'employer deux négations où le latin n'en met qu'une, de commencer la phraſe par le mot principal, de faire même précéder le régime par le verbe, & de placer dans l'interrogation le nominatif après le verbe, lorſque ce nominatif n'eſt qu'un pronom perſonnel (1). C'eſt à eux encore que nous pouvons rapporter notre coutume de dire une joie parfaite, une parfaite ſanté, malgré l'acception que les Latins donnoient au mot *perfectus*, qu'ils n'appliquoient qu'aux choſes ſuſceptibles d'un travail méca-

(1) Voyez la grande Méthode Allemande de M. Juncker, *pag.* 8, 378, 476, 678 & ailleurs.

nique (1). Enfin n'oublions pas un autre exemple que fournit la phrafe populaire *on dit*. M. du Marfais la cite comme une phrafe purement françoife. Il l'oppofe au *hoc dicitur* du latin, & au *si dice* des Italiens. Pour fe convaincre que cette tournure n'eft qu'un germanifme, il fuffit d'obferver qu'on l'exprime, en Allemand, par les mots *man fagt*, qui fignifient, à la lettre, *homme dit*, & que notre particule *on* n'eft que l'abrégé de *homo*, comme M. du Marfais lui-même l'a remarqué.

Je me borne à ces courtes obfervations ; heureux fi elles peuvent engager quelqu'un à nous donner une Hiftoire critique de la Langue Françoife, comme on affure que le P. Desbillons, fi connu par fes fables, en fait une pour la Langue latine ! Il y a de

(1) Ernefti initia doctr. folid. *pag.* 142.

bons

bons matériaux pour cette Hiſtoire critique dans l'*Eſſai ſur les Langues*, par M. Sablier, & dans quelques Mémoires que M. Bonami, M. de la Ravaliere, & autres Savans, ont donné à l'Académie des Belles-Lettres (1); mais il faudroit que le goût préſidât à cette compilation; il faudroit auſſi éviter le reproche que pluſieurs gens de Lettres ont fait à Ménage, d'avoir préféré des conjectures faciles aux recherches laborieuſes que ſon Dictionnaire étymologique exigeoit. Que d'expreſſions métaphoriques ne nous eſt-il pas reſté de l'ancienne Chevalerie (2)! Le goût de l'eſcrime, ſi commun ſous Louis XIII, nous donna pluſieurs

(1) Hiſtoire & Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. Tom. 23 & 24.

(2) Voyez les Mémoires de M. de Sainte-Palaye, *ſur la Chevalerie*, ſur-tout les notes. C'eſt de ce tems-là que nous viennent le mot familier *caſtille* pour *différend*, l'expreſſion *à bonnes enſeignes*, &c.

autres métaphores (1); enfin combien le ſyſtême de Law n'en a-t-il pas introduit? *Ses actions hauſſent, ſes actions baiſſent*, & vingt autres façons de parler qui ſeroient du reſſort de cette Hiſtoire critique, & dont le détail ſerviroit à montrer de plus en plus l'influence des mœurs ſur le langage.

Un avantage qui pourroit encore réſulter de cette Hiſtoire critique, ſi elle étoit faite avec ſoin, ce ſeroit de rendre à notre Langue des expreſſions très-énergiques que nous avons laiſſé perdre. Les Anglois nous en ont pris pluſieurs, tel que le mot *déſapointé* (2), tant regretté par M. de Voltaire. Cet homme célebre, qui avoit pour ma-

(1) Voyez les Commentaires ſur *Corneille*.

(2) Les Latiniſtes du moyen âge diſoient auſſi *deſapunctare, deampunctuare, depunctare*.

xime de ſe répéter juſqu'à ce que l'on eût réformé les abus qu'il blâmoit, n'a ceſſé d'inſiſter, dans toutes les occaſions, ſur la néceſſité de reprendre notre bien. Dans la derniere ſéance de l'Académie Françoiſe où il ait aſſiſté, il ſe plaignit encore à ſes Confreres, de la pauvreté de notre Langue, dans laquelle il eſt cependant ſi difficile d'introduire des mots nouveaux. La *Langue Françoiſe*, diſoit-il, *eſt une gueuſe fiere ; il faut lui faire l'aumône malgré elle.* C'étoit à l'occaſion du mot *tragédien* qu'il parloit ainſi, mot très-néceſſaire, mais déja propoſé vainement par l'Abbé des Fontaines, pour exprimer l'état d'un homme qui ne joue que des rôles de tragédie. Il eſt auſſi bizarre de déſigner cet Acteur par le mot générique de Comédien, qu'il l'étoit de donner le nom de Comédie aux Tragédies de Racine ou de Corneille, comme c'étoit l'uſage du tems de Madame de Sévigné.

Malgré la pauvreté de notre Langue, malgré sa bizarrerie, malgré tous les défauts qu'on peut lui reprocher, elle est devenue la Langue des Cours & de la politique. Aux négociations pour la paix de Nimegue, toutes les écritures se firent en françois ; ce qui parut alors fort étonnant, suivant Saint-Didier, l'Historien de cette paix fameuse. Aujourd'hui on se sert de cette Langue, même pour les traités de paix, qu'on rédigeoit autrefois en latin. Le françois semble donc avoir remplacé cette Langue universelle & caractéristique, dont le projet a occupé depuis un siecle & demi tant de Savans & de Philosophes célebres. « Pourquoi, di- » soit en 1774 un Auteur Italien (1), » pourquoi chercher à introduire une

(1) Le P. Soave, de la Congrégation des Somasques, Auteur de Réflexions en italien, sur le projet d'une Langue universelle. Cet Écrit a paru à Rome en 1774.

» Langue nouvelle? Celle de Ciceron,
» qu'aucun homme de Lettres n'eſt
» cenſé ignorer, ou la Langue Fran-
» çoiſe qui d'elle-même s'eſt déja ren-
» due preſque univerſelle, ne ſuffiſent-
» elles pas pour remplir l'objet qu'on
» a en vue? »

Nous devons cet honneur à la fondation de l'Académie Françoiſe, aux Écrivains de Port-Royal, à la foule de Grammairiens & de grands Auteurs que le ſiecle de Louis XIV a produits. C'eſt par leurs ſoins que notre Langue eſt devenue capable de tout exprimer avec clarté & préciſion; elle qui n'étoit encore, au ſeizieme ſiecle, qu'un objet de mépris, témoin ces vers du malheureux Etienne Dolet à François I.er

Vivre je veux pour l'honneur de la France,
Que je prétends, ſi ma mort on n'avance,
Tant célébrer, tant orner par Écrits,
Que l'Étranger n'aura plus à mépris

Le nom François, & bien moins notre Langue,
Laquelle on tient pauvre en toute harangue.

Que nous avons mal fait, disoit l'Abbé des Fontaines, de n'avoir pas retenu la Langue latine pour notre Langue vulgaire, & d'avoir préféré, vers le commencement de la troisieme race de nos Rois, la Langue populaire à celle de la Cour, & de toutes les personnes de condition !

Puisque le mal est fait, supposé que ce soit un mal, tâchons du moins de conserver cette Langue telle que les bons Auteurs du siecle de Louis XIV nous l'ont transmise, & n'altérons pas sa pureté par ce néologisme précieux qui a été si funeste à la Langue latine. C'étoit pour arrêter les progrès de cet abus séduisant que le Critique, dont nous parlons, avoit entrepris son *Dictionnaire néologique*;

ouvrage dont l'idée étoit fort heureuse, mais qui dégénéra en satyre personnelle. Il en est de ce livre comme des déclamations de Menckenius sur la charlatanerie des Savans. C'est encore un ouvrage à faire.

FIN.

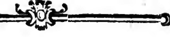


TABLE
DES MATIERES.

ARTICLE II.

ARTICLE III.

ARTICLE IV.

ARTICLE V.

ARTICLE VI.

ARTICLE VII.

ARTICLE VIII.

ARTICLE IX.

ARTICLE X.

ARTICLE XI.

ARTICLE XII.

ARTICLE XIII.

ARTICLE XIV.

ARTICLE XV.

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Manuſcrit, intitulé : *Principes de Style, ou Obſervations ſur l'Art d'écrire, recueillies des meilleurs Auteurs.* J'ai trouvé beaucoup de netteté & de préciſion dans l'expoſé de ces Principes ; beaucoup de juſteſſe dans leur application ; du goût & de la délicateſſe dans le choix des exemples : & je crois ces titres propres à lui mériter un accueil favorable des Gens de Lettres. Donné à Paris, ce deuxieme jour d'Août 1778.

LOURDET, *Profeſſeur Royal.*

PRIVILÉGE DU ROI.

Louis, par la grace de Dieu, Roi de France et de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra ; Salut. Notre amé le

Sieur * * *, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage de sa composition, intitulé : *Principes de Style, ou Observations sur l'Art d'écrire*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége, pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre par-tout notre Royaume. Voulons qu'il jouisse de l'effet du présent Privilége, pour lui & ses hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocéde à personne ; & si cependant il jugeoit à propos d'en faire une cession, l'acte qui la contiendra sera enrégistré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilége que de la cession ; & alors par le fait seul de la cession enrégistrée, la durée du présent Privilége sera réduite à celle de la vie de l'Exposant, ou à celle de dix années, à compter de ce jour, si l'Exposant décéde avant l'expiration desdites dix années. Le tout conformément aux Ar-

ticles IV & V de l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, portant Réglement sur la durée des Priviléges en Librairie. FAISONS défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres Personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de celui qui le représentera, à peine de saisie & de confiscation des Exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée pour la premiere fois, de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, concernant les contrefaçons: A LA CHARGE que ces Présentes seront enrégistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite

dans notre Royaume, & non ailleurs; en beau papier & beau caractere, conformément aux Réglemens de la Librairie, à peine de déchéance du présent Privilége; qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur HUE DE MIROMESNIL; qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit Sieur HUE DE MIROMESNIL; le tout à peine de nullité des Présentes: du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant, & ses hoirs, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux Copies colla-

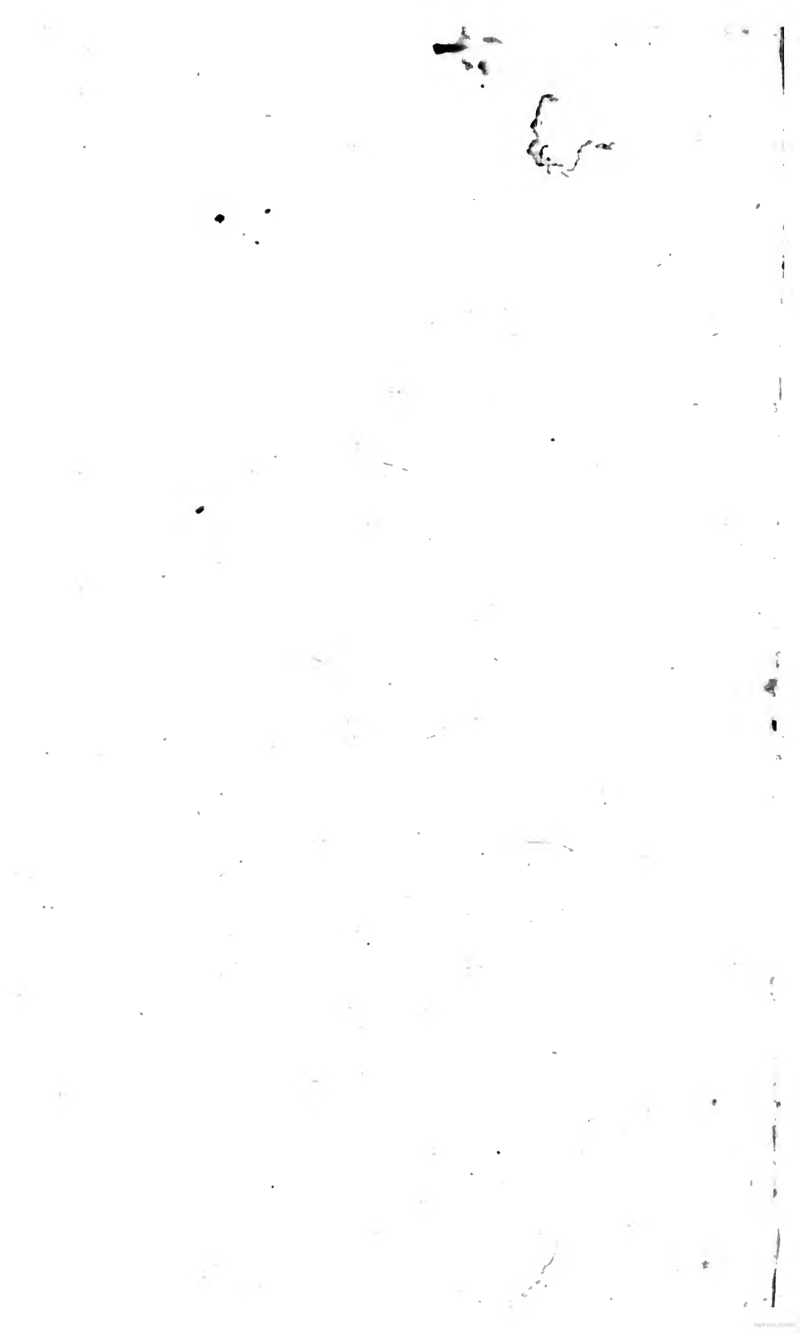
tionnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission & nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires : Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris, le neuvieme jour de Septembre, l'an de grace mil sept cent soixante-dix-huit, & de notre regne le cinquieme. Par le Roi, en son Conseil.

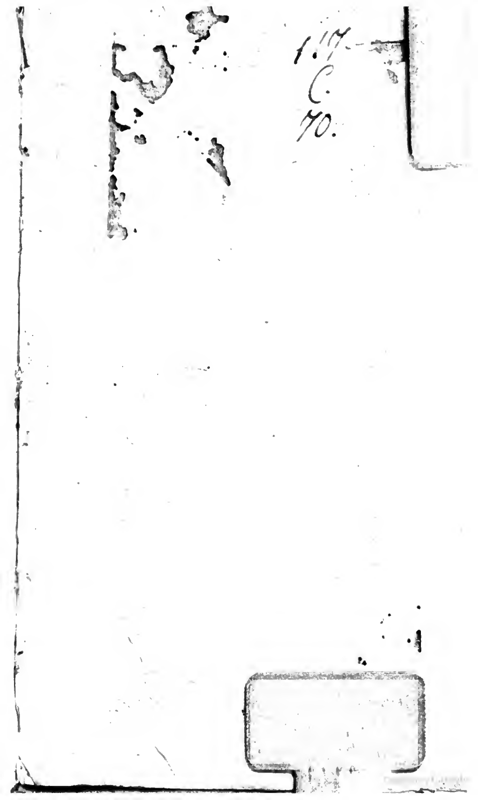
Signé, LE BEGUE.

Registré sur le Registre XXI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N.° 1424, fol. 24, conformément aux dispositions énoncées dans le présent Privilége, & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit Exemplaires prescrits par l'Article CVIII du Réglement de 1723. A Paris, ce 5 Novembre 1778.

Signé, GOGUÉ, *Adjoint.*

De l'Imprimerie de la Ve HÉRISSANT, Imprimeur du Cabinet, Maison & Bâtimens de SA MAJESTÉ.





1.17
C.
70.

